BERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 1 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 1er AVRIL 1965 PRIX 10c



Des délégués de 55 paroisses et des observateurs de paroisses en voie d'organiser un comité local, ont participé à la première assemblée annuelle de la Manitoba Association for Equality in Education, samedi et dimanche derniers. Sur la photo, au gymnase de l'école Holy Cross de St-Boniface, l'on reconnait, à l'extrême-droite, Me Arthur Mauro, président, réélu. A l'extrême-gauche, dans les quatre rangées l'on reconnait MM. F. J. Tonkin, Siméon Marion, J. Dumaine et F. J. Muller. La représentation canadienne-française à cette réunion était forte et active.

Le M.A.E.E. fait le point d'une année de fondation et s'oriente de nouveau

L'Association Manitobaine pour l'égalité dans l'instruction publique a fait beaucoup au cours de sa première année d'existence, mais elle n'a pas assez fait. C'est M. Léo Soenen, directeur exécutif, qui a ainsi résumé l'année de fondation que la M.A.E.E. vient de couronner par un congrès très réussi.

Plus de 125 délégués et observateurs de tous les coins de la province ont pris part aux délibérations qui ont eu lieu les 27 et 28 mars au gymnase Holy Cross à St-Boniface. Cinq discours informatifs et inspirateurs ont figuré au programme de la première journée, en plus des rapports usuels.

Le lendemain, après avoir assisté à une messe de rite ukrainien, les membres ont participé à une table ronde sur l'avenir de l'organisation et, dans l'après-midi, ont approuvé les statuts (constitution), appuyé des résolutions et choisi un nouvel exécutif.

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux a donné l'adresse d'ouverture samedi matin, et Son Exc. Mgr G. B. Flahiff a tiré les conclusions du congrès dimanche après-midi.

Bureau des commissaires

Voici la liste des membres du nouvel exécutif, qui ont été choisis selon les règlements de la nouvelle constitution (ce groupe porte le titre officiel de "Board of Trustees"):

Pour un an: MM. Ron Bruce, F. L. Jobin, A. V. Mauro, R. H. McIsaac, le docteur N. Neuman, Mmes William Schick et Mary Wawrykow;

Pour deux ans: MM. le docteur B. J. Egan, Peter Freeman, Paul Kenway, Georges Laberge, Paul Marion, J. R. Schneider, Vladimir Solman et Mme E. A. Trudell;

Pour trois ans: MM. Raymond Bernier, B. R. Coleman, le docteur Adam Giesinger, W. R. DeGraves, Laurie Hughes, Léon Landry, W. H. Stephens et Joseph O'Sullivan.

M. Raymond Bernier était président du comité des élections.

Ce nouveau bureau s'est réuni immédiatement après le congrès pour se choisir des officiers, comme suit: président, M. A. V. Mauro, vice-présidente, Mme Mary Wawrykow, secrétaire, M. Léo Landry, trésorier, M. Ron Bruce, directeur exécutif, M. Léo Soenen.

Il est prévu dans les statuts que d'autres membres de ce bureau peuvent être nommés **ex officio** par certaines organisations provinciales, Chevaliers de Colomb, Ligue des Dames Catholiques, etc.

Les assises ont eu lieu en anglais, habituellement, quoique plusieurs orateurs ont tenu à signaler le bilinguisme officiel du pays, notamment les deux archevêques, MM. Mauro, Soenen, Bernier, Laberge et Jaenen.

Chacun à sa place

Dans son allocution Mgr Baudoux, parlant à titre d'archevêque de St-Boniface et de président de la CCC du Manitoba, a souhaité à tous un congrès profitable, intention de sa propre messe du matin. Il a rappelé les origines de la M.A.E.E. L'éducation chrétienne intéresse les évêques au plus haut degré, dit-il. Il importe cependant que les parents prennent de plus en plus de responsabilité dans ce domaine, à cause de leurs droits naturels, mais de plus que les laïcs s'occupent davantage de la présence chrétienne dans la vie sociale, commerciale et politique. Il y a entre ces laïcs et "nous" une entière harmonie et compréhension, à preuve la quête dominicale qui a été commandée pour aider la M.A.E.E. Cette association cherche la liberté pour chacun de suivre sa conscience dans le choix de l'école, et demande que les impôts publics soient au service de tous ceux qui les ont acquittés.

Il y a communication avec les évêques et aussi avec les autres organisations déjà en place, l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, l'Association des Commissaires, les Parents et Maîtres, le Comité sacerdotal des écoles paroissiales de St-Boniface, sans duplication. Certains ont cru, de commenter le prélat, devoir plier bagage, mais la M.A.E.E. n'a pas pour but de détruire ou d'affaiblir les associations qui ont travaillé longtemps et souvent seules. D'ailleurs, la M.A.E.E. ne peut pas et ne doit pas essayer de tout faire, car les facettes et les champs d'action varient et, pour les atteindre, il faut une saine autonomie, une liberté raisonnable, conformes aux buts divers. Elle est surtout apte à la coordination des efforts, dans le domaine d'intérêt commun. Pour décrire cet esprit de collaboration de part et d'autre, Mgr l'archevêque a terminé cette partie de son discours en citant le texte de saint Paul sur "La Charité". C'est ainsi que la M.A.E.E. accomplira sa tâche immense, opportune, de premier plan.

Dans une deuxième partie, Son Excellence a fait un tour d'horizon de la question scolaire, à la lumière de récentes déclarations de Son Exc. Mgr P. F. Pocock, à Toronto, du docteur D. Schmeiser, à Saskatoon, et de plusieurs cardinaux et évêques au Concile Vatican. Dans le monde entier c'est le même cri qui retentit, on réclame la véritable liberté pour les parents de diriger l'éducation de leurs enfants, sans se voir priver de leur juste part des deniers publics.

A part cette allocution, la matinée du 27 a été consacrée à la lecture des rapports du président, des présidents de comités et du directeur exécutif.

Questions brutales

Le premier conférencier dans l'après-midi, le professeur Cornelius Jaenen, de l'United College, a posé une série de questions brutales qui ont électrifié l'auditoire: Vous parlez d'égalité, disait-il, mais voulez-vous dire en réalité traitement égal pour les écoles séparées et les écoles publiques, même si ces dernières sont inférieures au point de vue pédagogique? Voulez-vous l'égalité pour différentes voies, ou cherchez-vous une égalité qualitative dans plusieurs systèmes. Voulez-vous des écoles confessionnelles, même si elles sont inférieures du point de vue de l'instruction. Avez-vous songé que le système actuel des écoles communes ne serait pas incompatible avec des écoles à priorité religieuse, si le premier était doté d'un caractère plus compréhensif? Les relations communautaires modernes et la diversité des opinions sont autant de raisons pour insister sur le rôle formateur de l'école, dans la pratique de la tolérance.

M. Jaenen a décrit ensuite à grands traits les cinq formes variées de systèmes scolaires au Canada. Il a déclaré en marge de ces données, que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'existe pas en principe au Canada. En Colombie, par exemple, même dans les écoles publiques neutres, les exercices religieux sont obligatoires. Aussi a-t-il fustigé l'erreur de ceux qui croient que l'enseignement est du ressort exclusif des provinces au Canada, tandis qu'en réalité l'autorité fédérale a le droit d'intervenir parfois (en plus de diriger cinq variétés d'écoles confessionnelles, indiennes, militaires, etc.).

L'orateur a passé ensuite en revue les cinq catégories d'écoles dans les provinces canadiennes, et il a fait ressortir dans chaque cas les désavantages. Il proposa enfin son plan personnel, en quatre points:

1. Réorganisation de toutes les écoles canadiennes sur une base linguistique, soit anglaise, soit française;

2. Remise aux communautés locales de l'autorité pour régler la question du caractère religieux des écoles, conformément aux désirs des groupes divers de parents.

3. Aide financière provinciale à toutes les écoles qui remplissent les conditions imposées en vue d'une éducation de qualité.

4. Campagne nationale par des hommes de bonne volonté pour réaliser ce programme, dans la justice et l'équité.

En somme, un système scolaire unique, bilingue, avec priorité à l'une ou l'autre des deux langues officielles, diversifié au niveau local et communautaire pour satisfaire les désirs d'un groupe ou l'autre de parents, le tout garanti par le fédéral et financé sans partialité.

La loi de l'Eglise

Le deuxième conférencier de l'après-midi, Me Joseph O'Sullivan a parlé de l'obligation morale qui pèse sur les parents catholiques de faire instruire leurs enfants dans une école de leur foi. Il a expliqué, au début, que cette obligation n'est pas un dogme et qu'autrefois elle a été discutée, même parmi les évêques. Mais la loi ecclésiastique contemporaine impose cette obligation. On peut en discuter, mais on ne peut pas en bonne conscience se conduire dans un sens contraire. L'autorité ordinaire des évêques est certainement légitime dans ce domaine.

M. O'Sullivan a décrit ensuite la loi actuelle en citant les ouvrages du P. McCluskey, une Instruction du Saint-Office (1875), l'encyclique de Pie XI (1929), un discours de Pie XII (1958) et de John A. Macdonald (1855). L'orateur a étalé ainsi l'idéal de l'école catholique dans toute sa plénitude et a démontré comment les formules des écoles neutres, ou des écoles paroissiales à temps partiel, ou de "services partagés" n'arrivaient pas à la hauteur de ces exigences. Il a eu soin en outre d'ajouter que la loi ecclésiastique trouve un écho fidèle dans le coeur de la plupart des parents catholiques, car elle ne fait qu'exprimer la loi naturelle.

(Suite à la neuvième page)

Le violet fleurit de moins en moins

PARIS (CCC) — Lors de la réception offerte par "La Croix", à l'occasion de la parution de son 25,000e numéro, on a pu constater que le violet fleurit de moins en moins: plus de grandes capes comme naguère. Mgr Renard, évêque de Versailles, et Mgr Ménager, évêque de Meaux, étaient en soutane noire et la plupart des prélats en simple clergyman, sans le moindre liséré de couleur.

L'un d'eux qu'on prenait pour un autre, répondit: "Non, pas médecin, évêque!"

Vingt Canadiens éminents fondent l'Institut Vanier de la famille

OTTAWA (CCC) — Vingt Canadiens éminents ont signé jeudi dernier (18 mars) une requête au secrétaire d'Etat en vue de la constitution en corporation de l'Institut Vanier de la famille. Leurs Excellences, le Gouverneur général du Canada et Madame Vanier, étaient présents lors de la signature officielle des documents à Rideau Hall, à Ottawa.

Cette demande en vue de la constitution en corporation de l'Institut Vanier de la famille est le résultat de six mois de travail d'organisation discret mais intensif de la part des 29 membres d'un comité provisoire.

Ce comité comprenait notamment, M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal; M. Gérard Pelletier, directeur de "La Presse"; M. Pierre Laplante, de Montréal; M. René Paré, de Montréal; Mme Claude Laliberté, de Québec, et M. Edgar Guay, de Québec.

L'hon juge Alfred M. Monnin est le seul signataire manitobain.

Intérêt personnel

L'idée de l'Institut Vanier de la famille est née de l'intérêt profond et personnel de Leurs Excellences pour la vie de famille. Comme première étape, le Congrès de la famille fut organisé pour attirer l'attention du Canada sur l'importance et la valeur de la vie de famille. Le Congrès eut lieu à Ottawa en juin 1964 et dura trois jours. Les 300 participants venus de tous les milieux, ont, d'un commun accord, recommandé que les activités commencées par le Congrès soient poursuivies au moyen d'un organisme chargé précisément de maintenir et de développer l'intérêt envers la vie de la famille soulevé par le Congrès.

Depuis lors, le comité provisoire de l'Institut Vanier de la famille a étudié et établi la politique générale de l'organisme, ses buts et l'orientation de son programme en plus de préparer la demande de constitution en corporation.

Lors d'une conférence de presse après la cérémonie officielle de la signature des documents, le Très Révérend E.S. Reed, Evêque d'Ottawa de l'Eglise anglicane et Président du comité provisoire, a expliqué les grandes lignes du rôle de l'Institut Vanier de la famille.

Il a dit que l'Institut, au lieu de porter ses efforts sur des services directs de bien-être, d'éducation et autres actuellement fournis par plusieurs organisations d'envergure au Canada qui aident à faire face aux besoins particuliers des familles, essaiera de remplir un rôle unique de stratégie en vue du mieux-être des familles canadiennes.

Travail de prévoyance

"L'Institut Vanier de la famille, a-t-il dit, fournira l'occasion d'un aperçu sur la vie familiale, qui n'a pas encore été pourvue au Canada, un aperçu qui permettra le développement et le maintien d'une vue sur l'ensemble de la vie familiale au Canada. Dans le domaine de la famille, l'Institut deviendra ce qu'est le Conseil des Arts dans le domaine des arts. C'est notre espoir que grâce à sa position avantageuse, l'Institut Vanier de la famille sera en mesure d'observer ou de prévoir l'émergence de problèmes sociaux, physiques, moraux et autres touchant la famile et d'intervenir à un niveau stratégique pour aider à éviter ou à résoudre ces questions."

Le très Révérend Reed a affirmé que l'Institut n'aura pas pour but de faire seul toutes les actions qu'il croit nécessaires à la solution d'un problème. Plus exactement, expliqua-t-il, l'Institut s'efforcera de maintenir une vue générale de la situation de la famille et demeurera disponible pour intervenir à mesure que les questions apparaîtront. L'Institut prévoirait ou noterait les questions, étudierait leurs implications et encouragerait des modes d'action efficaces.

Les buts

Dans la demande de constitution en corporation, les 20 requérants, qui formeront aussi le premier conseil d'administration de l'Institut Vanier de la famille, déclarent que le but premier de l'Institut est le suivant:

— favoriser la mise au point de méthodes propres à déterminer les besoins et aspirations de la famille, et à y pourvoir,

— encourager et favoriser le pouvoir inné qu'a toute famille de contribuer à son propre bien-être,

— collaborer avec les organisations charitables, religieuses, éducatives, culturelles, d'assistance ou autres, et encourager la collaboration entre elles,

— chercher l'appui des diverses confessions religieuses du Canada et favoriser leur action conjuguée en vue d'améliorer le sort de la famille,

— provoquer, encourager et entreprendre tous les travaux de recherche qui peuvent être utiles à la réalisation des objectifs de l'Institut,

— imprimer, publier et distribuer livres et brochures, aider à leur impression, publication et distribution, et utiliser tous les moyens de communication appropriés.

Pour remplir ces buts, on prévoit que l'Institut mettra au point divers moyens d'action: des rencontres de toutes sortes, sur plusieurs aspects de la vie familiale, des recherches sur la famille à mettre en oeuvre ou à favoriser, un service de publications et autres moyens d'information.

L'Alliance Française de Regina présente la chorale Mathieu

REGINA — L'Alliance Française de Régina a présenté le dimanche 21 mars, la chorale du Collège Mathieu de Gravelbourg dans l'interprétation de l'opérette anglaise, "Trial by Jury" de Gilbert and Sullivan.

Au-delà de 400 personnes assistèrent au magnifique spectacle donné par les 50 membres de la chorale de Gravelbourg, qui était dirigée par le R.P. Fernand Binette, O.M.I., professeur de chant et d'anglais au collège Mathieu.

En plus de l'opérette, la chorale présenta deux groupes de chanteurs; l'un deux se nommant "Les Alouettes" et composé de 22 voix d'hommes, et l'autre, connu sous le nom d'Octopus et composé de 8 voix. Ils interprétèrent plusieurs chants du terroir.

Les auditeurs eurent le plaisir d'entendre un quatuor de clarinettes dans l'interprétation de "Play Gypsies Play" et "A Cottage Small". Le quatuor était accompagné au piano par le R.P. A. Piché, O.M.I.

Tous ont pu rire aux bouffonneries de la comédie en un acte de Jules Ferland et Georges Leblanc, intitulée "Un domestique pas ordinaire", qui était sous la direction de M. l'abbé Roger Ducharme.

Comme plusieurs familles canadiennes-françaises de la Saskatchewan étaient fort bien représentées parmi les membres de la chorale, il semble opportun de publier les noms des membres de la chorale: Ronald Desroches, Réal Forest, Paul Morin, Richard Roy, Alain Brisebois, Marcel Lemyre, Roland Pinsonneault, Père O. Desjardins, Jim Ewing, André Gauthier, Marc Pinsonneault, Gilles Cop., David Busch, Norman Allard, Richard Marcotte, Père A. Fournier, Henri Leost, André Morin, Raoul Granger, P.E. l'Heureux, Gérard Noonan, Paul Lizée, Alain Neault, Gilbert Topping, Brent Carroll, David Bouchard, Michael Lang, Marc Nogue, Marcel Denis, Robert Bissonnette, Maurice Carrière, Paul Pinsonneault, Claude Leost, Gérard Vachon, Gérard Courteau, Roger Legal, Gérard Marcil, Martin Gaucher, Roland Bisson, Rosaire Denis, Robert Braconnier, et Adrien Brisebois.

Les costumes et grimage étaient des Rév. Srs Aubert et Valois, S.G.M., et de Mmes Pierre Lafrance, Marcel Lemyre et Gérald Desaulniers.

Si on en juge par les nombreux applaudissements de l'auditoire, pendant et après le spectacle, on peut affirmer que tous ont beaucoup joui du programme et souhaitent le retour prochain de la chorale dans la ville capitale de la Saskatchewan.

L'unifolié a préséance sur le fleurdelisé à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE — Les membres de la Commission scolaire de St-Hyacinthe ont adopté un règlement qui déloge le fleurdelisyé des mâts d'écoles sous leur juridiction et le remplace par l'unifolié.

Comme concession au drapeau de la province de Québec, on accepte qu'il soit placé en compagnie du drapeau canadien sur les scènes d'amphitéâtres.

Certains commissaires ont expliqué cette décision du fait que le gouvernement fédéral constituait l'autorité suprême et qu'il fallait accepter la priorité de son symbole.

En prenant cette décision, les commissaires n'ont pas tenu compte de l'avis de la Société Saint-Jean-Baptiste, section St-Hyacinthe qui, dans une lettre qui leur était adressée, demandait que . . . l'on continue de hisser le fleurdelisé aux mâts des édifices de la commission.

Depuis l'adoption des drapeaux fédéraux, l'unifolié et l'Union Jack, le drapeau fleurdelisé n'est pas apparu au mât de l'Hôtel de ville et à celui de la Porte des Maires.

Il semble que l'unifolié ne soit pas accepté unanimement par la population maskoutaine et qu'une certaine résistance s'organise pour que le fleurdelisé reprenne sa place.

La position de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste est sur ce point révélatrice. Dans la dernière livraison du "Chroniqueur SSJB" on peut lire: "Tous les jours, on déplore que des administrateurs scolaires, que des conseils municipaux abaissent notre étendard national qui demeure le "fleurdelisé", pour hisser ces nouvelles couleurs." Plus loin, le rédacteur ajoute: ". . . nous ne pouvons faire autrement qu'admettre que notre drapeau national demeure pour nous, Canadiens français, le fleurdelisé et qu'il serait révoltant de le voir abaisser."

Son Exc. M. François Leduc, nouvel ambassadeur de France au Canada, est arrivé par avion d'Air France à l'aéroport international de Montréal le 23 mars et y fut accueilli par M. Charles de Pampelonne, chargé d'affaires qui a assuré l'intérim depuis le départ de l'ex-ambassadeur, M. Raymond Bousquet. M. Leduc, qui a été nommé ambassadeur au Canada par décret du 2 mars, a poursuivi sa route vers Ottawa en automobile. Il présentait le lendemain 24 mars ses lettres de créances au gouvernement canadien.

Dans la photo ci-dessus on voit le nouvel ambassadeur, qui n'en est pas à son premier voyage au Canada, en compagnie de son épouse et de trois de leurs sept enfants, âgés de 8 à 14 ans. Les quatre restés en France, dont l'aîné a 18 ans, termineront leur année scolaire avant de venir rejoindre leurs parents au Canada.

Agé de 52 ans, M. Leduc a derrière lui une longue carrière diplomatique. Au cours des quatre dernières années, il a été directeur des Affaires administratives et sociales, à l'Administration centrale du gouvernement français. Auparavant, il avait été ministre-conseiller à Bonn à deux reprises, et à Bruxelles. Il a occupé de nombreux autres postes dans l'administration des affaires de son pays et dans la diplomatie. Il a été fait officier de la Légion d'honneur en 1959.

M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, se rendra à Ottawa le 7 avril pour rencontrer son nouveau chef et pour assister à une réunion générale à l'Ambassade de tous les consuls français au Canada. (Photo La Presse)



L'édifice ci-dessu a été dédié à la mémoire d'un rédacteur du magazine américain, The Sign, le R. P. Harold Purcell, champion des droits des Noirs. Le 24 mars, l'hôpital a accompli sa destinée, pouvant offrir l'hospitalité de ses pelouses aux "marcheurs" en route de Selma à Montgomery. Aux dernières nouvelles, le gouverneur de l'Etat a consenti à recevoir une pétition en faveur des droits civils des Noirs.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.



Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à l'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00. à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Invitation à la lecture

A cause de la documentation abondante sur plusieurs sujets qui trouvent place dans notre journal cette semiane, il semble sage de ne pas y ajouter le poids d'un article de fond.

Le rapport sur le congrès de la M.A.E.E. a été divisé en deux parties: la première, qui paraît cette semaine, se réfère surtout aux allocutions qui ont marqué cette réunion samedi et dimanche. Nos lecteurs y verront des explications utiles sur le rôle des laïcs et, avant tout, des parents, dans la lutte scolaire. Mais, en tant que citoyens de langue française et membres de l'Eglise, ils remarqueront avec un intérêt particulier, les précisions au sujet de l'oeuvre commune et de l'oeuvre spécifique des organisations qui sollicitent leur appui. Dans ce but nous avons tenu à reproduire, en page éditoriale, la partie pertinente de l'allocution de Mgr M. Baudoux. Ses observations ne manquent pas d'opportunité sur le plan canadien.

Ailleurs, il y a un rapport d'une page sur l'enquête qui a été effectuée par nos collaborateurs de la page "Dialogues". On espère que la publication de ces opinions et des commentaires qui suivront la semaine prochaine déclenchera une discussion plus ample parmi nos lecteurs. Sur le sujet à l'étude, chacun peut apporter de la lumière.

Son Exc. Mgr M. Baudoux au congrès de la M.A.E.E.

Allocution de Monseigneur Maurice BAUDOUX, archevêque de SAINT-BONIFACE, au Congrès de l'Association pour l'égalité de traitement scolaire au Manitoba(1).

1. Je remercie l'Exécutif de votre Association de m'avoir fourni l'occasion de vous adresser la parole en m'invitant à vous accueillir en le diocèse de Saint-Boniface pour son premier congrès.

2. Soyez donc tous bienvenus! Et que vos travaux — exposés, délibérations, voeux et décisions — soient pleinement profitables à tous et aux causes qui nous sont chères. A cette intention et à cet effet, j'ai célébré la Messe, ce matin.

I—La fondation de l'Association, son caractère, ses buts, ses méthodes

3. **L'Association pour l'égalité de traitement scolaire au Manitoba** est un groupement exclusivement composé de laïcs et dirigé par des laïcs. Des laïcs catholiques l'ont ainsi conçue. Cependant, bien avant que l'Association ne prenne naissance, ils ont désiré exposer leurs pensées et leurs projets à leurs évêques. Cela se comprend et est tout à leur honneur. Car l'éducation chrétienne intéresse au plus haut point les évêques et relève de leur charge en même temps que de celle des parents, parce qu'ils ont été constitués intendants du troupeau par l'Esprit-Saint (Act 20,28). Les évêques de la Province ont donné leur plein accord, précisément parce qu'il importait que les parents, établis par la nature premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, assument plus personnellement cette responsabilité. Par ailleurs, nous estimions que les laïcs, bien davantage que nous mêlés à la pâte du monde — monde des contacts sociaux, monde des affaires, monde de la politique — pourraient mieux réussir que nous — puisque rien n'avait encore apparemment abouti — et qu'il nous serait assurément plus profitable qu'ainsi ils se lancent dans un domaine qui est bien le leur. C'est pourquoi il y a eu plein accord entre les laïcs et nous. et en témoignage aussi bien qu'en gage de notre accord, nous avons demandé à nos fidèles et à nos curés de faire le sacrifice d'une quête dominicale, dans le dessein d'aider le lancement de l'Association et lui permettre de faire face à ses premières obligations financières.

4. Fondée et dirigée par des laïcs, l'**Association pour l'égalité de traitement scolaire au Manitoba** ouvre ses rangs à tout laïc, quelle que soit sa conviction religieuse. Car elle revendique le respect des lois de la nature, que ni l'Eglise catholique ne crée, ni que la Foi ne renie, mais au contraire ennoblissent et renforcent. En particulier, il s'agit d'une part de la liberté, pour les parents, de choisir et de procurer à leurs enfants l'éducation que réclame leur conscience; il s'agit, d'autre part, de l'équité, en vertu de laquelle les impôts scolaires servent à l'instruction publique de tous ceux qui les acquittent, quel que soit leur choix d'une école idoine. En ce domaine, encore, les laïcs ont agi concurremment avec vos évêques, qui ont conscience d'être entrés de la sorte dans les perspectives déployées par le Concile.

5. Si l'Association vogue de ses propres ailes, elle tient cependant à informer les Evêques de son travail, de ses problèmes, de ses projets. Elle a aussi commencé à mettre au courant d'autres organismes, soit de laïcs, soit de prêtres, soit mixtes, dont les objectifs se touchent, sans toutefois se recouvrir. Je nommerai l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, l'Association des Commissaires d'école canadiens-français, l'Association des Commissaires d'écoles paroissiales, les Associations des Parents et Maîtres, le Comité sacerdotal des écoles paroissiales du diocèse de Saint-Boniface, etc. . . .

6. D'aucuns ont cru que, une fois l'**Association pour l'égalité de traitement scolaire au Manitoba** formée, ces autres organismes devaient plier bagage ou échine devant elle. Telle n'a jamais été ma pensée; je suis convaincu que ce n'était point non plus la pensée des autres évêques du Manitoba; je serais le plus surpris du monde d'apprendre que ç'ait été la pensée des promoteurs.

7. Non, plusieurs des groupements nommés ont oeuvré trop longtemps, seuls et magnifiquement au bénéfice de la communauté catholique tout entière, pour se résorber en un tout qui, précisément, ne peut pas ni ne doit s'appliquer également à des tâches spécifiquement diverses, qui ne sont d'ailleurs pas encore terminées. D'autres de ces groupements pénètrent et agissent dans des secteurs où l'**Association pour l'égalité de traitement scolaire au Manitoba** éparpillerait ses forces. Par ailleurs, chacun a besoin de son autonomie, d'une saine liberté, pour donner son plein rendement.

8. La véritable forme d'action commune se trouve dans la coordination des efforts, dans la collaboration de tous, dans le domaine qui concerne tous, l'éducation chrétienne.

9. Telle, ce me semble, doit être la forme d'action que l'**Association pour l'égalité de traitement scolaire au Manitoba** et les autres organismes doivent adopter et réaliser dans l'entier respect des réalités et des aspirations diverses, des particularités et des exigences qui en découlent, des difficultés et des frustrations inhérentes à l'action de plusieurs. La poursuite et l'heureuse issue des causes qui nous tiennent tant à coeur dépendent de cette collaboration.

10. Rien de tout cela n'est facile; tout est possible à qui médite et met en pratique l'enseignement de saint Paul aux Corinthiens et à chacune de nous, qui nous présente la charité comme la règle d'or de toute vie et action collective: **"La charité est longanime . . . La charité ne passe jamais." (I Co 13, 4-8) J'ai confiance que telle sera notre règle de conduite!**

(1) Version française. Les paragraphes ont été lus alternativement en anglais et en français, en commençant par le français. Ces paragraphes sont numérotés.

OTTAWA (CCC) — Le Conseil pour l'application conciliaire sur la liturgie a, par un indult en date du 27 février, accordé aux évêques du Canada la permission de concélébrer à la messe chrismale du Jeudi saint.

La nouvelle en a été annoncée par Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet et secrétaire de la Commission épiscopale de liturgie.

Il est toutefois précisé que les concélébrants ne seront pas plus que 20 et que le rite fixé par le Conseil devra être utilisé. En outre, un prêtre compétent devra diriger le rite de la concélébration et veiller à l'exécution digne de la célébration.

Les prix du dévouement

Les p'tits frères de la commission Laurendeau-Dunton, ils y vont fort avec l'argent du peuple, — du moins selon toutes les apparences, du moins selon des renseignements fournis aux Communes par le secrétaire parlementaire du Premier ministre à la demande d'un député. La commission emploie 125 personnes en plus des dix commissaires et ces derniers reçoivent $100 par jour quad ils s'occupent de la commission. Mais, en dépit des photographies que l'on voit de temps à autre dans les journaux, ils ne siègent pas tous en même temps, ils n'ont pas tous siégé le même nombre de jours, ils ne sont pas tous également dévoués.

S'il faut se fier aux chiffres fournis par M. Jack Davis, le plus dévoué et le moins dévoué sont deux Canadiens français. M. Jean-Louis Gagnon, le champion, a touché $27,700 des débuts de la commission au 31 janvier 1965, tandis que M. Jean Marchand n'a reçu que $9,000. Le plus dévoué des présidents conjoints est M. André Laurendeau, qui a encaissé $24,800. L'autre, M. Davidson Dunton, semble avoir moins travaillé puisqu'on ne lui a donné que $17,200. Quant aux autres commissaires, voici le montant de leurs émoluments, ou indemnités, ou cachets, ou salaires, — en tout cas le montant total des chèques qu'ils ont endossés: le R.P. Clément Cormier, $12,800; M. Royce Frith, 11,850; Mme Gertrude Laing, $9,650; M. Frank Scott, $13,100; M. Paul Wynszynski, $10,450; M. J.B. Rudnyskuj, $10,900.

On s'étonne de constater que, selon ces chiffres, M. Jean-Louis Gagnon a siégé 277 jours et que M. Jean Marchand, moins assidu parce que moins énergique ou occupé ailleurs, n'a siégé que 90 jours. Mais que faisaient les autres commissaires pendant que M. Gagnon s'affairait ainsi? Quelqu'un nous souffle qu'au contraire de ses collègues, il a poussé le dévouement jusqu'au pays des Esquimaux où il a tenu quelques séances. Si telle est l'explication du montant de ses encaissements, en toute justice pour lui il faut la donner aux contribuables. Si les commissaires touchent $100 par jour "quand ils s'occupent de la commission", comment se fait-il que les uns s'en occupent plus souvent que d'autres?

Willie CHEVALIER.
(Le Droit)

Une formule en français

Un haut fonctionnaire au service de l'impôt sur le revenu vient de faire une mise au point qui devrait retenir notre attention. Il se peut que, par erreur, des personnes d'expression française aient reçu une formule d'impôt anglaise. Mais, dans la plupart des cas, cette anomalie est due au fait que l'année précédente, un Canadien français s'est servi d'une formule anglaise. Voilà la preuve que la victoire de la fierté nationale n'est pas encore gagnée. A quoi bon réclamer, à coups de sacrifice, du français, si trop des nôtres souffrent du respect humain et n'ont pas le souci et le courage de se servir de leur propre langue maternelle. Alors, pourquoi exiger que le gouvernement embauche du personnel connaissant le français et faire en général autant de chichi au sujet du bilinguisme? De grâce, un peu de patriotisme et de solidarité!

On peut maintenant "connaître une chose . . . dans les coins"

PARIS — L'Académie française poursuivant la revision du dictionnaire, a étudié les mots "coiffure" et "coin".

Les expressions: "coiffure en brosse", "salon de coiffure", "art de la coiffure" ont fait leur apparition dans les pages du dictionnaire. Le mot "coiffeuse" a été introduit avec la définition suivante: "se dit aussi d'un meuble muni d'un miroir devant lequel une femme se coiffe".

Les académiciens ont ajouté au mot "coin": "par extension, angle saillant ou entrant; le coin d'un mouchoir, d'une nappe, d'un champ".

Introduction encore de "coin de feu", fauteuil à dossier bas formant angle.

Deux expressions ont été données à titre d'exemple: "envoyer un enfant au coin" et "le petit coin".

Enfin, on pourra dire désormais familièrement: "connaître une chose dans les coins": en connaître tous les détails.

Vient de paraître

LES SIX

Les fondateurs de l'Eglise du Canada
par Emile Gervais, S.J.

Les six fondateurs de l'Eglise canadienne que le P. Gervais présente sont: François de Montmorency-Laval, Marguerite Bourgeoys, Marguerite d'Youville, Marie de l'Incarnation, Catherine de Saint-Augustin et Jeanne Mance.

Cet ouvrage n'est pas une étude approfondie de la personnalité des Fondateurs et n'expose pas non plus tous les titres qu'ils ont à l'admiration des Canadiens. Ce n'est d'ailleurs pas son dessein. Il se propose plutôt de faire connaître nos ancêtres spirituels à ceux qui n'ont ni le temps ni les moyens ou le courage de lire les biographies des pionniers de la foi au pays et de consulter à leur sujet les traités d'histoire et d'ascétisme. L'ouvrage présente quelques traits de la personnalité humaine et spirituelle de nos fondateurs, puis énumère rapidement les principales raisons que nous avons de les aimer, de les admirer et de les invoquer.

Paru aux éditions Bellarmin, l'ouvrage se vend deux dollars et peut être acheté dans toute bonne librairie.

La sève coule dans les érablières et, du début de mars à la mi-avril, c'est "le temps des sucres" pour le cultivateur de l'Est du pays. La photo ci-dessus illustre le bouillage de la sève dans une cabane à sucre de la province de Québec. Celle-ci est de loin la plus forte productrice de sucre et de sirop d'érable de toutes les provinces canadiennes.

Les conditions du dialogue entre croyants et incroyants

PARIS (CCC) — Prononçant l'allocution de clôture de la 17e Semaine des Intellectuels catholiques, Mgr Veuillot, archevêque-coadjuteur de Paris, a parlé du dialogue des chrétiens avec les non-croyants et déterminé les conditions auxquelles il doit répondre.

Après avoir félicité les organisateurs de la Semaine d'avoir abordé ce thème, Mgr Veuillot a ajouté: "Il n'est ni abusif ni indiscret, mais pleinement conforme aujourd'hui à la loi d'un authentique dialogue que des esprits difficiles, quand ils se rencontrent pour parler de Dieu, ne taisent pas leurs convictions intimes, car leurs échanges manqueraient d'une qualité indispensable s'ils ne confrontent pas, dans la sérénité et la loyauté d'un dialogue mesuré et respectueux de l'autre, les raisons décisives d'une attitude qui donne à leur existence son sens ultime."

Evoquant les inquiétudes de certains chrétiens devant ce dialogue, l'archevêque a affirmé: "Il serait gravement erroné de dénoncer d'emblée comme suspecte la volonté de dialogue, comme si elle constituait un symbole de la fragilité de la foi". Puis il a ajouté: "Il y a certes des contrefaçons du dialogue, par exemple, quand on cherche d'accentuer les lézardes qu'on a pu constater dans ses propres convictions religieuses."

Après avoir dit qu'il faut tenir pour saine l'intention d'écouter le monde et de lui répondre, qui anime dans la France d'aujourd'hui tant de croyants intègres, Mgr Veuillot a conclu en invitant les chrétiens à poursuivre le dialogue dans l'humilité, la lucidité et la prudence. C'est là l'obligation évangélique, le mandat missionnaire, le devoir d'apostolat.

Dans sa lettre, l'évêque de St-Flour déclare en outre que, pour que la voix du peuple chrétien puisse se faire entendre en ce domaine comme dans les autres, il recourra régulièrement aux conseils de chrétiens laïcs, comme il se sert déjà de ceux de ses frères dans le sacerdoce.

De cette coopération la "Semaine catholique" de Saint-Flour donne un nouvel exemple en publiant un appel de treize laïcs en faveur du Denier du clergé.

Un diocèse répond à 4 questions sur la pauvreté de l'Eglise

SAINT-FLOUR (France) (CCC) — Mgr Pourchet, évêque de Saint-Flour, a intitulé sa lettre pastorale de Carême: "Sommes-nous l'Eglise des pauvres?" Il l'a publiée, après avoir consulté prêtres et laïcs, et c'est donc une réponse de l'ensemble de son diocèse qui est donnée aux quatre questions suivantes:

— Y a-t-il des pauvres parmi nous et qu'en pense le Seigneur?

— Notre Eglise, en tant que communauté, vit-elle vraiment la pauvreté et que faudrait-il pour qu'elle la vive?

— Les chrétiens la vivent-ils, et quelles sont ses exigences vis-à-vis d'eux?

— Que faisons-nous et que pouvons-nous faire pour les pauvres?

Pour répondre à ces questions, Mgr Pourchet s'appuie donc sur les points de vue, les constatations et les expériences que prêtres et laïcs lui ont communiqués avec simplicité, franchise et exigence. Il écrit en conclusion:

"Nous acceptons très volontiers de rectifier, dans la vie de l'Eglise, tout ce qui peut trahir la pensée du Seigneur sur la pauvreté. Mais chacun d'entre nous a besoin d'une conversion, il doit accepter de se remettre en question, dans son style de vie, dans l'usage qu'il fait de ses biens, dans la façon dont il regarde l'argent.

"Chacun doit retrouver et vivre la forme de pauvreté qui convient à ses responsabilités et à ses possibilités.

"Mais surtout c'est dans notre coeur que cette pauvreté doit d'abord habiter. Toute notre vie chrétienne est commandée par l'amour et, comme l'écrit l'un d'entre vous, "notre pauvreté sera vraie si elle est humilité, charité, fraternité, c'est-à-dire si nous voyons en chacun notre prochain, et en notre prochain le Christ aux mille visages."

"Citoyens et ruraux devant l'urbanisation"

LYON (CCC) — La 52e session des Semaines Sociales de France aura lieu à Brest, du 9 au 14 juillet. Elle étudiera: "L'homme et la révolution urbaine: citoyens et ruraux devant l'urbanisation".

Si discutable qu'elle puisse être, l'expression de révolution urbaine a, du moins, le mérite d'illustrer la nouveauté, l'étendue et la profondeur d'un fait nouveau dans l'histoire. Une mutation profonde, conséquence de la révolution industrielle qui change le visage de la terre et modifie la condition des hommes.

Sa nouveauté même et son expansion rapide font que les hommes en maîtrisent encore assez mal les effets de toute nature: démographiques, économiques, sociaux, moraux et religieux. Qu'on songe à des problèmes quotidiens comme ceux de l'air, de l'eau, du logement, de la circulation ou à des problèmes plus profonds tels que ceux de la santé mentale ou de la criminalité juvénile.

Mouvement universel

Les conséquences de la révolution industrielle débordent les cités, car elle s'accompagne d'un mouvement d'urbanisation qui entraîne les campagnes comme les villes et elle s'étend rapidement aux pays sous-développés.

La pensée sociale chrétienne ne peut rester indifférente ou passive devant ces faits de notre temps. Aussi, après avoir étudié, l'an dernier, à Lyon, les conditions nouvelles du travail, les Semaines Sociales de France ont-elles choisi cette année comme objet de leurs études la révolution urbaine et le phénomène d'urbanisation.

Le cadre de leur session sera la ville de Brest, où les reconstructions provoquées par la guerre appellent à réfléchir sur l'urbanisme et dans cette Bretagne où le mouvement d'urbanisation soulève problèmes, difficultés, espoirs et conflits. Le lieu convient admirablement au sujet.

Nouvelle preuve de relations entre le tabac et le cancer

TORONTO — Une étude faite par des spécialistes torontois, et basée sur les relations chimiques du cancer et du tabac, a établi, sans aucun doute possible, que l'usage du tabac, ou plus exactement l'ingestion régulière et fréquente d'éléments de nicotine, est une cause du cancer.

Le contact des lèvres avec la cigarette, le cigare ou la pipe, l'ingestion des goudrons du tabac, et l'aspiration de la fumée du tabac sont des causes désormais incontestables de cancer, en particulier le cancer du poumon.

Le Dr William K. Kerr, de l'Université de Toronto, dit que, par suite d'une étude chimique poursuivie dans les cliniques et les laboratoires de recherches de cette institution, la "relation chimique" a été établie sans conteste possible, entre le cancer et le tabac.

L'étude précédente d'un groupe de spécialistes américains, l'an dernier, n'avait porté que sur les "relations statistiques" du cancer et du tabac. On avait découvert que le cancer est "plus fréquent" chez les fumeurs, que chez les non-fumeurs. Maintenant, dit le spécialiste torontois, la nouvelle série de recherches prouve de façon irréfutable "que le tabac est une cause chimique du cancer". Le mécanisme serait le suivant: les éléments du tabac, assimilés par l'organisme du fumeur, empêcheraient la synthèse ou la dialyse de certains éléments dans les cellules. Et ces éléments, n'étant plus assimilés ou éliminés normalement, causeraient le cancer, plus fréquent chez les fumeurs que chez les non-fumeurs.

"Tour d'horizon de l'Ouest canadien"?

MONTREAL (La Presse) — Les membres du Cercle international Sainte-Marie se réunissaient au Club de ingénieurs du square Phillips, pour entendre la présidente-fondatrice, Mme Maurice Sainte-Marie, parler de l'Ouest canadien.

La conférencière devait centrer sa causerie sur un personnage fort sympathique, le R.P. Albert Lacombe.

Le père Lacombe avait 22 ans quand il quitta le Québec pour l'Ouest canadien. C'est en 1951 qu'il devait tracer les premiers sillons à Saint-Paul des Cris, ces premiers sillons qui devaient être suivis de tant d'autres et faire de l'Ouest le grenier du monde. Il devait aussi, aidé de ses paroissiens, construire le premier pont de la Baie d'Hudson. Personne n'ignore le commerce important qui s'effectuait à partir de cette région. Pour avoir une idée exacte de l'importance de ces postes, dit la conférencière, en plus de ravitailler Blancs et Indiens, à la guerre de Crimée en 1854, 20,000 couvertures de peaux de bisons furent envoyées aux troupes anglaises.

"Les peaux de castor avaient aussi une valeur inestimable."

En quelques mots, Mme Sainte-Marie retrace l'histoire de l'aventure fantastique du Klondyke pour transporter ensuite son auditoire à Edmonton, la capitale de l'Alberta. "Il est doux à nos oreilles, poursuit la conférencière, d'entendre les noms de petites villes françaises tels que Dréau, Girouxville, Grande-Prairie, Joussard où des agriculteurs venus du Québec perpétuent la langue et les coutumes de chez nous. Pour rappeler le souvenir de celui qui fut parmi les pionniers à l'origine de Fort-des-Prairies, on a élevé un musée qui porte le nom de Lacombe, à St-Albert (en souvenir de son prénom) à huit mille environ d'Edmonton.

Le rêve des commerçants de l'Ouest était de voir un jour un chemin de fer à leur porte. C'est en août 1883 que devait être terminé le premier tronçon du Canadien Pacifique. C'est le père Lacombe qui fut alors aumônier des travailleurs à la construction du chemin de fer.

C'est sans doute en reconnaissance de ce service que le président de la compagnie, venu un jour à Calgary où se trouvait le père Lacombe, invitait ce dernier à venir dîner dans son wagon et le proclamait président à sa place. . . pour une heure. Le père accepta sans broncher . . . et nomma le président curé à sa place.

Mme Sainte-Marie, après avoir parlé de Winnipeg, devait, bien sûr, s'attarder sur l'énumération des beautés de Banff, de Jasper, du Lac Louise. La projection d'un film en couleur, propriété du Canadien Pacifique, devait compléter très agréablement ce tour d'horizon dans l'Ouest canadien, celui d'hier et celui d'aujourd'hui.

Le miracle des antibiotiques

Les sciences médicales ont fait plus de progrès en vingt ans qu'en vingt siècles. Les découvertes de la biologie et de la médecine, les progrès de la physique et de la chimie, les traitements nouveaux, et singulièrement le miracle des antibiotiques, qui suppriment les infections, les moyens de détection précoce ou de prévention des maladies, ont bouleversé les proportions des dangers qui menacent notre vie, dont la durée moyenne s'est allongée de plus de vingt ans.

Les maladies infectieuses, qui représentaient autrefois 80 pour cent des causes de mort, ont été maîtrisées par les antibiotiques dans la proportion de 80 pour cent des cas.

Les broncho-pneumonies, autrefois responsables de la mort des sujets âgés, les septicémies à streptocoques, à staphylocoques, les fièvres typhoïdes ou paratyphoïdes, la fièvre puerpérale, les endocardites infectieuses, les infections post-opératoires, ont cessé d'être mortelles, sauf rares exceptions. Il en est de même pour presque toutes les maladies infectieuses.

Depuis la découverte de la pénicilline, cent antiobiotiques nouveaux ont vu le jour. La plupart d'entre eux ont un "large spectre", c'est-à-dire sont capables de détruire non seulement les germes nocifs, mais encore des milliards de microbes normaux (surtout intestinaux) indispensables à la vie et la digestion des aliments, et leur destruction peut être suivie d'accidents graves, parfois mortels.

C'est pourquoi ces antibiotiques très puissants ne doivent être employés qu'avec un extrême discernement. **Tout antibiotique inutile est toujours nuisible.**

En dehors des complications mineures (allergies, mycoses, troubles digestifs, accidents sanguins) ils créent souvent une fatigue qui peut durer des mois et qui constitue une maladie plus grave que celle que l'on voulait guérir. L'abus des antibiotiques est un des maux du siècle et la crainte qu'ont certains médecins de n'être pas assez modernes crée par eux plus de désastres que de succès.

Il n'en est pas moins vrai que l'immortelle découverte de Fleming a transformé la pathologie des maladies microbiennes, autrefois les plus fréquentes causes de la mort des hommes.

La tuberculose a diminué de 80 pour cent par l'action des antibiotiques (streptomycine, isoniazide et P.A.S.) et les cas résistants sont vaincus par la chirurgie pulmonaire.

La syphilis a été effacée par la pénicilline qui guérit la maladie définitivement en quelques semaines et tarit les foyers de contagion. Encore assiste-t-on à une petite recrudescence de cette maladie due à une crainte trop vite rassurée, et au défaut de surveillance des pouvoirs publics.

En revanche, le bastion des virus filtrants est resté dans l'ensemble inattaqué. Ces virus, constitués par des germes infiniment petits, très contagieux, très diffusibles, très vite propagés de par le monde par la rapidité des moyens de transport, résistent entièrement aux antibiotiques.

La grippe épidémique de 1918-1919 a fait plus de victimes que la guerre qui l'a précédée. La vaccination préventive reste, en pratique, inopérante de par la multiplicité des virus grippaux, mais le danger des complications pulmonaires s'est beaucoup atténué par les antibiotiques et la maladie est beaucoup moins dangereuse qu'autrefois.

(Extrait d'un article du professeur de Gennes, de l'Académie de médecine, paru dans l'hebdomadaire **Les Nouvelles Littéraires.**)

<u>En feuilletant le journal</u>

Je me souviens...

par J.-R. Doiron

Il y a 10 ans (1955)

M. Edmond Brodeur, député provincial de La Vérendrye, se joignait aux autres députés catholiques de la législature manitobaine pour élever la voix contre une résolution du CCF voulant élargir les lois du divorce au Manitoba.

Les prévisions du budget de M. R. D. Turner, trésorier provincial du Manitoba, indiquaient un surplus de seulement $156,436. Les revenus devaient atteindre $58,475,000 et les dépenses étaient estimées à $58,318,564. C'était la septième année de suite où les impôts n'étaient pas augmentés au Manitoba.

A St-Jean-Baptiste, Man., les élèves suivantes subissaient avec succès les examens de musique de l'Université de Manitoba: très grande distinction, Rose-Marie Beaudette, Lucille Beaudette, Paulette Baril, Madeleine Damphousse (Letellier), Evelyn Walters (Ridgeville), Lenore Laufersweiler (Ridgeville); grande distinction, Sylvia Beauchamp (Vassar), Huguette Marion, Marie-Jeanne Bérard (Ste-Elisabeth), Peggy Dundas; distinction, Yolande Beaudette, Estelle Beauchamp (Vassar), Colette Jutras (Letellier), Louise Garand; avec succès, Bernieta Paschke (Morris), Jeannine Brunet (Lowe Farm).

Une épidémie d'influenza qui sévissait à Wolseley, Sask., obligeait les autorités de cet endroit à fermer les écoles.

Un groupe de jeunes filles de Zenon Park, Sask., présentait avec succès une pièce intitulée "La malédiction d'une mère". Mme Donald Wassill dirigeait cette pièce et les interprètes étaient Mlles Henriette Raby, Lorraine Chabot, Lorraine April, Denise St-Arnaud, Beverley Gress, Margaret Wassill, Annette Lambert, Lucille Lalonde, Denise Bernard et Marie St-Arnaud. Figuraient aussi sur la scène: les fillettes Jacqueline McCullough, Hélène Arès, Dorinne Vaillancourt, Thérèse Marchildon et Carole Leblanc.

Il y a 20 ans (1945)

Les ornements dont on s'était servi pour la messe du Jeudi-Saint à la cathédrale de St-Boniface avaient été confectionnés au Manitoba. En effet, un groupe de dames de Letellier avaient tissé le drap et taillé les vêtements: sept chapes, treize chasubles, dix dalmatiques, huit tuniques, un voile huméral et un grémial. En tout, ces dames avaient tissé 175 verges de tissu de soie. Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface, remerciait publiquement ces ouvrières bénévoles. On estimait à $2,000 la valeur de ces vêtements liturgiques.

Le comte David-L. George, homme politique de la Grande-Bretagne, mourait à l'âge de 82 ans. Natif de Galles, cet homme d'Etat avait été le centre de plusieurs conflits diplomatiques à la suite de la guerre 1914-18.

Le huitième Emprunt de la Victoire était lancé au Canada. L'objectif de ce nouvel emprunt était de $1,350,000,000 et le taux d'intérêt était de 3 pour cent. On s'attendait que la somme de $675,000,000 soit versée par des souscripteurs individuels.

Il y a 30 ans (1935)

Lord Bessborough, gouverneur général du Canada, prenait sa retraite et était remplacé par John Buchan. M. Buchan, littérateur anglais de renommée mondiale, était le premier roturier à accéder au poste de gouverneur général, mais, peu après sa nomination, il était élevé au rang de pair du royaume et prenait le nom de Lord Tweedsmuir.

Après leur congrès annuel, les maires du Canada nommèrent une délégation pour entrevoir le cabinet fédéral dans le but de demander que le gouvernement fédéral assume toutes les dépenses se rapportant au chômage, plaie sociale qui ne donnait aucun signe de disparition.

M. Sauveur Marcoux était le conférencier à l'assemblée mensuelle du cercle local de l'A.E.C.F.M. de Lorette, Man. M. Marcoux traitait avec beaucoup de maîtrise "Nos Ecrivains canadiens-français".

Le "poisson d'avril" du bureau du trésorier de St-Boniface était l'expédition des feuilles de taxes aux contribuables de cette ville le 1er avril.

Il y a 40 ans (1925)

Le prix du blé qui avait atteint un prix record de $2.20⅞ au cours de la saison plongeait à $1.44⅞ à la suite d'une avalanche d'ordres de vente. C'était une diminution de 76 cents pour la saison et de 16 cents au cours d'une semaine.

Le Conseil d'Education de la Saskatchewan adoptait sans modifications le programme de français dans les écoles primaires où les commissaires demandent l'enseignement du français. (Neuf ans plus tôt, le Manitoba faisait juste le contraire; il abolissait le français partout dans cette province.)

Au cours du mois de février 1925, au Manitoba, il y avait eu 1,201 naissances parmi lesquelles on comptait quinze couples de jumeaux. Les mariages durant le même mois s'élevaient à 368 et les décès à 441.

Plusieurs membres du clergé de Regina se rendaient à Rome pour participer aux fêtes de l'Année sainte. Parmi le groupe on notait Son Exc. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Regina, Mgr G.-E. Grandbois, procureur de l'archevêché, MM. les abbés A. Lemieux, de Willow-Bunch, O. Rioux, de Dollard, N. Poirier, de Ponteix, C. Poirier, de Wolseley, et A.-M. Ferland, de St-Antoine.

Le correspondant de Ste-Rose-du-Lac, Man., décrivait la scène printanière dans son village comme suit: "De l'eau, de la boue, des hommes avec des pelles qui nettoient les trottoirs et qui font des petits fossés, des enfants qui reviennent de l'école mouillés jusqu'à la cheville: voici ce que l'on voit ici depuis trois jours".

Il y a 50 ans (1915)

Alors que le "Winnipeg Saturday Post" affirmait que les fournisseurs de mauvaises chaussures pour l'armée étaient des manufacturiers canadiens-français, le "Free Press" reproduisait une dépêche envoyée d'Ottawa et rapportant que les 1,643 paires de chaussures défectueuses venaient de manufacturiers ontariens, sauf 75 paires qui venaient de manufacturiers de Québec d'expression française.

La brigade no 2 des pompiers de Le Pas était composée de Canadiens français. Le chef en était M. Louis Bacon et les pompiers, MM. J.-B. Pelletier, Henri Langlois, Albert Lafontaine, O. Girouard, Georges et Théo. Dupras.

Les usines servant à la réparation et au nettoyage des locomotives du chemin de fer de la Baie d'Hudson à Le Pas étaient la proie des flammes. Les deux locomotives à l'intérieur des usines furent complètement détruites.

AVRIL MANITOBAIN

Petits nuages gris, pourtant hier si blancs
Plaqués dans le grand bleu sous vos ourlets d'argent,
Déjà tombent de vous des "cieux" de gouttelettes
Arrosant tout le guetteur de pâquerettes.

Je vois le pied des arbres chausser la belle mousse
Où précoce, apparaît, l'herbe fine qui pousse.
Oui beau ciel printanier, pleure sur ma fenêtre
Ta prime pluie d'avril qui bientôt fera naître

Un grand tapis de vert, partout sur la prairie,
D'où jailliront soudain les jonquilles jolies.
Un lapin poivre et sel piteux et très mouillé
Ne semble pas trouver un coin pour se cacher.

L'oiseau a senti l'eau qu'un gros nuage annonce
Et quasi englouti, dans son nid il s'enfonce.
Que j'aime cette pluie qui frappe ma figure
Qui montrera demain la nouvelle nature.

Printemps de mon pays que tu es belle chose
Douce le long du jour et la nuit qui repose,
Tour à tour, les humains, les oiseaux et la fleur
Viendront te réclamer ton aimable chaleur.

Manie TOBIE.

La Centrale des Caisses Populaires tient sa 14e assemblée annuelle

La 14e assemblée annuelle de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba eut lieu au motel Niakwa le 9 mars dernier. Elle commença par un banquet à 5 h. 30 p.m., auquel 39 des 56 "membres" avaient envoyé des représentants. Parmi les invités qui prirent place à la table d'honneur, on remarquait tout particulièrement M. Raymond Bernier, président de l'AECFM et président de la Caisse Populaire de St-Boniface, et son épouse, entourant le président, M. Guy de Margerie. Le conférencier fut M. Gabriel Dufault, propagandiste de l'AECFM pour le Plan de Sécurité Familiale.

Immédiatement après le banquet, vers 7 h., M. de Margerie inaugura l'assemblée proprement dite en demandant à M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier, de réciter la prière des coopérateurs. Puis il souhaita la bienvenue à tous les délégués et visiteurs, soulignant que le but principal d'une telle réunion, c'est de rendre compte de l'administration pendant l'année qui vient de se terminer, et aussi de recevoir de la part des membres des directives pour l'année courante et leurs critiques constructives et franches.

Le rapport des directeurs fut lu par le président de Margerie. Le comité de direction, dit-il, a tenu 11 assemblées régulières et une assemblée conjointe des trois comités, et il se réunit avec le Conseil de la Coopération du Manitoba pour entendre M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, expliquer le "Co-op Trust" de la Saskatchewan.

Etudes sérieuses

Plusieurs études sérieuses furent entreprises durant l'année; le comité des finances a étudié toute la question des placements de la Centrale, se rendant compte qu'il ne sera pas facile de disposer d'une façon satisfaisante de certains placements à long terme, le comité de construction a étudié la question d'un nouveau local, plus permanent, pour la Centrale, mais pour le moment il conclut qu'il ne serait pas sage d'imposer de telles dépenses tant que les problèmes financiers ne seront pas résolus; le gérant et le président ont représenté la Centrale et le CCM à deux réunions organisées par les "Credit Unions" du Canada entier pour faire valoir le point de vue des coopérateurs auprès du gouvernement fédéral, en fonction du rapport de la Commission Royale Porter, de façon à contrecarrer certaines recommandations faites par cette Commission, lesquelles auraient pour effet d'affaiblir, sinon de tuer le mouvement progressif des Caisses Populaires; les directeurs ont suivi de près les démarches qui se font depuis quelque temps pour établir par l'entremise du gouvernement provincial un fonds de quelque $200,000 formé d'une petite partie des fonds de réserve des Caisses ou "Credit Unions" membres, afin d'assurer une espèce d'assurance financière au mouvement tout entier (Sept membres de la Centrale, seulement, ont indiqué qu'ils seraient prêts à participer à un fonds pour desservir les seules Caisses de langue française. Les directeurs croient donc qu'il ne serait pas possible pour le moment d'établir un fonds "pour nous seuls".); le CCM et la Centrale ont intensifié leurs liens plus intimes, par une délégation de leurs présidents respectifs à leurs diverses réunions, tout en étudiant s'il ne serait pas sage de joindre éventuellement les deux organismes en un seul; enfin, au chapitre des finances, les revenus de l'année sont plus élevés que jamais, les dépôts au capital social ont augmenté de quelque $200,000, et on propose de payer encore une fois un boni de 4½%, mais on a nommé un comité spécial chargé d'étudier l'administration des dépôts et de voir si on peut continuer à payer ce boni de 4½%.

Au cours de l'année on a acheté une copieuse à microfilm, ce qui assure les Caisses membres contre la perte ou la destruction de documents. On a dû remplacer deux directeurs, MM. Antonio Vielfaure et Joseph Desrosiers, par MM. René Mulaire, de St-Pierre-Jolys, et Maurice Gauthier, de St-Boniface. Un montant de $25,000 a été investi en obligations à St-Pierre-Jolys, récemment. Enfin, conclut le rapport, la Centrale a participé à l'assemblée annuelle du CCC et à celle du CCM, et elle apprécie et appuie l'oeuvre entreprise par l'Assurance-Vie Desjardins avec l'AECFM d'un Plan de Sécurité Familiale.

Crédit et Surveillance

Le rapport de la commission de crédit est signé par MM. J. Adrien Leclerc, président, Alexandre Dufault, vice-président, Germain Gosselin, Georges Forest, Roger Sabourin et René Toupin, secrétaire. Ils ont tenu 12 assemblées mensuelles et 2 réunions spéciales avec les autres comités de la Centrale, accordant 85 demandes d'emprunt au montant de $1,480,495, acceptant 3 contrats de délai, refusant 1 prêt parce que "La Caisse en question avait déjà emprunté de la Centrale plus que son actif et ses parts sociales à la Centrale le permettaient"; 4 demandes furent référées aux directeurs, parce que dépassant la limite fixée par eux; 3 demandes furent accordées partiellement. Du $1,480,495, seulement $642,536 furent "sortis" par les Caisses Populaires, et $590,222,.29 ont été remboursés par les Caisses en 1964. plusieurs demandes d'emprunt furent remises à l'étude, à cause d'un manque d'informations, parce qu'il n'y avait pas de mode de remboursement, pour manque de but ou d'indications de garanties, pour absence de rapport financier du mois précédent, etc.

La commission de crédit a recommandé à certaines Caisses de déposer au capital social de la Centrale, considérant leur montant réduit de parts et leur actif considérable, et aussi leurs demandes parfois au-dessus de la limite fixée. Elle a fixé au dernier mardi de chaque mois son assemblée mensuelle, sauf pour les cas d'urgence. La limite de 30 jours pour sortir l'argent accordé aux Caisses par elle fut encore observée cette année.

Selon le rapport du conseil de surveillance, signé par MM. l'abbé Pierre Gagné, président, Arthur Barnabé et Emile Desilets, deux inspections eurent lieu au cours de l'année 1964. La première, le 27 février, permit de vérifier la caisse, de faire l'examen des billets, des demandes d'emprunt, des garanties, des sécurités. La 2e, le 10 septembre, permit de vérifier la caisse, les recettes et déboursés, et aussi d'envoyer des états de compte à 22 caisses membres. On recommande d'augmenter de 3 à 5 le nombre des membres du conseil de surveillance.

De fait, par suite des élections qui eurent lieu un peu plus tard dans la soirée, voici les officiers de l'année 1965:

Les responsables

Bureau de direction: Guy de Margerie, président, abbé A. St-Laurent, aumônier, Oris Aquin, Joseph Demarke, Gaston Bohémier, René Mulaire, vice-président, Maurice Gauthier et J.-E. Beaulieu.

Comité de crédit: J.A. Leclerc, président, Alexandre Dufault, Roger Sabourin, Rémi Mercier et Georges Forest.

Comité de surveillance: P.-E. Desilets, président, Arthur Barnabé, G. Dupuis, G. Dufault et R. Trudeau.

Secrétaire-gérant: René Toupin; employée à la Centrale: Mme Florence Lussier.

Comme d'habitude, le rapport financier étale une série impressionnante de chiffres qu'il n'est pas nécessaire de répéter ici. En voici tout de même quelques-uns: Actif: $935,798.86; Revenus et Dépenses en 1964: $54,425.07; Recettes depuis la fondation: $63,581,920.70.

Après la lecture des divers rapports, on passa aux affaires nouvelles. M. Georges Forest avec quelques-uns des délégués officiels des Caisses Populaires demanda à la direction de la Centrale que le fonds de sécurité pour les C.P soit remis à l'étude afin d'en approfondir les avantages et les inconvénients.

Pour faire suite à leurs études, le CCM et la Centrale offriront cette année au cours de leurs soirées d'étude régionales l'occasion d'une étude plus approfondie de ce fonds de sécurité. Le sujet en sera confié à M. Guy de Margerie.

L'assemblée se termina par un vote de remerciement à M. Pierre Frossais, chef inspecteur des C.P. qui prend sa retraite après avoir tant servi le mouvement au Manitoba tout entier, mais tout particulièrement au Manitoba français.

Délégués et visiteurs ne se quittèrent qu'après un délicieux goûter offert par la Centrale.

A lundi prochain

Le Conseil de Ville ne se réunit pas le cinquième lundi du mois, alors congé pour M. Harry Lane, notre courriériste dévoué et compétent. Ce n'est pas une mince besogne que d'assister à une réunion "en anglais" et d'en produire un rapport "en français".

La Semaine des Bibliothèques ouvrira à St-Boniface le 3 avril

La Semaine des Bibliothèques se fêtera à la Bibliothèque de St-Boniface du 3 au 10 avril. Quoique les dates officielles à travers le Canada avaient été fixées pour le 10 au 17, nous avons cru bon les devancer puisque cela coïncidait avec la Semaine Sainte.

L'ouverture officielle aura lieu à la Bibliothèque Publique de St-Boniface le samedi 3 avril, à 8 h. 30. Suivra un concert musical avec commentaires du R. P. Martial Caron, S.J. Mme Pauline Boutal, de son côté, parlera de la première exposition d'art organisée par nos jeunes artistes, exposition qui se terminera ce soir-là.

Le thème cette année pour la Semaine des Bibliothèques est **l'éducation des adultes.** La nouvelle initiative artistique lancée par la bibliothèque exploite ce thème. Il est vrai qu'une visite à un musée ou à une exposition d'art mène souvent au désir d'approfondir ses connaissances sur l'art; l'assistance à un concert soulève parfois la curiosité de connaître plus adéquatement musique et musiciens. Et quelle meilleure façon de parfaire son éducation qu'un livre bien documenté et bien illustré? Il y a, à la bibliothèque, des ouvrages sur tous les sujets et c'est à nous de puiser à cette riche source mise à notre disposition par les autorités municipales.

On pourrait presque dire: "Qui cesse d'apprendre cesse de vivre". A tout le moins nous pourrions affirmer: "Qui cesse de lire cesse d'évoluer". Et dans ces temps modernes où l'évolution si rapide nous laisse haletants, il faut sans cesse lire pour se tenir au courant des problèmes mondiaux, pour se perfectionner dans son travail ou pour élargir sa pensée au contact de la pensée des autres. Nous devons ajouter aussi qu'il faut lire pour se divertir, car la lecture est un passe-temps irremplaçable.

Qui sait lire ne s'ennuie jamais!

Claire-M. AUDET.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE
Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés bordant ou y aboutissant, comme une taxe de frontage, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Aqueducs	
Avenue de la Cathédrale, de la rue Langevin à l'avenue Taché	
Avenue Taché, de la rue Despins à l'avenue de la Cathédrale	$65,000.00
Egouts	
Avenue de la Cathédrale, de la rue Aulneau à l'avenue Taché	23,000.00
Pavage avec béton armé (24' de largeur — 6" d'épaisseur)	
Rue Côté, en entier	35,000.00
Rue Yardley, de la rue Youville à la rue Des Meurons	21,000.00
Rue Lloyd, de Lyndale Drive à la rue Highfield	38,000.00
Rue Horace, de l'avenue Taché au chemin Ste-Marie	24,000.00
Rue Kenny, de la rue Marion à la rue Goulet — 32' de largueur de la rue Goulet au blvd Dollard — 24' de largeur	38,000.00
Nivellement et gravelage	
Chemin Bruce, de la voie ferrée (Canadien Pacifique) au chemin Mazenod	21,500.00

Coût actuel des améliorations sur base de frontage

Pavage des rues avec béton armé y compris le nivellement et tourbe de boulevard (période de 10 ans)

Comptant	$12.50 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.69835 du pied de frontage;

Installation d'égouts (période de 10 ans)

Comptant	$ 8.00 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 10 ans	$ 1.0869 du pied de frontage;

Installation d'aqueducs (période de 3 ans)

Comptant	$ 5.00 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$ 3.50 du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 3 ans	$ 1.87 du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$ 1.31 du pied de frontage pour terrains résidentiels;

Coût environ d'amélioration sur base de frontage

Nivellement et gravelage (période de trois ans)

Comptant	$ 2.15 du pied de frontage;
Versement annuel sur une base de 3 ans	$ 0.805 du pied de frontage;

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 26 mars 1965

N.B. — 1) Les pavés en question, dont le coût est mentionné ci-haut, sont des pavés règlementaires, i.e. 24 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur — l'excédant du coût sera absorbé par la Cité.

2) En vertu des dispositions de la Charte de la Cité, le coût d'une amélioration autre qu'un égout ou un aqueduc, sera distribué de la façon suivante, pour une amélioration de flanc:
Quinze (15%) pour cent sera prélevé contre les terrains de flanc;
Quatre-vingt-cinq (85%) pour cent sera absorbé par la Cité;

3) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.

IMPORTANT — L'amélioration affectant votre propriété est indiquée ainsi "O".

Au secondaire

Les éducateurs s'interrogent sur l'enseignement religieux

Le samedi 27 mars, quelque soixante-quinze éducateurs, répondant à l'invitation lancée par M. l'abbé Robert Lane, directeur diocésain de l'Office cathéchistique, se réunissaient à l'Institut Collégial St-Joseph pour étudier la situation de l'enseignement du catéchisme au niveau secondaire.

Après l'inscription d'usage et une "prière d'espérance," M. l'abbé Lane souhaita la bienvenue aux instituteurs présents et se dit heureux de voir l'intérêt qu'ils manifestent à l'égard de l'enseignement de la religion.

Depuis longtemps, remarque-t-il ensuite, l'attention se porte sur l'élémentaire où les choses bougent enfin, où un renouveau heureux est partout bien accueilli. Mais rien de satisfaisant n'a été fait encore au secondaire, pour les adolescents, pas plus ici qu'au Québec; même situation en Europe d'ailleurs, où les difficultés à ce niveau n'ont pas encore trouvé de solutions assez définies. Partout on reconnait la difficulté de rejoindre les adolescents, plus encore peut-être dans le domaine religieux que dans les autres domaines. L'inquiétude, l'angoisse même, face à ce problème, est générale: ne nous alarmons donc pas outre mesure; surtout n'allons pas croire que la situation est pire chez nous qu'ailleurs. D'autre part, sachons que la catéchèse des adolescents est en recherche, qu'il se fait ici et là des expériences et des essais qui, peut-être, s'avéreront des chemins pratiques pour nous sous peu.

En attendant ces solutions, continue l'abbé Lane, il importe que nous fassions de notre mieux dans les circonstances et avec les moyens actuels. Précisons donc le but de catéchèse: faire grandir nos adolescents dans le Christ. Par conséquent, étudier les chemins à prendre: découvrir les intérêts religieux des jeunes et partir de là pour leur faire rencontrer Dieu; chercher l'approche pédagogique la plus propre à engager les jeunes dans ce cheminement; rectifier au besoin notre attitude afin d'améliorer nos relations humaines avec nos élèves. Pour nous aider à faire le point tout en sondant la profondeur du problème, l'abbé Lane suggère de discuter en groupes un "questionnaire-enquête sur l'enseignement religieux au Secondaire". Pour cela, les éducateurs se divisent en groupes ayant un même ou un semblable intérêt, et échangent librement leurs opinions jusqu'à l'heure du dîner, sinon même durant l'heure du dîner.

Réponses très variées

A la question "Quelle est la réaction des élèves devant la classe de Religion?" — réponses très variées allant d'un extrême à l'autre. Ainsi certains jeunes diront: "Le catéchisme c'est toujours la même chose! On apprend cela depuis la 1ère année." D'autres avoueront: "Comment se fait-il qu'on ne nous ait jamais dit telle ou telle chose?" Quelques-uns s'interrogent sur l'obligation qui leur est imposée d'assister aux classes de catéchisme. Nombreux sont ceux qui se récrient contre l'examen "puisque le catéchisme, ça ne fait pas passer de grade." On ne peut tout citer, mais on ne peut omettre cette réflexion d'un jeune: "Comment est-ce que je pouvais être intéressé aux leçons de catéchisme à l'école quand je sentais les professeurs non-engagés eux-mêmes?" Et cet élève avait eu des religieuses et des professeurs laïques tour à tour . . .

A une deuxième question: "Quels sujets intéressent ou n'intéressent pas les élèves, et pourquoi?" — même gamme de divergences. Chez certains l'intérêt se porte sur le Concile, le péché et la morale en général, et bien sûr, la pureté. Tandis que d'autres disent "en avoir soupé du Concile", font la moue sur la messe comme d'un sujet usé, veulent du positif et demandent: "parlez-nous de la charité" — "on nous a assez parlé de pureté".

En général, on s'accorde toutefois à vouloir des lumières sur la liberté et les problèmes du monde moderne: ces sujets varient avec les années d'école mais reflètent les questions discutées actuellement, à partir de nos relations avec les non-catholiques jusqu'à la limitation des naissances. Il est intéressant de constater que même en 9e année, il existe un désir de voir la classe de religion rejoindre la vie chrétienne telle qu'elle peut se vivre actuellement.

Sujets en désaffection?

Quant aux sujets en désaffection chez les élèves, on remarque que tout y passe dans les manuels traditionnels: l'étude du dogme, des sacrements, et des commandements. On ne s'est malheureusement pas attardé à se demander pourquoi il en est ainsi. Peut-être est-ce parce qu'on avait déjà signalé que les élèves ne veulent pas se faire répéter exactement les mêmes "vérités" depuis la 1ère à la 12e année d'école? Mais il semble que les éducateurs pourraient avec profit réfléchir sur cette désaffection des élèves. Est-ce parce que notre "conception" du dogme, des sacrements et de la morale est coupée de la vie chrétienne actuelle? Ces sujets peuvent-ils rejoindre les aspirations chrétiennes des jeunes? leurs intérêts? Y a-t-il des aspects du dogme, etc. . . . que les jeunes sont maintenant à même de découvrir avec des yeux nouveaux? Peut-être en viendrions-nous à constater que nos "vérités" sont figées et que c'est la raison pour laquelle on les répète d'année en année sans pouvoir rejoindre les intérêts chrétiens des jeunes.

La troisième question "Quel genre de classe de Religion les élèves aiment-ils?" — "ou n'aiment-ils pas?" — renconira plus de réponses semblables que les précédentes. En général: cercle de discussion avec mise au point par l'aumônier ou le catéchiste; dialogue ou discussion générale en classe avec le professeur; questionnaires répondus en équipe sur une question ou une page d'Evangile bien précise; recherches et lectures individuelles avec rapport ensuite à la classe. Un groupe a même admis que tous les genres "prennent", même le genre conférence si celle-ci est bien vivante; cependant ce dernier genre semble avoir moins de vogue.

Plusieurs groupes, s'étant attardés à discuter longuement les premières questions et à "dialoguer", n'ont pas abordé, ou à peine, la quatrième question "Quelle attitude aiment-ils que nous prenions avec eux comme éducateur dans la classe de Religion?" ni la cinquième: "Quel point aimeriez-vous voir discuté par le panel cet après-midi?" Mais incidemment, au cours de leurs discussions, ils avaient quand même touché à ces deux points là. Aussi le panel eut-il du pain sur la planche quand il se présenta en assemblée plénière à 1 h. 15 p.m.

Le panel

L'animateur du panel était le R. P. B. Pinette, O.M.I., du Sacré-Coeur; les membres: le R. P. P. Lambert, S.M., de l'Ecole Provencher, Soeur Raymond-de-Jésus, S.N.J.M., de Somerset, Soeur Blandine, C.R.I.P., de Notre-Dame-de-Lourdes, Mlle Céline Houde, A.R.C., de Sainte-Anne-des-Chênes, et M. R. Deleurme, de Saint-Norbert.

Ils eurent fort à faire pour tenter de répondre aux problèmes proposés par les différents groupes. En somme, voici quelques-unes des opinions émises: Il ne faut pas laisser de côté, absolument, le programme; on en a un pour toutes les matières. Le programme donne des lignes de conduite, sert à bander les énergies en un sens précis. D'ailleurs, il répond souvent à nombre de problèmes des jeunes. — Alors, comment améliorer le programme? Ce n'est pas facile, mais on pourra examiner ce qui vaut d'être retenu dans les manuels actuels, chercher ce qui peut seconder cette matière, mais viser quand même à une unité, sans quoi on risque d'être sur ce champ de bataille comme des francs-tireurs, sans but précis.

Que dire des méthodes "dialogue et discussion? — Elles sont bonnes, car elles donnent l'occasion de faire saisir qu'il y a un problème qui demande une solution; encore parce qu'elles donnent la chance au jeune d'exprimer sa pensée. Mais elles cachent plus d'un danger: que l'on discute seulement pour discuter et s'entendre parler, sans arriver à une solution, sans la désirer, ou sans vouloir l'accepter peut-être; dans certains milieux, avec certains groupes, elle peut provoquer une suffisance révoltante. Il faudrait plutôt qu'elle donne aux jeunes l'impression que nous sommes engagés avec eux dans ce problème, que nous sommes chercheurs avec eux de la solution qui favorisera notre rencontre avec Dieu.

Conclusions

Il appartenait à M. l'abbé Lane de tirer les conclusions de la journée. Avant de les préciser, M. l'abbé demanda l'avis de l'auditoire sur quelques suggestions émises au cours de la journée: un autre manuel? liste de thèmes à élaborer? constitution d'un comité diocésain pour le secondaire? les examens? une enquête auprès des jeunes eux-mêmes quant aux thèmes à choisir? — M. l'abbé répondit qu'en attendant de trouver un meilleur manuel, il faut l'adapter de son mieux, en suivre les grandes lignes, mais avec liberté d'ajouter ou d'insérer les thèmes désirés par nos élèves de façon à rejoindre certains éléments, certains besoins propres à leur âge et à leur développement. Un sous-comité sera formé; il verra à dresser la liste de ces thèmes. Une enquête pourra se faire aussi pour saisir concrètement les besoins des jeunes. Quant à l'examen, qu'il y en ait un, oui, mais préparé par le professeur; pour cette année encore, qu'on en envoie les résultats à l'Office Catéchistique; mais discrétion est laissée à chaque localité de faire ce qu'il y a de mieux avec les notes chez soi: de les donner ou non à l'élève, à l'école, etc.

Un psaume "d'espérance" encore termine cette journée que tous estiment avoir été aussi intéressante que profitable.

S. L.-G.

Nouveaux postes de Radio-Canada: Winnipeg et Schefferville?

OTTAWA — La Société Radio-Canada a demandé au Ministère des Transports l'autorisation d'acheter deux stations privées de radio, CFMW-FM à Winnipeg et CFKL à Schefferville, au Québec. Cette demande a été étudiée à la dernière audience publique du Bureau des Gouverneurs de la Radiodiffusion à Vancouver, le 27 mars.

L'acquisition de CFMW-FM permettrait au réseau FM de langue anglaise de posséder une station dans le centre du pays. La nouvelle station s'ajouterait aux quatres autres stations du réseau FM. Le programme serait celui de CBU-FM de Vancouver, qui transmet les émissions de réseau avec un délai d'une semaine. De plus, CFMW-FM, comme la station de Vancouver, réaliserait plusieurs émissions locales chaque semaine.

Nouveau sous-secrétaire du Concile

ROME (CCC) Son Exc. Mgr Jacques Le Cordier, évêque auxiliaire de Paris résidant à St-Denis, a été nommé sous-secrétaire du Concile en remplacement de Mgr Jean Villot, archevêque de Lyon, élevé au cardinalat.

Défilé de mode "Allo Printemps"

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens salua l'arrivée du printemps le dimanche 21 mars par un défilé de mode présenté à la salle Wigwam du Niakwa Motor Hotel à 2 h. et à 7 h. Malgré le froid rigoureux plusieurs dames assistèrent à ce dévoilement des créations printanières et estivales.

Elles purent apprécier les nouveautés 1965 de genres différents, entre autres des vêtements de sport, des manteaux tout-temps, des tailleurs, des manteaux, des robes pratiques, des robes de cocktail, des tenues d'hôtesse, des ensembles de voyage, et des déshabillés.

Selon le défilé, ce printemps verra l'adoucissement des lignes. La mode printanière caresse la silhouette au lieu de l'étreindre. L'accent est surtout sur la féminité et la ligne jeune. La robe fourreau semble perdre du terrain à la faveur de la ligne A, qui est très favorisée. Quelques fantaisies de la mode de cette saison sont les boutons de nacre, les ceintures travaillées, le double boutonnage, les manches longues et étroites. D'autres caprices de la mode sont le col Chelsea, la taille empire et l'allure londonien. La réversibilité est très appréciée dans les ensembles de sport, dans les robes d'hôtesse et dans les imperméables. Çà et là résurgit l'influence 1920. L'effet matelot paraît dans nombre de robes, manteaux et imperméables.

Couleurs en vogue

Le bleu marine sera très en vogue pendant la belle saison. Le beige, le blanc, le rouge, le jaune et l'orange seront également à l'honneur. Voilà pour les tissus unis. Pour ce qui est des imprimés, le défilé souligna surtout les mélanges inattendus de couleurs tels que l'alliance du vert et du bleu, ou de l'orange, du jaune et du rose.

Le défilé fit aussi ressortir la variété des tissus utilisés pour la confection des vêtements féminins. Les tissus rugueux sont à la page. Plusieurs tissus sont à recommander surtout pour les robes de voyage à cause de leur infroissabilité presque totale. De très jolies robes de réception sont de dentelle de coton blanc sur taffetas.

Après le défilé on offrit un régal artistique à l'assistance. Mme Louise-Roy Morin était l'artiste invitée. D'une voix d'une rare beauté elle interpréta "Le chant de la nature" et "Yours Is My Heart Alone". Pour la circonstance Mme Morin portait une robe authentiquement indienne, de cuir frangé.

Enfin ce défilé très réussi se termina par un goûter.

Dames responsables

Mme Roger Blanchette était la présidente du comité qui organisa le défilé. Elle était assistée de Mme Roger Vadeboncoeur, qui s'occupait des mannequins, de Mme Aimé Normandeau, à qui on avait confié la vente des billets, et de Mmes Henri Piédalue et Marcel Dumaine qui étaient responsables des programmes.

Les mannequins étaient Mmes Cindy Boulanger, Isabelle Brouillet, Yolande Hamonic, Pat Labossière, Rita Lavergne, Thérese Mahé, Raymonde Marius, Solange Normandeau, Claudette Préfontaine, et Mlles Suzette Lacroix et Gloria Piédalue. Elles présentèrent les modèles avec grâce et distinction. La description des modèles se fit en français et en anglais par Mmes Jean Joyal et Kay Alsop.

Mme Roger Blanchette souhaita la bienvenue et Mme Maxime Desaulniers fit les remerciements. Cette dernière qui est présidente de la section de La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens exprima la reconnaissance de la Ligue non seulement aux dames présentes, mais également aux maisons d'affaires et autres qui avaient prêter mainforte à la Ligue, nommément le Polo Park Merchants' Association pour les modèles, le Park-Way Hair Designs pour les coiffures, Mmes Marge McKay et Georgina Aikens pour le maquillage, l'Indian and Métis Friendship Centre pour le prêt de la robe que portait Mme Morin et pour les bandeaux qui ceignaient le front des caissières.

Le défilé de mode "Allo Printemps" a eu un beau succès si l'on en juge par le grand nombre de dames qui se sont rendues à l'hôtel Niakwa soit l'après-midi, soit le soir, pour assister à cet avant-première des toilettes qui seront en vogue pendant la nouvelle saison.

A la mémoire de S. M. Joseph-de-l'Eucharistie

Nombreuses sans doute sont les personnes qui ont appris avec regret le décès de Soeur M. Joseph-de-l'Eucharistie, le 22 mars dernier.

Avec regret, oui, mais sans surprise, toutefois, car à la frêle religieuse qu'elle était, bien peu auraient promis quatre-vingt-cinq ans de vie. Au surplus, elle était depuis assez longtemps si sérieusement malade qu'on aurait pu prévoir sa fin à une plus brève échéance. Cependant, le Seigneur en avait jugé autrement: Il voulait que sa servante ajoute à de longues années d'activité en sa vigne, des mois de pénible inaction et le mérite d'une crucifiante maladie.

Née en 1879, à St-Jean-Baptiste, Manitoba, du mariage de Théophile Thibault et de Marie Plamondon, Victoria fut l'aînée de quatorze enfants. Elle enseigna quelques années à l'école du Petit Lac, dans sa paroisse natale, avant d'entrer au noviciat des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Elle y fit profession, sous le nom de Soeur M. Joseph-de-l'Eucharistie, en 1904.

Puis, soixante années durant, elle allait se dévouer ici et là: d'abord à Valleyfield, Qué., à Key West, en Floride; ensuite au Manitoba, tour à tour à l'école de l'Immaculée-Conception, à Ste-Agathe, à l'Académie Ste-Marie, à l'Académie St-Joseph, à St-Jean-Baptiste, à St-Pierre-Jolys et à Somerset. Le début de sa carrière est tout entier consacré à l'enseignement. Mais les autorités de sa communauté ont vite remarqué ses éminentes qualités de coeur et d'esprit: on lui confie la charge de supérieure qu'elle occupe pendant plus de vingt ans, à Ste-Agathe, à St-Boniface, à St-Jean-Baptiste, à St-Pierre-Jolys, de nouveau à Ste-Agathe, et enfin à Somerset, où elle sera la supérieure fondatrice. En ces différents centres, les anciens élèves et les paroissiens se souviendront longtemps de cette religieuse aussi délicate que ferme, aussi prudente que déterminée, aussi charitable qu'énergique. Partout on ne la connaît guère que comme "la bonne soeur supérieure".

Bonne! Ce mot la résume, il nous semble, comme le seul mot "juste" qualifie dans l'Evangile son cher patron, saint Joseph. Bonne, elle le fut pour les enfants qui venaient à elle avec confiance, comme à une maman; pour les pauvres dont elle comprenait la détresse. Bonne, elle le fut aussi pour les adolescentes à la croisée des chemins: combien lui doivent d'être entrées généreusement dans la vie religieuse, ou d'avoir sereinement fondé un foyer! Les pères et mères de famille, les commissaires d'écoles, les curés de paroisses qui l'ont connue, tous sont unanimes à rappeler sa bonté affable, son accueil toujours bienveillant.

Aux personnes qui s'informaient de sa santé, pourtant souvent chancelante, elle se hâtait de répondre brièvement pour demander: "Et votre maman? Et vous-même?" Semblable oubli de soi d'ailleurs, tout au long de sa vie. Elle avait certes compris qu'à l'exemple du Maître, le supérieur doit être celui qui se met au service des autres, qui endosse leurs fardeaux en plus du sien. Le Maître! Elle vivait tellement en union avec Lui qu'elle n'agissait pour ainsi dire que par Lui et avec Lui. Aussi, comme Il a dû lui dire cordialement: "Viens, bonne et fidèle servante, entre dans la joie de ton Maître".

A sa famille éplorée, à ses amis affligés, nous offrons nos respectueuses sympathies, mais nous disons aussi: "Confiance! Nous avons une protectrice de plus au ciel".

Les progrès de l'enseignement selon un rapport d'Unesco

PARIS (CCC) — L'annuaire statistique 1963 vient d'être publié par l'UNESCO en édition bilingue. Il est consacré en majeure partie aux statistiques de l'éducation.

En 1960, on comptait environ 425 millions d'élèves et d'étudiants dans le monde, plus quelque 17 millions d'enfants recevant un enseignement pré-scolaire et deux millions de jeunes suivant un enseignement spécial: soit 44 pour cent de la population mondiale âgée de 5 à 19 ans. Parmi eux, 79 pour cent fréquentaient le premier degré (336 millions); 18 pour cent, le deuxième (62 millions); 3 pour cent, l'enseignement supérieur (13 millions). Notons que ces totaux et pourcentages ne tiennent pas compte de la Chine continentale.





M. Raymond Bernier — M. Georges Laberge

Première réunion annuelle de la "nouvelle" librarie

La Librairie "Lumen" dont le nom paraît encore dans le bottin téléphonique sous l'étiquette "Fides" a tenu sa première réunion officielle.

Cette entreprise culturelle, qui trace ses origines à St-Boniface, au-delà de "Fides" jusqu'à l'Action catholique diocésaine, est devenue en effet, il y a huit mois, une oeuvre communautaire.

Mercredi soir dernier, les cinquante "actionnaires" se sont réunis au Collège de St-Boniface pour faire le point des mois écoulés et prévoir d'autres développements.

Entreprise assez originale, car dans la distribution des parts aux Manitobains on a adapté un principe des coopératives, de sorte que chaque détenteur est sur le même pied que les autres, quoique parmi eux il y a des "propriétaires" individuels aussi bien que des associations d'envergure.

Les pronostics sont encourageants. Depuis huit mois les ventes ont augmenté de 17 pour cent. Avec 80,000 volumes d'inventaire et une clientèle habitant deux provinces, la Librairie Lumen Book Store Ltd. est dans son genre la plus grande du pays. Elle diffère de plusieurs autres qui se spécialisent, qui surveillent la rentabilité avant tout, et qui s'attachent à la rapidité d'écoulement du stock. Dans le but de rendre service et de faciliter l'habitude de la lecture, Lumen s'occupe même de commandes outre-mer, jusqu'à 150 par mois.

Conseil d'administration

M. Raymond Bernier a été élu à la présidence; le Dr J.-C. Lavoie, à la vice-présidence; M. Rémi Lafrenière, secrétaire, et Mme Marcelle Forest, trésorière. Huit autres actionnaires font partie du conseil d'administration.

Les Anciens du Collège recevront les Finissants dans leur Association

Le conseil de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface vient de rétablir, tout récemment, une tradition qui tendait à perdre son droit de cité. Il s'agit de la réception de la classe des finissants au sein de l'Association. Cette tradition semblait avoir perdu son sens à cause de la conception différente que les finissants entretenaient par rapport aux fêtes de fin d'année. Cette année, cependant, après cette période d'adaptation, les anciens auront le plaisir d'accueillir ce nouveau groupe de façon plus formelle.

Cette cérémonie aura lieu le vendredi 2 avril, à 8 h. 30 p.m., dans la salle académique du collège. La cérémonie elle-même sera très brève: M. Lucien Guénette souhaitera la bienvenue aux finissants '65, et des cartes de membre leur seront distribuées par le président actuel, M. Bernard Aubry.

Le but primordial de la soirée, c'est de permettre la rencontre et la communication entre les anciens et la classe des finissants. Ce manque de communication s'est peut-être trop souvent fait sentir dans le passé, et le conseil ne peut trop fortement réitérer l'invitation à tous les anciens, avec leur dame ou amie, de se rendre à cette réception. Les Dames Auxiliaires ont consenti à préparer le goûter et un vin sera servi.

La plupart des anciens ont déjà reçu une carte d'invitation. Cependant il se peut que par inadvertance quelques oublis se soient glissés ici ou là. Si tel était le cas, nous nous en excusons et nous vous prions par la présente de vous y rendre de toute façon.

Tous les anciens savent que l'aumônier de l'association, le Père Lucien Hardy, S.J., a été récemment atteint par la maladie. Nous sommes heureux d'annoncer que le Père reprend "hardiment" et rapidement ses forces, et qu'il pourra sous peu rendre encore d'innombrables services aux anciens. Nous lui souhaitons un rétablissement prompt et sûr.

En terminant, nous aimerions vous rappeler que la réception a lieu le vendredi 2 avril, à 8 h. 30 p.m. Tout ancien se doit, dans la mesure du possible, de s'y présenter et d'offrir ainsi aux finissants un accueil cordial dans les cadres de notre association.

COMMUNIQUE.

Petites Notes

M. et Mme Armand Lévêque, de St-Boniface, sont revenus enchantés d'un voyage d'un mois en Californie où ils ont visité leurs soeur et belle-soeur, Mmes Blanche Bourdon et Aimé Lévêque ainsi que beaucoup d'autres parents et amis. Le retour au Canada s'effectua via Portland, Seattle, Vancouver, etc.

Remerciements

Mme Rose Hébert et ses enfants désirent remercier, par la voie du journal, les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre manière à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Fortunat Hébert.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface No 3158

Le lundi 22 mars dernier, la salle du Club St-Michel était remplie de Chevaliers de Colomb, dont un grand nombre d'anciens venus souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres, qui étaient au nombre de 18.

La soirée débuta par une "courte" assemblée "prolongée" du Club St-Michel. Un rapport sur les activités du nouvel exécutif de 5 mois fut donné, avec détails assez précis, par le Frère Président N. T. Mais pas assez précis, selon le Frère L. B. Le Frère Lucien B. se vantait d'avoir versé des sommes considérables! Pourrons-nous jamais venir à savoir les détails à propos des fameux chandails de balle?

• • •

Lorsque cette chronique paraîtra, le grand tirage sera déjà un fait accompli. Nous souhaitons de la chance à nos bienfaiteurs. Signalons que le Frère L. C. a fait un travail gigantesque, et que le Conseil St-Boniface est privilégié d'avoir un membre de cette trempe dans ses rangs. Alors, merci, Léo, n'est-ce pas, Frère Turenne?

Espérons que les nouveaux membres auront compris que la vente des billets . . . ce n'est pas une farce!

Nous étions heureux de constater que nos nouveaux membres feront honneur à leur conseil. Ils l'ont prouvé, lundi dernier, en prenant une part active à leur première assemblée. Nous les félicitons, et nous sommes fiers d'être leurs frères!

Signalons que le Frère Paul, de l'Ecole Provencher, était parmi les anciens membres, lundi dernier. Nous savons qu'il fait du bon travail avec nos fils. Comment trouve-t-il leurs pères? Tel père, tel fils?

• • •

Frères Chevaliers, n'oubliez pas la soirée des Ex Grands-Chevaliers le 29 mars.

• • •

Le dimanche 11 avril, au Grand Séminaire de St-Boniface, il y aura un déjeuner-communion de Chevaliers, avec leurs épouses. Ne le manquez pas. Si vous avez des aspirations religieuses pour vos fils . . .

APRES-TOUT.

Les jeunes et l'école

Trop de jeunes veulent quitter l'école le plus tôt possible. Le désir d'être libre, de gagner de l'argent, ou parfois l'insuccès scolaire les poussent à agir ainsi.

Pourtant les avantages que leur apportera, plus tard, une année supplémentaire d'étude; la valeur d'un diplôme de "High School"; les débouchés ouverts à une éducation supérieure; tout cela devrait les pousser à rester à l'école.

Comment les parents peuvent-ils développer chez les jeunes ce désir de rester à l'école? Quelle attitude pourra convaincre un jeune à terminer son cours? Que faire avec un fils qui réussit mal en classe? Les parents peuvent contribuer plus qu'ils ne pensent au bonheur futur de leurs fils et de leurs filles en les encourageant à poursuivre leurs études. Mais il est bien difficile de savoir comment s'y prendre pour créer ce désir chez les jeunes.

Tous ces problèmes seront étudiés à la prochaine réunion de "Parents et Maîtres" de la paroisse Basilique, le mardi soir 6 avril, à 8 h. 15, à l'Académie Saint-Joseph. Le Père Alfred Ducharme, S.J., recteur du Collège, apportera des réponses à ces questions importantes. Une discussion permettra ensuite d'échanger des idées et des expériences en ce domaine.

Invitation à tous les parents. L'expérience des maîtres qui voudront bien se joindre au groupe profitera à tous.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SP 4-2541, poste 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Films au cours d'été

Le petit écran vous offrira un excellent choix de films au cours des prochains mois.

Au cours du trimestre avril-mai-juin, le réseau français de télévision de Radio-Canada présentera aux cinéphiles un programme extrêmement varié, susceptible de plaire à tous les goûts. Les vendredi et samedi soirs à 8 h. 30 et tous les soirs à 10 h. 30 ou à 11 h., chaque téléspectateur est assuré de trouver un film intéressant. Films d'aventures, films de guerre, films d'amour, réalisés en France, aux Etats-Unis, en Italie, parfois en Russie ou en Allemagne. Films mettant en vedette les plus grands noms du cinéma international; chacune de ces productions offre quelque chose d'attachant, et la liste en serait trop longue à énumérer.

Hommage à Gérard Philipe

Onze des meilleurs films tournés par le célèbre comédien français seront à l'affiche entre le 20 avril et le 29 juin. Tous ces films, réalisés entre 1947 et 1960, offrent, en quelque sorte, une vue panoramique de l'éblouissante carrière de Gérard Philipe.

Le 20 avril, à 10 h. 30 du soir, le premier film de la série "Hommage à Gérard Philipe" sera "le Pays des étoiles". Le 27 avril, à la même heure, on verra "le Diable au corps", une réalisation de Claude Autant-Lara, où Gérard Philipe partage la vedette avec Micheline Presle. On se rappelle l'excellent film que Claude Autant-Lara a tiré du roman de Raymond Radiguet. Quant à l'interprétation de Micheline Presle et de Gérard Philipe, de l'avis de la critique en général ils sont excellents tous les deux dans ce film.

Le 4 mai, "Hommage à Gérard Philipe" présentera "Tous les chemins mènent à Rome". Le 11 mai, ce sera "la Beauté du diable". On se souvient de ce merveilleux film où Gérard Philipe incarnait le jeune Faust aux côtés de Michel Simon dans le rôle du vieux docteur. Le 18 mai, Gérard Philipe reviendra dans "les Belles de la nuit". Le 25 mai, "Monsieur Ripois" sera au programme, avec un Gérard Philipe séducteur, don Juan et cynique comme on ne l'a pas vu souvent.

Prix du jury au Festival de Cannes en 1954, "Monsieur Ripois", film de René Clément, nous montre un Gérard Philipe en monsieur pas très catholique, exploiteur de femmes et d'une mauvaise foi véritablement impardonnable. Un seul exemple suffit à prouver la malveillance de M. Ripois: le jour même de son mariage avec la jolie Catherine, il tombe amoureux de Patricia et il fait mine de se suicider, pour se justifier aux yeux de sa jeune femme qui se laisse duper d'autant plus facilement qu'elle l'aime sincèrement.

Le 1er juin, c'est dans le rôle de Julien Sorel, l'arriviste à tous crins décrit avec Maestria par Stendhal, qu'on reverra Gérard Philipe. A l'affiche ce soir-là: "le Rouge et le noir", un film de Claude Autant-Lara où Gérard Philipe joue aux côtés de Danielle Darrieux, Renée Clément et une pléiade d'artistes français réputés. Le 8 juin, on reverra Gérard Philipe dans une production franco-allemande intitulée "les aventures de Till, l'espiègle". On dit que Gérard Philippe désirait depuis longtemps interpréter ce rôle plein de fantaisie et de grâce, un rôle tellement bien fait pour lui, au fond. Voilà pourquoi les réalisateurs du film lui en ont confié la mise en scène. Il s'en est tiré avec honneur, reconstituant des décors qui rappellent irrésistiblement Breughel.

Le 15 juin, toujours avec Gérard Philipe, on verra "Pot-Bouille", film de Julien Duvivier, avec Danielle Darrieux, Dany Carrel et Jacques Duby. C'est l'histoire d'un jeune aventurier qui se soucie bien plus de petites femmes et d'argent gagné facilement que du travail qu'on lui a donné dans un magasin de "frivolités pour dames". Le 22 juin, dans "Montparnasse 19", on verra Gérard Philipe incarner avec brio le peintre Midigliani. Comme le souligne un critique français: "L'interprétation de Gérard Philipe, jeune Midigliani au visage si expressif et si attachant, est vraiment inoubliable. Jeanne Hebuterne, sous les traits d'Anouk Aimée, a une dignité, une grâce pure et réservée au-dessus de tout éloge. Les images sont d'une beauté exceptionnelle; c'est un film d'une qualité remarquable".

Cet "Hommage à Gérard Philipe" se terminera par la projection, le 29 juin, du fameux film de Bunuel: "La fièvre monte à El Pao". Dans cette histoire de corruption politique, Gérard Philipe joue le rôle d'un homme droit et consciencieux qui se heurte à l'ambition et à la cruauté des gens en place. Idéaliste lancé dans un monde où chacun cherche à compromettre l'autre pour mieux le dominer, Gérard Philipe, dans le rôle de Ramon Vasquez, réussit une composition remarquable. Ce sera d'ailleurs un de ses derniers rôles et ses admirateurs ne l'oublieront pas.

Nos longs métrages

Le samedi 3 avril, à 8 h. 30, "Macao, l'enfer du jeu", drame d'aventures avec Louise Carletti, Eric Von Stroheim et Mireille Balin. Un journaliste français, fiancé à une jeune Chinoise dont le père est un redoutable contrebandier, s'efforce de servir la cause de la justice.

Et à 10 h. 45, "Cartouche", film d'aventures avec Jean-Paul Belmondon et Claudia Cardinale. Les prouesses d'un bandit fantasque et chevaleresque du 18e siècle.

Le dimanche 4 avril, à 10 h. 30, "Pépé le Moko", film de Julien Duvivier, avec Jean Gabin et Mireille Balin. Recherché par la police, Pépé se réfugie dans la casbah à Alger.

Le lundi 5 avril, à 10 h. 30, "Les deux Vérités", drame passionnel avec Michel Simon, Michel Auclair et Valentine Tessier. Lors d'un procès, un ancien avocat devenu clochard prend la défense d'un jeune homme accusé du meurtre d'une jeune fille.

Le mardi 6 avril, à 10 h. 30, "Le Caporal épinglé", comédie avec Jean-Pierre Gassel et Claude Brasseur.

Le mercredi 7 avril, à 10 h. 30, "Les Nuits de Pigalle", comédie avec Yves Deniaud, Armontel et le Trio Raisner. Le propriétaire d'un club de nuit attire ses clients en faisant jouer à son employé le rôle d'un souverain qui est sensé fréquenter l'endroit.

Le jeudi 8 avril, à 10 h. 30, "Le Pardon du péché", film avec Amedeo Nazzari, Katia Loritz et Umberto Spadaro. Un camionneur rêve d'acheter une station de service. Son patron accepte de lui prêter de l'argent à la condition qu'il s'arrange pour saboter un camion d'une firme rivale.

Le vendredi 9 avril, à 8 h. 30, "La Fille de la rizière", mélodrame avec Elisa Martinelli, Rik Battaglia, Folco Lulli et Michel Auclair. Convaincu qu'il est le père d'une jeune fille qu'il vient d'engager, le patron d'une rizière tente de réparer le mal qu'il a fait inconsciemment.

Et à 11 h., "Le Couturier de ces dames", vaudeville avec Fernandel et Suzy Delair. Un tailleur hérite de la majorité des parts d'une maison de haute couture.

La concélébration et la communion sous les deux espèces

ROME (CCC) — Divers documents liturgiques seront publiés sous peu. Il s'agit notamment du rituel de la concélébration, des prescriptions concernant la communion des fidèles sous les deux espèces et de modifications à la liturgie de la Semaine sainte.

Ces documents ont été préparés par le Conseil pour l'application de la constitution conciliaire sur la liturgie et approuvés par le Pape. Ils doivent être promulgués par la Congrégation des rites.

Le rite de la concélébration entrera en vigueur le Jeudi saint.

Au poste CBWFT

SAMEDI 3 AVRIL

2.45—Cours universitaires
5.00—Langue vivante
5.15—F-Ma
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Macao, l'enfer du jeu"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Cartouche"

DIMANCHE 4 AVRIL

2.15—Premier pas
2.45—Cours universitaires
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les intrépides
8.30—Les insolences d'une caméra
9.00—Le Téléthéâtre
10.30—Long métrage: "Pépé le Moko"

LUNDI 5 AVRIL

4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Atome et galaxies
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Chasse à l'homme
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "Les Deux Vérités"

MARDI 6 AVRIL

4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Robinson Crusoé
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La Cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Renoir: "Le Caporal épinglé"

MERCREDI 7 AVRIL

4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Court métrage
10.30—Cinéma: "Les Nuits de Pigalle"

JEUDI 8 AVRIL

4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—A communiquer
10.30—Cinéma: "Le Pardon du péché"

VENDREDI 9 AVRIL

4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Illusions amusantes
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean Caribou
7.00—L'enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Elles
8.30—Cinéma international: "La Fille de la rizière"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Le Couturier de ces dames"

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 3 avril

8 h. 30 — **Macao, l'enfer du jeu:** Fr. 1942. Drame d'aventures de J. Delannoy avec Louise Carletti et Erich Von Stroheim. — Un journaliste français fiancé à la fille d'un redoutable contrebandier de Macao, fait face à toutes sortes de périls. — Conventionnel. Rythme animé. Interprétation sobre. — Milieu équivoque. Bassesse des personnages. **Adultes, des réserves.**

10 h. 45 — **Cartouche:** Fr. It. 1961. Film d'aventures de P. de Broca avec Jean-Paul Belmondo et Claudia Cardinale. — Les prouesses d'un bandit fantasque et chevaleresque. — Brio et rythme. Mise en scène vigoureuse. Images de qualité. Belmondo excellent. — Moeurs libertines. Images osées. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 4 avril

10 h. 30 — **Pépé le moko:** Fr. 1937. Drame de J. Duvivier avec Jean Gabin et Mireille Balin. — Accusé de meurtre, un homme du "milieu" se réfugie dans la casbah d'Alger. — Intrigue habile. Dialogue imagé. Evocation pittoresque de la casbah. — Conduite libre. Suicide. **Adultes, des réserves.**

Lundi 5 avril

10 h. 30 — **Les deux vérités:** It. 1952. Drame passionnel de Leonviola avec Michel Simon et Michel Auclair. — Une jeune fille ayant été assassinée, son amant s'accuse du crime et subit un procès mouvementé. — Réalisation faible. Psychologie sommaire. Bonne interprétation. — Atmosphère fortement passionnelle. Scènes osées. **A déconseiller.**

Mardi 6 avril

10 h. 30 — **Le caporal épinglé:** Fr. 1962. Film de guerre de J. Renoir avec Jean-Pierre Cassel et Claude Brasseur. — Les tentatives d'un caporal pour s'évader d'un camp de prisonniers. — Montage nerveux et soigné. Fraîcheur et humour. Interprétation remarquable. — Solidarité humaine. **Adultes et adolescents.**

Mercredi 7 avril

10 h. 30 — **Les nuits de Pigalle:** Fr. 1958. Comédie de G. Jaffe avec Yves Deniaud et Armontel. — Le propriétaire d'un club de nuit attire ses clients en faisant jouer à son employé le rôle d'un souverain. — Quelques numéros comiques. Longueurs. Interprétation inégale. — Images osées. Danse suggestive. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 8 avril

10 h. 30 — **Station du désir:** It. 1957. Drame de M. Baldi et A. de la Loma avec Amedeo Nazzari et Katia Loritz. — Pour s'acheter une station-service, un camionneur provoque un accident. — Mélodramatique. Mise en scène quelconque. Interprétation banale. — Brutalités. Malhonnêtetés. **Adultes, des réserves.**

Vendredi 9 avril

8 h. 30 — **La fille de la rizière:** Fr. It. 1956. Mélodrame de R. Matarazzo avec Folco Lulli et Elsa Martinelli. — Voulant réparer ses torts, un homme aide sa fille naturelle à épouser celui qu'elle aime. — Scénario conventionnel. Réalisation quelconque. — Eléments positifs. Scènes passionnelles. **Adultes.**

11 h. 30 — **Le couturier de ces dames:** Fr. 1956. Comédie de J. Boyer avec Fernandel et Suzy Delair. — Un homme hérite d'une maison de couture et se lance dans la préparation d'une grande collection. — Bâclé. Moments amusants. Bons interprètes. — Mariage traité à la légère. Scènes scabreuses. **Adultes, des réserves.**

St-Eugène

Assemblée de l'A.P.M.

L'assemblée générale de Parents et maîtres du 17 février commença par la lecture des minutes de la dernière assemblée.

On demanda à M. Beaupré de donner quelques explications au sujet de la M.A.E.E. Puis M. le président présenta l'invitée d'honneur, Mme Courchaine, nom de plume: "Manie Tobie".

Elle parla des faits actuels que les enfants lui avait confiés lors de ses visites aux classes de St-Eugène. D'après ses relevés, ce qui manque le plus aux enfants en général, c'est la compréhension des parents, et ça, à tout âge. Sans doute que chacun a profité de ses bons conseils et les mettra en pratique.

Au cours du goûter, plusieurs déposèrent des questions dans la boîte aux questions. Mme Courchaine prit ensuite le temps d'y répondre.

L'assemblée se termina par quelques mots de remerciement à l'égard de Mme Courchaine par M. le président et la prière suivit.

La Bible vous parle

Si un étranger réside avec vous dans votre pays, vous ne le molesterez pas. L'étranger qui réside avec vous sera pour vous comme un compatriote et tu l'aimeras comme toi-même. (Lév 19, 33-34)

Au Cercle Molière

L'Association Canadienne du Théâtre Amateur a pour but, comme son nom l'indique, de grouper les cercles dramatiques d'expression française de tout le Canada. L'an dernier, M. Alphonse Tétrault, succédant à Mme Régine Marsh, a été élu président de la région de l'Ouest et Mme Blanche Lambert, de Vancouver, vice-présidente.

Dès la fondation de l'ACTA, le Cercle Molière en a fait partie et a toujours eu à se louer des excellents rapports qu'il a eus avec cette association. C'est par l'entremise de l'ACTA qu'à deux reprises déjà, le Cercle Molière a obtenu du Ministère des Affaires culturelles du Québec la collaboration directe d'hommes de théâtre dont le séjour ici a considérablement stimulé l'activité du cercle. En février 1963, M. Gratien Gélinas présidait à deux journées d'étude et à l'automne de la même année, un metteur en scène diplômé de l'Ecole Nationale du Théâtre, M. Julien Forcier, donnait pendant un mois des cours aux membres du cercle tout en préparant un spectacle.

Le Cercle Molière a le plaisir d'annoncer qu'il a réussi, toujours par l'entremise de l'ACTA, à obtenir une fois encore l'aide d'un homme de théâtre de profession. M. Yvon Thiboutot, comédien et metteur en scène bien connu de Montréal, passera le mois d'avril à travailler avec le Cercle Molière.

Les convocations qui ont été faites auront atteint la plupart des membres susceptibles de participer à ce qui sera une période très active de cours et de répétitions. Le comité chargé de l'organisation compte bien que ceux qui auraient pu être oubliés ou avec lesquels il n'a pas été possible d'entrer en relation se considéreront comme invités. On exige seulement de ces personnes qu'elles soient vraiment intéressées au théâtre, soit au jeu, à la technique ou à la mise en scène. Elles seront donc bienvenues au local du Cercle Molière, au sous-sol de la Cathédrale (entrée par la tour du sud-ouest), le vendredi 2 avril, à 8 h.






La charmante Julie Andrews, qui joue si gaiement sa guitare dans la photo ci-dessus, est la vedette du grand film "The Sound of Music" dont la première a lieu ce soir au théâtre Kings. On sait que le scénario de ce film est basé sur l'histoire de la famille Von Trapp, de renommée internationale.

Radio-Canada Winnipeg prévoit l'alimentation des postes du Nord-Ontarien

L'été et l'automne derniers, le réseau anglais de télévision de la Société Radio-Canada commençait à desservir certains centres du nord-ouest de l'Ontario tels que Red Lake, Fort-Frances et Atikokan.

A cette époque, Kenora, Sioux Lookout et Dryden étaient alimentés de Toronto. On prévoyait toutefois qu'au printemps 1965 un service par micro-ondes, provenant de CBWT Winnipeg, serait institué.

La Société Radio-Canada est maintenant en mesure de prédire avec plus d'exactitude la date à laquelle CBWT commencera à alimenter cette région de l'Ontario au moyen d'une chaîne micro-ondes entre Winnipeg et Kenora. La Société en prévoit l'essai et la vérification à la mi-avril, et l'inauguration le 1er mai. Ce changement signifie que les centres du nord-ouest ontarien bénéficieront d'un horaire plus complet, recevant en effet la même programmation que le Winnipeg métropolitain.

Abolition des classes pour les mariages et les funérailles en Espagne

MADRID (CCC) — La nouvelle réglementation diocésaine, qui supprime les classes pour les mariages et les enterrements est entrée en vigueur à Madrid le 7 mars, premier dimanche de Carême.

Mgr Casimiro Morcillo, archevêque de Madrid, a déclaré dans une allocution que "les nécessités de l'Eglise étaient toujours les mêmes, mais qu'il espérait pouvoir compter aujourd'hui sur l'offrande de chaque famille selon ses possibilités économiques".

"L'Eglise, a-t-il ajouté, ne doit pas manquer de moyens afin de construire des églises et de secourir les pauvres."

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

DIMANCHE

7.58—O Canada
8.00—Nouvelles
8.02—Bonjour dimanche
9.00—Le jour du Seigneur
9.15—Concert
9.55—Nouvelles
10.00—Pour nos malades
11.00—Causerie des Pères Blancs
11.10—Variétés
11.30—Temps nouveaux-missions nouvelles
11.45—Voix célèbres
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nations au micro
6.00—Vie croissante
6.15—Carnet mondain
6.20—Horaire
6.25—Nouvelles
6.30—Musique de scène
7.00—Match intercités
7.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Trente minutes d'informations
9.10—Tour des capitales
9.30—Terre nouvelle
10.00—Invitation à la rêverie
10.30—L'heure exquise
11.30—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

Du lundi au samedi inclusivement

6.30—Ouverture
6.32—Réveille-matin
6.40—Radio-journal
6.53—Intermède
6.54—Chronique sport.
7.00—Nouvelles
7.05—Réveille-matin
7.15—Prière du matin
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Réveille-matin
7.45—Chronique sport.
7.48—Réveille-matin
7.55—Nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

8.00—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De la cave au grenier
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Nouvelles, Marie Tellier, avocate
10.15—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Visages de l'amour
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Nouvelles
12.10—Chronique sport.
12.14—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Partage du jour
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Témoignage
2.45—Vies de femmes
3.00—Nouvelles, Ranch 1050
4.00—A l'affiche
4.25—Les enfants sages
4.55—Chronique sport
5.00—Nouvelles
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles, Carnet mondain
7.15—Détente musicale
9.00—Trente minutes d'informations
11.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent
11.30—Les classiques français
12.00—Nouvelles. Pensée du soir. Fermeture

LUNDI

7.30—Interview ou intermède
8.00—Le clavecin
8.15—Sérénade
8.30—La revue des arts et des lettres
9.30—Sur toutes les scènes du monde

MARDI

7.30—Interview et intermède
8.00—D'amour et de chansons
8.30—Petit ensemble vocal
9.30—Regard sur le Canada français
10.00—Concert symphonique

MERCREDI

7.30—Veillée à la chandelle
8.00—Toute la gamme
8.30—Sculpture d'aujourd'hui
9.30—Concert du mercredi

JEUDI

7.30—Les petites symphonies
8.15—Paysages et musique
8.30—Récital d'orgue
9.30—Nations au micro allemands
10.30—Le temps des refrains

VENDREDI

8.00—Toute la gamme
8.30—Les nouveaux citoyens
9.30—Petit concert
10.00—Chorales
10.30—Le clavier allemand

SAMEDI

7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
9.00—Nouvelles
9.10—Matinée musicale
9.50—Rendez-vous chez Eaton
9.55—Nouvelles
10.00—Tante Lucille
10.30—Chantez en travaillant
10.55—Nouvelles
11.00—A votre santé
11.10—Rythmes sud-américains
11.30—Divertissement
12.00—Radio-Journal
12.10—Chronique sport.
12.15—Rendez-vous
12.30—Union des électeurs
12.45—Rendez-vous
1.00—Nouvelles
1.05—Prévisions
1.10—Condition des routes
1.15—Rendez-vous
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Folklore
1.45—Carrousel
2.30—Digest Music Hall
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1050
4.30—Quand on file
5.00—Radio-Journal
5.15—Tous les garçons, les filles
6.00—Nouvelles
6.05—Sport
6.11—Sélection spéciale
6.45—Le chapelet
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain
7.15—Détente musicale
7.30—La soirée du hockey
9.15—Chronique sport. et musique
9.30—Trente minutes d'informations
10.00—Visite aux chansonniers
10.30—Musique de danse
12.00—Nouvelles.

PALMARÈS de CKSB

Programme "Tous les garçons, les filles", 5 h. 15

1—Si jamais	Adamo
2—Avant de me dire adieu	Les Classels
3—Tous les garçons et les filles	Françoise Hardy
4—Ça va je t'aime	Michèle Richard
5—Heureusement y'a les copains	Gilbert Bécaud
6—Viens sur la montagne	Marie Laforêt
7—Aujourd'hui c'est congé	Pierre Lalonde
8—Déjà	Michel Louvain
9—Pendant les vacances	Shella
10—Je veux, je veux, je veux	Les Challengers
11—Sacré Charlemagne	Monique Jetté
12—La chanson orientale	Sacha Distel
13—Ya ya	Petula Clark
14—Je sais bien	Ginette Reno
15—Adieu la belle	Alain Barrière

... Palmarès pour le mois de mars ...

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Semaine de la vocation

Ce que sera l'avenir de chacun est un problème de grande importance. Mais il faut distinguer entre profession et vocation. C'est sur le choix de l'un des trois états de vie normale que l'attention a été attirée la semaine dernière par de nombreux moyens.

Des affiches décoraient les murs, des slogans étalent étalés un peu partout, des feuillets bien faits et assez complets ont été distribués à chacun des étudiants.

J'ai remarqué que la température ou l'humidité de la maison n'avait pas favorisé l'adhésion des affiches au mur, et que plusieurs se décollaient pour choir tout simplement sur le plancher. J'aurais omis ce détail si je n'avais pas aussi remarqué que plusieurs étudiants s'empressaient de les remettre en place, après en avoir pris connaissance plus particulièrement. Je me suis même demandé si ce ne serait pas une méthode à exploiter; en tout cas, cela attire plus l'attention.

Les professeurs de religion se sont fait un devoir d'employer un cours de religion pour traiter de ce problème capital qu'est la vocation. Et les étudiants ont manifesté un intérêt proportionné.

De plus, le Père Supérieur a visité plusieurs classes avec des diapositives à l'appui de ses explications sur la communauté des Clercs de St-Viateur en particulier et leurs oeuvres en pays de mission.

L'organisation de la semaine des vocations a débordé les cadres des murs du collège. C'est ainsi que le Père Supérieur est allé parler de la vocation à l'école élémentaire d'Otterburne. Pour sa part, le Frère Fernand Marion a présenté le frère enseignant C.S.V. aux écoles élémentaire et secondaire de St-Pierre. Sa conférence était illustrée par de nombreuses diapositives.

Chant liturgique

Après plusieurs pratiques pour apprendre les nouvelles paroles et les nouveaux airs de la messe chantée, nous sommes en mesure d'offrir à Dieu, en ce premier jour du printemps, une messe comme il nous l'est demandée par la voix du concile.

M. l'abbé Michaels, du Petit Séminaire St-Jean, officie. Il est donc le premier à entonner les formules nouvelles qui nous deviendront si familières que, dans un mois ou deux, nous croirons les avoir toujours employées.

Les Benjamins du Théâtre à Winnipeg

Le samedi 20 mars, le lendemain de la quatrième et dernière représentation de "ZONE" de Marcel Dubé, les Benjamins du Théâtre avaient une entrevue avec M. Stuart Baker, le directeur de l'école de théâtre de Winnipeg. Pendant deux heures, ils ont bénéficié des conseils et des renseignements de cette personne compétente dans l'art encore tout nouveau pour eux. Ils ont pu, de plus, arpenter le plateau sur lequel ils devront évoluer à la fin d'avril dans le cadre du festival dramatique des écoles secondaires du Manitoba, car la pièce est acceptée et mise au programme.

Une légère adaptation devra être faite dans les mouvements des acteurs, car, au lieu d'utiliser le plateau rectangulaire conventionnel, nous utiliserons le plateau en forme de T. Cette disposition permet aux spectateurs une meilleure vision et les rend en quelque sorte plus solidaires des acteurs. Par contre, les acteurs devront porter une attention plus particulière à leurs mouvements et à l'expression de leur physionomie à cause de cette proximité. C'est un nouveau défi qui est lancé à notre jeune troupe, mais nous espérons qu'elle saura le relever honorablement.

Les autorités du Manitoba Theatre Centre avaient offert des billets de faveur à tous les membres des Benjamins du Théâtre pour la représentation de "Heartbreak House" de George Bernard Shaw, le jour même. D'un pas allègre, nous nous dirigeons vers nos places, qui se trouvaient dans les premières rangées du balcon à droite. Endroit idéal pour suivre une pièce sans rien manquer. Les acteurs de "Heartbreak House" nous ont tenu en haleine pendant trois heures et demie, et nos jeunes en ont retiré un très grand profit. Les réponses à plusieurs de leurs problèmes ont surgi d'elles-mêmes, et les explications de M. Baker y trouvaient leur application. Dommage que nous n'ayons pas pu, à cause de l'heure tardive, profiter de l'invitation qui nous avait été faite personnellement d'aller rencontrer les acteurs à la fin de la représentation et de voir de près l'envers des décors. Une grande leçon aurait pu en être tirée, car nos Benjamins du Théâtre n'apprennent pas qu'à réciter des lignes tout en évoluant sur le plateau. Ils apprennent aussi les diverses techniques de montage d'une pièce: décors, costumes, maquillage, éclairage, etc.

Pour terminer cette journée mémorable, rien comme un bon souper dans un bon restaurant, avant de réintégrer le domicile.

Le mois de répit avant le festival sera rempli par la revue des matières de classe, par les examens et par le congé de Pâques. Nous trouverons sûrement quelques petites minutes ici et là pour ne rien perdre de ce qui a été acquis et aussi pour améliorer encore le jeu théâtral.

Réunion de la Relève

Au niveau provincial, une réunion importante groupait les comités locaux de la division de la Rivière-Seine, en ce beau dimanche après-midi 21 mars.

Il s'agissait de régler plusieurs détails quant à l'organisation de la journée du congrès de la Relève, congrès qui contient comme principale activité, le concours oratoire.

La journée du 8 mai sera sûrement bien remplie et très intéressante. Avis donc aux intéressés des oeuvres de jeunesse de venir encourager La Relève et tous les jeunes coeurs vaillants qui en font partie. Le rendez-vous est fixé à l'Institut Collégial St-Norbert, le 8 mai, à 9 h. du matin, pour les membres.

Les discours ont lieu dans l'après-midi à partir de 2 h.

Concours oratoire divisionnaire

Tous les assistants et en particulier les organisateurs sont d'accord pour souligner la haute tenue du concours oratoire divisionnaire de la Rivière-Rouge cette année. Les sujets traités par les orateurs en herbe étaient sérieux et variés. De plus, car une amélioration ne vient jamais seule, un progrès visible a été réalisé dans la diction, le ton, la mémorisation et le maintien même des jeunes qui se sont succédé sur la scène de la salle paroissiale de Ste-Agathe, le vendredi soir 26 mars.

Les juges, au dire de M. André Martin, du poste CKSB, ont eu une tâche réellement difficile dans le choix des lauréats étant donné la qualité des discours présentés. M. Martin était assisté dans son travail de Mme Stanners, responsable de La Relève dans St-Boniface, et M. Gabriel Dufault, propagandiste de l'Association d'Education Canadienne-Française du Manitoba.

Nos deux concurrents ont fait bonne figure, puisqu'ils ont décroché les honneurs du concours dans leur catégorie respective. Georges Prescott et Louis Carrière ont rapporté chacun un trophée personnel. De plus, Georges s'est vu attribuer le trophée Antoine Gaborieau, trophée annuel mis en circulation pour la première fois cette année dans la division de la Rivière-Rouge pour les garçons des 11e et 12e années. Le Collège St-Joseph est fier de compter parmi ses élèves deux jeunes gens de la trempe de Georges et de Louis qui ont convaincu leur auditoire de la valeur du patriotisme et du bilinguisme dans un pays tel que le nôtre, à la veille de célébrer le centenaire de sa confédération.

C'est Mlle Marie-Blanche Gaborieau, soeur d'Antoine Gaborieau, qui a remis le trophée en question à l'heureux gagnant. Comme l'on sait, M. Gaborieau accomplit présentement un stage d'étude en Europe.

Gaétane Fontaine, de St-Jean-Baptiste, Claudette Malo, de St-Malo, et Suzette Roy, de St-Malo également, ont aussi pris place sur les fauteuils des lauréats.

L'intermède musical fut bien goûté pendant la délibération des juges. Les Fugitifs nous ont entretenus pendant une quinzaine de minutes au rythme vivant des guitares et de la batterie, sans oublier la voix talentueuse du chanteur Noël Joyal.

Comme maître de cérémonies, Gérald Lavallée, président divisionnaire, a très bien fait les choses. Il était assisté dans la remise des trophées à tous les participants par la distinguée Alice Roy, vice-présidente provinciale de La Relève.

Félicitations à tous ceux et à toutes celles qui faisaient partie de l'auditoire que je qualifierais de très select. En vérité, on se serait cru dans une réunion de la haute société, tellement on sentait de réserve et de distinction dans toute cette jeunesse rassemblée.

C'est bien à vous que s'adressait les paroles de l'orateur qui a dit: "Belle jeunesse qui s'enthousiasme pour les nobles causes, belle jeunesse à la recherche de la vérité, belle jeunesse prête à s'élancer vers un haut idéal".

Les moins jeunes, comme dirait M. André Martin, ont raison d'espérer dans l'avenir du Manitoba canadien-français quand ils vous côtoient et vous regardent agir.

Félicitations aux lauréats du jour qui iront défendre l'honneur de la Rivière-Rouge au concours oratoire provincial qui aura lieu à St-Norbert le 8 mai, lors du congrès annuel de La Relève.

A.-O. DEPOT, C.S.V.

Ste-Agathe

Soirée du bingo

Un comité des retraites fermées a été formé dans la paroisse; M. Léon Courcelles en est le capitaine, assisté de MM. Maurice Côté, Emmanuel Lemoine, Léon et Richard Dorge, Lucien St-Vincent, Richard Nolette, Alfred Lévesque, Donat Alarie et Pierre Courcelles.

Un bingo au profit de cette oeuvre eut lieu le dimanche 21 mars en la salle paroissiale. Une centaine de personnes vinrent s'amuser tout en encourageant ce but louable.

Après six parties de bingo, il y eut un intermède pendant lequel l'orchestre "Les Fugitifs", composé de trois guitaristes, Noël Joyal, Raymond Dorge et Léo Nolette, et de Gilbert Dorge au tambour, sut égayer les spectateurs. A la fin du bingo, il y eut tirage d'une vingtaine d'objets divers et un encan chinois. Le tout conduit avec entrain et gaieté par M. R. Dorge.

Pour terminer, l'orchestre revint et fut bien apprécié.

Société d'Agriculture

Le mercredi soir 24 mars eut lieu l'assemblée de la Société d'Agriculture au sous-sol de l'école élémentaire, présidée par M. Albert Lécuyer, vice-président, remplaçant M. Gérard Beaudoin, président. Le secrétaire, M. Emmanuel Lemoine, fit le bilan des activités de l'année écoulée et de l'état financier de la société. Il n'y aura aucun changement à l'exécutif.

Il fut décidé qu'on aurait une autre exposition agricole les 4 et 5 août prochains.

Concours oratoire

Le vendredi soir 26 mars, en la salle paroissiale, avait lieu le concours oratoire annuel de la division scolaire de la Rivière-Rouge, organisé par la Relève Franco-Manitobaine. Tous ont grandement joui de la joute oratoire entre le Collège St-Joseph d'Otterburne, les Instituts Collégiaux Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Malo et St-Pierre et des déclamations des 7e et 8e années d'Aubigny, Ste-Agathe, St-Jean-Baptiste, St-Malo et St-Pierre. A cette occasion, l'orchestre "Les Fugitifs" fit les frais de la musique.

Les juges, Mme Véronique Stanners, MM. André Martin, annonceur à CKSB, et Gabriel Dufault, tous trois de St-Boniface, ont proclamé vainqueurs Louis Carrière et Georges Prescott, du Collège St-Joseph, Gaétane Fontaine, de St-Jean-Baptiste, Claudette Malo et Suzette Roy, de St-Malo.

Rosaire Lemoine et Roseline Dorge étaient page et bouquetière lors de la présentation des trophées.

Félicitations aux lauréats du concours et à M. G. Prescott, qui a gagné le trophée "Antoine Gaborieau" présenté par Mlle Marie-Blanche Gaborieau.

Çà et là

Les gens de Ste-Agathe sont favorisés d'une retraite paroissiale qui a débuté le dimanche 28 mars. Le R. P. B. Tremblay, C.Ss.R., en est le prédicateur.

MM. et Mmes Henri et Clovis Baudry sont revenus la semaine dernière, très enchantés de leur beau voyage dans le sud des Etats-Unis.

Mme Emile Sorin est entrée à l'hôpital général St-Boniface pour y subir une opération chirurgicale.

Baptême

Le 21 mars: Jo-Ann-Raymonde, fille de M. et Mme Léopold Baudry, née le 11 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Camille Desautels, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Denise Nolette.



Yvonne Caron, 13 ans, et sa soeur, Claudette, 11 ans, furent gagnantes de la classe de duos pour piano, divisions 5 et 6 au festival de Winnipeg. Elles jouèrent avec un ensemble parfait, de belles nuances, une excellente compréhension du morceau et réussirent très bien un passage accelerando que plusieurs semblaient avoir trouvé difficile. Deux jours plus tard, Yvonne fut gagnante en lecture à première vue, divisions 6 et junior. Elles sont les filles de M. et Mme Aimé Caron et élèves de l'Académie St-Charles.

Par le trou de la serrure

à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Club de Vocation

Le lundi 22 mars, le Club de Vocation a fait une tournée de l'Hôpital St-Boniface pour mieux comprendre et apprécier les services d'une garde-malade religieuse. Nous étions divisées en deux groupes: les XIe et les XIIe années. Nos guides, Soeur Damphousse et Soeur Winters, se sont chargées de nous montrer toutes les sections ouvertes aux visiteurs, même les laboratoires de chimie et de biologie. A plusieurs occasions aussi, elles nous ont expliqué le travail accompli dans certaines étapes de la vie d'une garde-malade, comme garde-malade diplômée ou infirmière enseignante. Elles nous ont surtout fait noter les qualifications requises pour se diriger dans chaque domaine, ce qui comprend surtout la biologie, la physique. Plusieurs fois, les filles étaient surprises, même mystifiées, surtout lorsqu'on nous a montré une maquette en cire, faite pour les études humaines. En dernier, nous avons visité la résidence des étudiantes. Ici, ce qui a vraiment attiré l'attention des élèves fut la bibliothèque.

Cette expérience nous a fait réellement réaliser que la formation d'une bonne infirmière religieuse prend bien des heures de patience, mais que les récompenses, le long du chemin, sont grandes. Nous aimerions remercier sincèrement Soeur Damphousse et Soeur Winters pour leur temps, et leur intérêt dans notre Club de Vocation.

Gisèle PIEDALUE.

M.I.T.

Le 25 et le 26 mars, l'Institut Technologique du Manitoba a ouvert ses portes au public. Jeudi après-midi, un petit groupe des XIe et XIIe années a visité l'école, accompagné d'un guide. C'était bien intéressant de voir les divers métiers en action, et d'écouter les explications données par les élèves eux-mêmes. Un grand merci leur est dû pour tout leur dérangement et leur coopération pendant ces deux jours.

Les trois branches du M.I.T. qui ont surtout attiré les filles furent celles de laborantine, assistante bibliothécaire et secrétaire.

Gisèle PIEDALUE.

Rencontre avec deux "anciennes" de l'Académie

Qu'est-ce que c'est qu'une garde-malade en psychiatrie? Voilà la question que s'étaient posée plusieurs filles lorsqu'on annonça que Mlle Yvonne Létourneau et Mlle Annette Thorimbert viendraient rencontrer les élèves intéressées. Alors, le jeudi 18 mars, un groupe se réunit dans une des classes pour recevoir nos deux anciennes élèves qui en sont à leur première année d'étude dans cette ligne médicale. Ce fut un "panel" sans cérémonie. Cela donna l'occasion aux filles de se mettre à l'aise, et de poser toutes sortes de questions sur le sujet. Ce qu'il y avait de plus précieux, c'étaient les premières impressions de soigner les patients mentaux, à Selkirk. Yvonne et Annette nous racontèrent des épisodes parfois amusants et parfois dangereux. Enfin, je suis certaine qu'Annette et Yvonne ont éclairé le mystère d'une garde-malade en psychiatrie. Grand merci à nos deux conférencières de la part de toutes les élèves, et bon succès dans leurs examens!

Gisèle PIEDALUE.

Concert de variété à l'Hôpital Taché

Le mardi 23 mars, quelques élèves des Instituts Collégiaux Provencher et Saint-Joseph sont allés présenter un programme d'une heure aux patients de l'Hôpital Taché. Ce programme comprenait quelques chants, des sélections de violon, d'accordéon et de piano, trois dialogues et une courte comédie. L'ensemble fut un merveilleux succès.

Nous, les jeunes amateurs, étions partis avec l'intention d'offrir, de donner, mais, en réalité, c'est nous qui avons reçu davantage. En contemplant les personnes en chaises roulantes qui remplissaient la salle et nous souriaient, nous savions que nous avions plu à quelqu'un. Il est difficile d'exprimer en paroles ce que le coeur a ressenti en écoutant le bon Père qui nous a remerciés. Celui-ci nous a dit combien de joie la jeunesse apportait aux plus âgés. Nous avons appris, une fois de plus, que c'est en donnant qu'on est le plus heureux.

Hélène McCARTHY.

St-Malo

Filles d'Isabelle

Le dimanche 21 mars dernier, notre régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, avait convoqué une réunion du Cercle d'Etat au sous-sol de la basilique de St-Boniface.

L'assemblée qui débuta à 2 h. p.m. fut des plus intéressantes et profitables. Notre aumônier, M. l'abbé M. Deniset-Bernier, y assista pendant un moment. Chaque cercle y était représenté par sa régente et les officières d'Etat.

Il fut décidé, entre autres, de faire un pèlerinage qui réunirait toutes les Filles d'Isabelle du Manitoba. La date — le dimanche le plus rapproché de la fête des saints Pierre et Paul — donc le 27 juin. L'endroit — la grotte de Notre-Dame de Lourdes à St-Malo. Invitation cordiale aux Filles d'Isabelle et leurs familles à ce rendez-vous. Il y aura messe et communion, diner au grand air, etc.

Le dimanche 4 avril prochain, il y aura bazar annuel organisé par les Filles d'Isabelle. Voici le programme: ouverture à 2 h. p.m., bingo pour les enfants dans l'après-midi, vente de bonbons et d'articles variés, souper Smorgasbord de 5 h. à 7 h. p.m. (adultes $1.00 et enfants 50c) et film (samedi et dimanche à 8 h. p.m.) "Lassie Come Home".

LA REDACTRICE.

St-Lazare

Çà et là

Le samedi 20 mars, les "12 ans" sortirent vainqueur d'une joute de hockey contre les jeunes de Birtle, soit 4 à 1. Cette partie mérita au groupe le trophée. Félicitations aux jeunes pour leur inoubliable succès.

Le mardi 23 mars, les 12 ans jouèrent contre Elkhorn et les battirent 7 à 3.

Le dimanche 21 mars, les Clers-servants défirent les jeunes de la paroisse au compte de 9 à 8.

John et Diane Dale, Marie-Anne Fenez, Lorraine, Gisèle et Emile Huberdeau visitèrent leurs parents.

Le dimanche 14 mars est décédé à l'hôpital de Birtle M. William Fidler, âgé de 57 ans. Le défunt laisse dans le deuil son père, M. Eugène Fidler; trois frères, Thomy, Bruno et Peter; trois soeurs, Mmes John et Donna Pépin, toutes deux de St-Lazare, et Garden Little, de Selkirk; une fille, Mme Len Hallstron, de Vancouver, et une petite-fille. Les porteurs étaient MM. Edouard, René et Maurice Houle, Roger Fidler, Narcisse Pépin et Joseph Hayden.

Ste-Elisabeth

Invitation

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Elisabeth invitent cordialement leurs parents et amis des paroisses environnantes à une partie de cartes qui aura lieu le dimanche soir 4 avril, à 8 h., à la salle paroissiale. Qu'on y vienne en grand nombre.

Çà et là

Prompt rétablissement à M. Xavier Desaulniers, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital général St-Boniface.

M. et Mme Maxime Collette étaient en visite chez leurs gendre et fille, M. et Mme Allan Labossière (Gisèle), et leurs fils et bru, M. et Mme Jules Collette, à Cochenour, Ontario.

Carnaval sur glace à Dunrea, le 20 mars

Le samedi soir 20 mars, la patinoire locale était envahie par une foule de personnes venant d'un peu partout pour assister à un spectacle inusité.

Lorsque tous les animateurs furent arrivés, on se serait cru dans un monde nouveau, car des êtres étranges, à partir d'un jeu de cartes animé monté sur patins, boîte à vidanges, dans lequel des chats effrontés venaient fouiller pour y trouver un reste de nourriture, un tarzan, des bosses par devant, bossus par derrière, etc, etc. Jusqu'à la gérante de la Caisse Populaire qui, au risque de perdre son emploi, était entrée dans la peau d'une indienne de la race la plus pure, avec costume approprié et qui, accompagnée de son digne époux, cherchait un endroit propice pour y placer sa tente.

C'est dire que les applaudissements répétés et les rires fusaient de toutes parts et que les juges eurent fort à faire pour décider à qui offrir les premiers prix. Pour la circonstance c'était Mmes Gérard Boulet, H. Johnson qui durent accomplir cette tache difficile que personne ne leur envia.

Voici comment furent attribuées les récompenses: pour les petits, Jimmy Garand, Lan Lommerso et Bev. Dunlop; pour costumes de fantaisie, enfants de huit ans et moins: fillettes, Karen Dunlop, Marlene Côté et Murielle Paradis; garçons, Curtis Garand, Roland Lavoie et Ronnie Hedley; costumes comiques, 8 ans et moins: fillettes, Emily Mayers; garçons, Paul, André et Edouard Côté; fantaisie, 12 ans et moins: fillettes, Monique Boulet, Gisèle Côté et Marina Lommerse; garçons, Lowney Dunlop, Léonard Boulet et Chris Lommerse; plus comiques, 12 ans et moins: filles, Louise Dionne, Diane Côté et Diana Hedley; garçon, Donald Nault; fantaisie, 16 ans et moins: filles, Sandra Morrison et Angela Paradis; garçon, Denis Lavoie; comique, mêmes âges, Johanne Souyri et Paul Larney; fantaisie, dames (on ne dit pas l'âge), Doreen Côté, Mme Lommerse et Ruth Côté; hommes, Roland et Raymond Côté; fantaisie, couples: Mmes Richard Rondeau et Tommy Dunlop (cowin chichi), Sandra Morrison et Angela Paradis; comiques, couples, Debora Dunlop, Diane Cuvelier, M. et Mme Raymond Côté; groupe, Mmes Georges Boulet, Ben Garand et René Côté. Miaou, miaou!!

Certes, ce fut une veillée des plus mouvementées et personne ne regretta de s'être rendu à ce gai rendez-vous; tous en eurent pour leur argent, mais plusieurs pauvres mamans eurent fort à faire pour la fabrication des costumes.

Au cours de la veillée, des sandwiches, tartes et chauds breuvages furent servis pour assouvir les appétits aiguisés par toutes ces activités.

Partie de cartes et bingo

Le dimanche soir 21 mars, une foule inaccoutumée remplissait la salle locale pour assister à la troisième partie de cartes de la saison organisée par les familles suivantes: Alcide et Adrien Bisson, Oliva, Paul et Félicien Boulet, René Côté, Jos Cuvelier, Del Delaronde, C. Finkbeiner, A. Fisher, Auguste Garand, Cyril Joye, Nazaire Légaré, Alphée Labossière, Léo Maloney, Stéphane Maurice, E. Renaud, Damien Rondeau, Jos Souyri, Théo Van Moi et Oscar Van Den Bosch.

Il y eut 15 tables de joueurs de whist et les vainqueurs furent:Mmes Cyril Joye et Damien Rondeau; comme il manquait des hommes, Mmes Nazaire Légaré et Raymond Côté les remplaçant eurent les prix (quand les mamans partent, il faut bien que les papas gardent la maison).

Les chanceux au bingo furent Mmes Ed Beaupré, Guy Paradis et Eva Lylepski, Mlle Judy Barber, de Killarney, MM. Joseph, Albert et Ronald Boulet, Georges Cuvelier, Richard Rondeau, Basil Spurill; pour la carte toute remplie, après bien des énervements, Mme Arthur Boulet remporta le $5.

Une grosse boîte d'épiceries d'une valeur de $10, tirée aux dés, fut finalement remportée par M. Joseph S. Boulet.

A la loterie, un fer a repasser à vapeur échut au jeune Paul Légaré, fils d'Emile. M. Albert Boulet aura la chance de se sucrer le bec puisqu'il gagna plusieurs boîtes de chocolats. Finalement, Mme Auguste Garand eut une table de fantaisie vendue sur billets de 1 à 60 sous.

Les principaux animateurs de cette soirée intéressante furent MM. Alphée Labossière, Cyril Joye, Stéphane Maurice, George Cuvelier, René Côté et Benoît Garand.

Vers la fin de la veillée, un bon goûter fut servi. Remerciements sincères aux organisateurs de cette veillée ainsi qu'à tous ceux qui y ont participé pour en faire un succès pécuniaire encore supérieur à tous les précédents.

Malades

Prompt rétablissement à M. l'abbé C. Vachon, patient à l'hôpital Miséricorde de Winnipeg depuis bientôt deux semaines, ainsi qu'à M. Félicien Boulet, hospitalisé à Killarney.

Mme Léo Maloney est de retour chez elle après avoir subi une intervention chirurgicale à l'hôpital de Brandon; elle se remet graduellement.

Visiteurs

Pendant l'absence de M. le curé, tour à tour les R.R. P.P. O. Leclerc et A. Hamel, P.B., sont venus célébrer les messes dominicales dans la paroisse et dans les missions adjacentes.

M. et Mme Hilaire Chabot, de la Rivière-la-Paix, sont en tournée de visites chez leur nombreuse parenté manitobaine.

M. et Mme Joseph S. Boulet sont revenus enchantés de leur récent voyage aux E.-U., où ils ont vu des choses merveilleuses un peu partout; ils se sont rendus même au Mexique. Ils font jouir maintenant leurs parents et amis de leurs descriptions et récits intéressants.

La Salle

Baptêmes

Le 28 février: Anita-Marie-Armanda, fille d'Henri Vouriot et de Florence Courchêne, née le 16 février. Parrain et marraine, Télesphore LaRivière et Armande Vouriot.

Le 7 mars: Robert-Wilfrid-Joseph, fils de Wilfrid Fillion et de Huguette Sabourin, né le 19 février. Parrain et marraine, Adonias et Jacqueline Fillion.

Le 17 mars: Yvette-Lucie-Marie, fille de René Toupin et de Lorraine Cormier, née le 11 mars. Parrain et marraine, René Rivard et Lucie Cormier.

St-Norbert

Bingo

Les Scouts et les Jeannettes de St-Norbert, ainsi que leurs parents, désirent remercier tous les gens qui ont assisté aux différentes parties de bingo qui eurent lieu cet hiver.

Lors de la dernière partie, le 28 mars, le prix d'entrée fut gagné par Mme Alma Lord. M. l'abbé A. Hébert, curé, remporta le premier prix du tirage (couvre-pieds piqué), Mme Albert Roy gagna le deuxième prix ($5.00) et le fameux $100.20 fut partagé entre Mme Pearl Pearson et M. Jos. Gleason, tous deux de St-Norbert.

Merci à tous, et félicitations aux heureux gagnants.

Assemblée de la L.F.C.

Le 7 avril, à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église, il y aura assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques, section française. Invitation aux membres, ainsi qu'à toutes les dames et demoiselles de langue française, à se joindre à ce beau mouvement.

A cette réunion, il y aura des élections. La Ligue a besoin de support, d'idées et de prières. Venez donc en grand nombre le mercredi 7 avril.

VILLAGE DE STE-ANNE

AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'un règlement (no 3-65) de l'école consolidée de Ste-Anne, no 2379, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit district scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'Acte Municipal et l'Acte des Ecoles publiques, à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le vote des électeurs ayant droit de voter sur ledit règlement à la construction additionnelle de six pièces à l'école élémentaire de Ste-Anne au coût total de $98,000.00 par l'émission et la vente de débentures portant un intérêt de 6¾% par année, payable en vingt versements annuels consécutifs de $9,071.54, à l'exception du premier versement qui sera de $11,282.58 parce que des débentures portent intérêt pour une période de plus d'un an. Les débentures seront datées du 1er août 1965 et seront payables le premier jour de décembre en chacune des années 1966 à 1985, toutes deux inclusives.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur ledit règlement sera pris le mercredi 21 avril 1965, à partir de 9 h. dans la matinée, jusqu'à 7 h. du soir, le même jour, et le bureau de votation sera dans la salle municipale, au Village de Ste-Anne, Manitoba.

L'officier rapporteur sera présent au bureau du Village de Ste-Anne le mardi 20 avril 1965, à partir de 11 h. de la matinée jusqu'à midi pour nommer des personnes intéressées au règlement, en faveur ou contre, pour être témoins de la votation au bureau de votation et au comptage final des votes.

Aussitôt que possible après 7 h. de l'après-midi le jour du vote, au bureau municipal du Village de Ste-Anne, au Manitoba, l'officier rapporteur en vertu de la soumission dudit règlement 3-65 fera le comptage des votes pour et contre ledit règlement.

Une copie dudit règlement est gardée dans les filières du bureau municipal du Village de Ste-Anne, et pourra être vérifié à cet endroit pendant les heures de bureau par les personnes intéressées avant que le vote ne soit pris.

Daté au Village de Ste-Anne, dans la Province du Manitoba, ce 16e jour de mars 1965.

Arthur-J. Fiola,
secrétaire-trésorier,
Village de Ste-Anne.

SOUS L'ACTE DE PLANIFICATION

AVIS D'AMENDEMENT

au plan Ritchot 1960 pour le zonage du village

AVIS est donné par les présentes qu'un projet de planification désigné et connu sous le nom de "Plan Ritchot 1965A pour le zonage du village" et devant s'appliquer à:

Un terrain compris dans les lots de rivière 636 et 638 de la paroisse de Ste-Agathe entre la Rivière Rouge et l'égout central indiqué sur le plan 6962 W.L.T.O.,

a été préparé pour examen au Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, sous les termes duquel il est proposé de:

1) Désigner une superficie non-préalablement indiquée telle que décrite ci-dessus en partie district suburbain "RA" district commercial général "C1", et district commercial situé sur la grande route "C2".

2) Etablir un service administratif pour procéder par étapes à ce développement soumis à un plan de subdivision du terrain ci-haut décrit.

Une copie de ce projet de planificatio,n ainsi que les plans peuvent être vus, sans frais, aux bureaux municipaux de la Municipalité rurale de Ritchot à St-Adolphe, Manitoba, entre 9 h. a.m. et 5 h. p.m., du lundi au vendredi inclusivement.

Toute représentation, pour ou contre l'adoption de ce plan, doit être faite par écrit et déposée au bureau du secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Ritchot avant le 4e jour de mai 1965. Toute personne désireuse d'appuyer ses revendications devant le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot doit avertir le secrétaire-trésorier de son intention à cet égard.

Après une seconde lecture du règlement proposé par le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, ledit Projet de Planification et autres documents pertinents seront soumis au Ministre des Affaires municipales pour approbation. Toute personne, ayant fait des représentations contre l'adoption du Projet de Planification, sera avisée de la décision du Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot, et notifiée qu'elle peut faire d'autres revendications contre l'approbation du Projet de Planification, ces représentations devant être faites par écrit et adressées au Ministre des Affaires municipales en dedans d'une période de quatorze (14) jours commençant à la date où fut postée l'avis en question.

Après l'examen de ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre pourra approuver le Projet de Planification sans autre avis à qui que ce soit.

Le Projet de Planification approuvé prendra force de loi et sera en vigueur au jour et après la date à laquelle le règlement adoptant ce Projet de Planification sera soumis à sa troisième lecture par le Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot.

E. Brodeur,
secrétaire-trésorier de la
Municipalité rurale de Ritchot.

La C.P. de Ste-Rose a reçu 56 nouveaux membres en 1964

STE-ROSE-DU-LAC — Les sociétaires de la Caisse Populaire "bilingue" ont tenu leur assemblée annuelle le 16 mars dernier à 8 h. p.m., sous la présidence de M. Auguste Pineau, dans l'auditorium de l'école élémentaire. Les officiers de l'année 1964 étaient présents: Bureau de direction: Auguste Pineau, président, André Guillas, vice-président, J.-B. Maquet, Auguste Brunet et F. Lecomte; Commission de crédit: L. Pineau, président, J.-L. Brunet, vice-président, N. Plamondon, Roman Kaminski et Gordon Bishop; Conseil de surveillance: R.P. Joseph Alarie, O.M.I., président, Guy Guillas, Maurice Valcourt, Jean Roche et Austin Tucker. La gérance est confiée à M. L. Lépine, et Mme Bibiane Wilson, assistante et secrétaire.

Après la prière des coopérateurs, le mot de bienvenue du président, la lecture des minutes de la dernière assemblée annuelle, l'élection du comité de nomination, on passa à la lecture des divers rapports.

Selon le rapport de la direction, l'actif était de $185,999.21, au 31 décembre 1964, les parts indiquant une augmentation de $31,623.74 au cours de l'année et le fonds de réserve étant à $6,221.74. Dans les bénéfices non-répartis se trouve la somme de $4,710.56, et on a remis à la Centrale la somme de $19,500 pour des emprunts faits en 1963. Quatre des membres de la Caisse sont décédés au cours de l'année. On a accepté 56 nouveaux membres, et 16 se sont retirés (dont 13 parce qu'ils sont allés demeurer ailleurs). On ne peut offrir comme boni que 3½% parce que pour trop de gros prêts dus en novembre et décembre l'intérêt n'est pas entré à temps et, dans quelques cas, pas encore.

Les membres de la commission de crédit se sont réunis 34 fois pour étudier 99 demandes d'emprunt, dont 10 furent refusées et 5 n'ont pas eu de suite de la part des demandeurs. On a accordé 30 contrats de délai, la raison majeure étant le "pauvre" marché pour les animaux. Donc la Caisse a prêté en 1964 un total de $108,865.38. Le montant remboursé par des emprunteurs a été de $93,578.72. Quarante-et-un prêts ont été payés en entier, et les balances impayées de 23 autres prêts ont été renouvelées. On termine l'année avec 120 prêts en cours.

Le conseil de surveillance affirme que le compte-caisse et le livre caisse-recettes sont en ordre, et que le gérant et son assistante "acceptent toujours les remarques avec beaucoup de compréhension". Il conseille aux membres qui ne se servent pas de chèques de transférer leurs épargnes et intérêts aux parts sociales, car leur profit serait plus grand. Il a expédié 430 relevés de comptes aux sociétaires au cours de l'année.

Voici quelques chiffres cités dans le rapport financier: Recettes et Déboursés en 1964: $322,433.49; Résultat des opérations: $15,801.90; Actif: $185,999.21.

La Caisse de l'école élémentaire est confiée à Jean Bosc, responsable, Judith Béasse, présidente, Jeanne Malgat, secrétaire, Danielle Tardiff, gérante, Jeannette Nobin, assistante, Mary Hoffner, Juliette Gendreau et Marion Hanna, surveillantes.



Mme Bibiane Wilson, assistante-gérante de la Caisse Populaire de Ste-Rose-du-Lac.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	82.6	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	79.6	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	78.4	79
Fourrage no 2	76	76	76	75.4	76
Fourrage no 3	73	73	73	72.4	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	138	137.6	136.6	136	136.4
C.W. no 3—6 rangs	136	135.6	134.6	134	134
Fourrage no 1	125.4	125.2	124.2	123.4	124
Fourrage no 2	124.4	124.2	123.2	122.4	123
Fourrage no 3	121.4	121.2	120.2	119.4	120
SEIGLE —					
C.W. no 2	123⅞	123.2	123⅝	123⅛	124⅛
C.W. no 3	119⅞	119.2	119⅝	119⅛	120.4
C.W. 2 rej.	120⅜	119.6	119⅞	119⅝	120⅝
C.W. no 4	105	104⅜	104⅜	104⅛	105
Ergot	104	103⅜	103⅜	103⅛	104
Sur voie net	124	123⅜	123.4	123.2	124.2
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA					
Mars	304.2	301.6	303	304.6	306.6
Mai	305⅝	302⅝	304	306	307.6
Juillet	304.2	300⅝	301	302⅞	305
Novembre	250.2	249.6	251	251⅝	253.6
AVOINE —					
Mai	83	82⅞	82⅞	82⅜	82⅞
Juillet	82.4	82⅜	82	81⅜	82
Octobre	81⅛	80⅞	80.4	79⅝	80⅛
Décembre	80.6	80.6	80⅛	80	79.4
ORGE —					
Mai	128⅞	128.6	127⅝	126⅞	127⅜
Juillet	128⅛	127⅞	126.6	125⅝	126⅛
Octobre	122	122⅛	120⅜	118.6	120
Décembre	121⅜	121⅜	119.4	118⅝	118⅝
LIN —					
Mai	327.6	327⅛	327	326.6	327⅝
Juillet	330.4	329.4	329⅜	329⅛	329.6
Octobre	325.4	325⅝	325.6	325⅝	326
Décembre	321.4	321.2	322	321.6	321.6
SEIGLE —					
Mai	126	125⅜	125⅜	125⅛	126
Juillet	127.6	127⅜	127.2	127	127⅞
Octobre	130.2	129⅞	130.2	130.2	130.6
Décembre	129⅝	129⅝	129⅞	130⅛	130.4

(Pour la semaine du 22 au 26 mars 1965)



Voici une photo assez originale et typique de Pierre Calvé, chansonnier "montréalais" qui, accompagné d'un accordéoniste, paraîtra en récital à l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, le mercredi soir 7 avril, à 8 h. 30 p.m. Ce récital est la première initiative de l'Association Québec-Manitoba qui fera venir dans la province des chansonniers du Québec, des films produits au Québec et des conférenciers.

Comment Pierre Calvé s'est fait à la vie sur la terre

En 1960, Marthe Choquette, Claude Gauthier et moi, nous chantions en Gaspésie, à la Piouke.

Un jour, un ami de Gauthier arriva en scooter. Je crus qu'il était espagnol à sa peau couleur brunante. Il avait pour bagage une guitare, un sac de couchage, et quelques sous en poche.

Le soir, comme tous les soirs d'ailleurs, nous dégustions la vie autour d'une bouteille. Il y avait avec nous: Françoise Bujold, Renée Claude et l'homme au scooter. Claude Gauthier lui demanda de chanter. Timide, il ne chanta qu'une seule chanson: "La fille à matelots".

Mon sang ne fit pas un tour, mais dix. Pour nous tous, ce fut le coup de foudre avec Pierre Calvé.

Trois ans plus tard, je retrouve Pierre Calvé. Avec ses yeux de marin, sa tête d'espagnol et son physique de débardeur. Malgré les apparences, il n'a pas changé. Il est comme certains bordés de chaloupe: tout d'une pièce. Avec quelques noeuds, mais sans compromis.

Il ne navigue plus, car l'amour et la chanson l'ont amarré à la planète. Mais avant de jeter l'ancre, il a bourlingué durant six ans. Sur les bateaux, entre deux trimes de matelot, il écoutait l'accordéon de la mer. Il regardait la terre par le hublot de sa guitare et chargeait peu à peu sa soute à poèmes.

Un jour, il débarque à Montréal. Il entra dans le monde de la chanson, comme une bouffée d'air salin. Mais parce qu'il avait habité sur des vagues il s'amarina lentement à la vie de citadin.

Aujourd'hui, il s'y est presque fait. Il prolonge en lui l'aventure et demeure disponible. Il cherchait un havre. Il l'a trouvé dans les bras de Louise, son épouse.

Comme tous ceux qui ont beaucoup voyagé, il a ramené des tas de souvenirs. Il y en a partout chez lui. Ouvrons le hublot pour que le bon air du large nettoie un peu nos cervelles. . . .

Mousse à 16 ans

"A 16 ans, j'ai dû abandonner mes études. Après avoir exercé une dizaine de métiers, je me suis embarqué dans la marine marchande. J'y suis resté pendant six ans. Je naviguais huit mois par année et l'hiver j'allais au Mexique, avec mon frère Jacques, marin lui aussi.

La vie de mer était parfois très dure. Malgré mon âge, il fallait que je suive le sillage des rudes bourlingueurs.

Entre deux quarts

Sur les bateaux, entre deux quarts, je trimais sur la guitare que mon frère m'avait donnée. Les autres marins, eux, jouaient aux cartes. Car, en mer, après le travail, tous jouent aux cartes. Parfois ils commencent une partie en avril et ne la terminent qu'en décembre.

Moi, je préférais écrire des chansons. Mais je travaillais dans un désert. Les gars de l'équipage préféraient les chansons de Lamothe à celles de Brassens et aux miennes. Ce qui n'était pas de nature à me donner confiance.

Comme tu imagines, à l'époque, si quelqu'un m'avait dit qu'un jour je chanterais professionnellement, je l'aurais envoyé par-dessus bord . . .

Une roulotte de gitans

Au retour d'Europe, mon frère et moi, nous avons été embauchés pour jouer de la guitare dans une caravane qui devait traverser le Canada. Une sorte de roulotte de gitans, avec onze passagers. Nous devions donner des spectacles, un peu partout et l'expédition devait être commanditée.

Jacques et moi, nous nous rendons à Vancouver, lieu de départ de la caravane. La roulotte démarre. Après quelques milles, les policiers nous arrêtent. Les chevaux qui nous tirent sont "saisis" car, ils ont été achetés à crédit, comme tout le reste d'ailleurs. C'est la fin d'une expédition. Car, une autre, encore plus terrible va commencer.

Nous voilà pris à Vancouver, sans aucun sou. Je fais venir mon scooter par le train. Nous roulons quinze heures par jour et au bout d'une semaine et demie, nous avons rallié Montréal, 3,200 milles de route en scooter . . .

Dans le monde du spectacle

Le retour de Vancouver, c'était au printemps 1960, je crois. C'est alors que je vous ai rencontrés, Claude Gauthier et toi. Vous m'avez invité à la Piouke, où vous chantiez l'été suivant.

Je me suis donc rendu à Bonaventure dans le but d'y passer deux ou trois semaines de vacances. Mais le hasard a voulu que tout soit bouleversé. Un jour, tu as quitté la Piouke et ou m'a demandé de prendre ta place. J'ai accepté avec un trac fou. Aux débuts, je chantais du Béart et du Brassens. Mais les gars ont voulu entendre mes chansons. Et c'est comme ça que ç'a commencé . . . et que ç'a continué!

Aujourd'hui

Aujourd'hui, je suis moins tendu. J'ai le goût de vivre, de travailler et de voyager avec Louise. Mais voyager avec des bagages!

Je travaille beaucoup et avec plus de discipline qu'auparavant. Il me faut reprendre le temps perdu. Mon plus grand regret, c'est peut-être de ne pas avoir lu. A l'âge où vous autres, étudiiez, lisiez, et viviez entourés de poètes et de peintres, moi, je gagnais ma vie sur les bateaux. Et lorsqu'on gagne sa vie, on perd parfois bien des choses . . ."

Peut-être, mais Pierre Calvé lui, a vécu la poésie avant de la chanter. Cela confère à ses chansons une exceptionnelle authenticité.

Calvé fait des chansons, comme autrefois les anciens de la voile naviguaient à l'estime. Il écrit sans sextant, sans sondeur, mais d'après les courants et d'après les étoiles.

C'est un produit de la mer. Tous n'aiment pas le poisson, car il parvient rarement frais à la ville. Calvé, lui, reste frais comme ses chansons.

D'extérieure, l'Aventure est devenue intérieure. Ses plus beaux voyages sont ceux qu'il ne fait pas.

Il a prolongé les sillages des bateaux dans les sillages bleus de deux microsillons.

(Extraits de "Chansonniers du Québec — Christian Larsen)

L'APM de Ste-Anne étudie le problème des devoirs de classe

STE-ANNE — Une réunion très active de l'Association de Parents et Maîtres eut lieu le mercredi soir 24 mars.

Un groupe d'étudiants de la 2e à la 8e année ont exécuté tour à tour des compositions de leur choix avec aisance et diction très agréable. Cet effort ne resta pas sans récompense et les juges, la Rév. Sr Anna Lussier, nouvelle supérieure, Mmes C. Charrière et P.-G. Lavack, ont accompli une tâche difficile. Lucille Dufresne, de 2e année, Joanne Lambert, de 4e, Suzanne Théberge, de 5e, et Denis Godin, de 7e année, furent les heureux gagnants de magnifiques disques français. Tous leur offrent des félicitations les plus sincères et espèrent qu'ils continueront à faire valoir leur talent pour le bien de la paroisse.

Ensuite venait la table ronde, composée de Mmes E. Godin et Jos. Tougas, du Dr P. Doyle et M. Jos. Desrosiers. Le point de discussion, assez délicat d'ailleurs, portait sur les devoirs de classe. Est-ce qu'on devrait donner des devoirs? Est-ce qu'on en donne trop? Quel est le but de donner des devoirs?

A tour de rôle, les membres de la table ronde ont donné leurs opinions et étaient d'accord pour dire que les devoirs sont nécessaires, mais doivent être donnés raisonnablement. Le Dr Doyle soulignait que les enfants donnent déjà leur meilleur rendement au travail durant les heures de classe. Les heures d'étude le soir sont un surplus. Etant un peu plus spécifique, il donna même un temps maximum de travail d'une heure pour les 1ère et 2e années, deux heures jusqu'à la 8e année et trois heures pour l'école secondaire. Mme J. Tougas faisait ressortir que les élèves devraient avoir du temps libre après les classes, soit pour lire, ce qui est un passe-temps très éducatif pour eux, pratiquer la musique ou encore s'occuper de quelque chose laissé à leur choix.

M. Desrosiers, instituteur à l'école élémentaire, souligna que les devoirs de classes sont là pour ancrer dans l'esprit de l'enfant la matière apprise durant la journée. Il faut que l'élève s'habitue à travailler et à donner lui aussi, sans prendre tout du professeur. Il doit s'exercer à une certaine gymnastique intellectuelle qui lui sera utile toute sa vie durant. Tant qu'à la longueur des devoirs, il y a des jours qui sont plus chargés et où il faut plus de pratique dans la matière, ce qui occasionne plus d'ouvrage à la maison. Le professeur doit aussi tenir compte de la moyenne de la classe en général en donnant les devoirs. Un autre fait important est d'avoir un climat propice à l'étude au foyer. Est-il possible pour l'élève d'étudier ayant autour de lui une télévision qui fonctionne et des petits d'âge préscolaire qui crient et pleurent? Est-ce que le bon élève est censé et devrait pouvoir se concentrer parmi ce brouhaha? L'élève qui fait une heure d'étude à l'école fait plus de travail durant cette heure-là qu'il en ferait peut-être pendant deux heures d'étude à la maison. Est-ce qu'il faudrait conclure que les devoirs à la maison ne devraient pas exister? Tout devrait se faire à l'école ou bien un peu aux deux endroits?

M. A. Lepage, agissant comme président de l'assemblée, remercia les membres de la table ronde qui avaient accepté si généreusement de venir exposer leurs idées sur ce point. A son tour, le Dr Doyle remercia, au nom de tous, M. Lepage pour avoir conduit l'assemblée avec tact, et M. Jos. Desrosiers pour avoir donné la chance aux parents d'émettre leur point de vue en organisant cette discussion.

M. Roger Smith proposa un vote de félicitations à la Rév. Sr Anna Lussier récemment nommée supérieure des Soeurs Grises à Ste-Anne.

Ensuite on discuta de l'acceptation du nouveau cours général. Une lettre circulaire sera envoyée aux parents. Ces derniers pourront alors faire savoir s'ils sont pour ou contre ce cours.

Recourant à une lettre envoyée par la Chambre de Commerce au sujet d'une patrouille policière-écolière aux sorties des classes, on proposa d'écrire une lettre au Conseil du village qui s'occupera de faire venir un agent de police pour donner des cours aux jeunes intéressés.

Pour répondre à une opinion émise, le R. P. C. Monpetit, C.Ss.R., curé, sans approuver l'idée de punir à répétition toute une classe en infligeant à celle-ci des devoirs superflus, pour un ou deux élèves en tort, souligna toutefois le principe qui entre en jeu. Il s'agirait de faire comprendre à l'enfant que tous sont solidaires les uns des autres dans le bien comme dans le mal. On ne peut pas blâmer un tel parce qu'il a mal fait, mais on doit plutôt l'aider.

L'assemblée se termina amicalement par une bonne tasse de café.

N.-D.-de-Lourdes

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 28 mars, un grand nombre de Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin se rendaient à Notre-Dame-de-Lourdes à l'occasion d'un déjeuner-communion. La messe fut célébrée par Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface.

Après la messe, il y eut déjeuner à la salle paroissiale. Outre Mgr Hacault, plusieurs membres du clergé étaient présents: M. l'abbé O. Moquin, curé de Somerset, le R. P. G. Labossière, O.M.I., MM. les abbés P. Gagné et R. Bouchard, curé et vicaire de la paroisse.

Mgr Hacault parla de l'importance de l'apostolat laïque dans le monde, et aussi des changements dans la liturgie. Plusieurs questions furent posées et discutées.

M. l'abbé P. Gagné remercia le conférencier et les frères Chevaliers d'être venus en si grand nombre. Le frère Wilfrid Decosse, au nom du Conseil Langevin, adressa un merci particulier aux dames en charge de la cuisine et à tous ceux qui ont contribué au succès de cette grande réunion.

Le frère Decosse signala qu'il avait constaté des talents chez les frères Antoine Charrière et Eugène Mulaire, qui n'ont pas perdu la bonne habitude de servir la messe. Les frères Marcel Weicker, Marcel Roch et Albert Augert sont d'excellents garçons de table. Le tout se termina par le "O Canada", et chacun s'en alla très satisfait de ce rendez-vous des Chevaliers de Colomb.

La population du Japon

TOKYO — Le Japon comptait 97,190,000 habitants à la fin de septembre 1964, soit une augmentation de 1,031,000 par rapport à la même date de l'année précédente, d'après le bureau de statistiques du gouvernement.

La population est presque le double de celle de 1920, alors que le recensement avait révélé la présence de 55 millions d'habitants.

Le Japon est le septième des pays les plus populeux du monde. Il vient après la Chine, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Indonésie et le Pakistan.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaisance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

1-456-1C.



Les officiers de la Caisse Scolaire d'Epargne de l'école élémentaire de Richer sont, de gauche à droite: Soeur St-David, responsable, Lucille Nolin, Maurice Nault, Jeannine Proulx, Marie Larocque, Anna Sabot et Emile Trudeau.

La C.P. de Richer atteint un actif de plus de $72,581

C'est le 21 mars qu'eut lieu la 21e assemblée annuelle de la Caisse Populaire, sous la présidence de M. Antoine Chaput, avec la coopération des officiers des divers comités, la participation de nombreux sociétaires, la présence d'importants visiteurs dont la propagandiste de la Centrale et l'inspecteur des Caisses Populaires.

Au nom des autres membres du comité de direction, MM. Donat Sabot, Horace Nault, Joseph Rivard et Henri Saindon, le président Antoine Chaput lut le rapport des activités de l'année 1964: 10 assemblées eurent lieu durant l'année; 35 élèves de l'école et 5 adultes ont été acceptés comme membres; l'actif réel a augmenté de $13,205.45, grâce surtout au service de chèques; on propose un boni de 4%; M. l'abbé Pierre Gagné, curé et gérant, est parti pour devenir curé de Notre-Dame-de-Lourdes, mais son remplaçant à la cure, M. l'abbé Eugène Hébert, a accepté de remplacer aussi à la gérance de la Caisse son prédécesseur.

Selon MM. Eugène Laurin, président, Edouard St-Hilaire et Eugène Saindon, le comité de crédit a tenu 28 réunions en 1964 et accordé 68 prêts pour la somme de $69,727.06, mais il a dû à regret refuser 7 prêts "pour des raisons sérieuses".

Le comité de surveillance (MM. Jean-Paul Lanouette, président, Ferdinand Lansard et Georges Sabot) a vérifié le compte-épargne à la Centrale et le compte en main à la Caisse, a examiné les demandes d'emprunt, les billets, les garanties, les modes de remboursement, a étudié le rapport annuel, et il affirme en conclusion que tout est exact.

Selon le rapport financier, les affaires de la Caisse de Richer ont été excellentes en 1964: Actif, $72,581.59; Bénéfices non-répartis, $2,708.74, ce qui permet de payer de nouveau aux sociétaires un boni de 4% et aux emprunteurs une ristourne de 1%; Revenus et Dépenses du 1er janvier au 31 décembre, $7,057.03; Recettes et Déboursés depuis la fondation, $811,718.49.

Les officiers de l'année courante sont, par suite des élections: Direction: MM. Antoine Chaput, président, Donat Sabot, vice-président, Joseph Rivard, Henri Saindon et Armand Trudeau; Crédit: Eugène Laurin, président, Edouard St-Hilaire et Eugène Saindon; Surveillance: Jean-Paul Lanouette, président, Georges Sabot et Joseph Champagne; Secrétaire-gérant: M. l'abbé Eugène Hébert, curé.

Festival de glace à St-Pierre-Jolys

ST-PIERRE-JOLYS — Plus de mille personnes ont assisté au Festival de glace de St-Pierre qui eut lieu les 19, 20 et 21 mars. Pendant les trois jours, plus de cent participants ont concouru dans les différents tournois, tels que: cribbage, curling, ballon-balai, quilles sur glace, course en bicycle, course en raquettes et en traineau, course à brouette, hockey sans patin avec un balai et une rondelle.

Le samedi soir, les "Melody Mikes" contribuèrent au succès du festival par leur musique. Le dimanche, la soirée d'amateurs qui dura plus de deux heures et demie fut des plus intéressantes. Le couronnement du Roi et de la Reine fut présidé par M. Z. Audet, maire de la municipalité. Chaque participant était éligible en accumulant des points dans chaque tournoi.

Le roi fut Gérald Marquis, 14 ans, élève de l'Institut Collégial. La reine fut Paulette Lafrance, 13 ans, élève de l'école élémentaire.

Les gagnants au curling furent Roland Péloquin et son équipe; au cribbage, Gérald Marquis; à la soirée d'amateurs, Anita et Simone Rochon. Les juges étaient Mme Raymond Roy, de St-Jean-Baptiste, Mme Etienne Laroche, d'Otterburne, et M. Edgar Fourneaux, gérant de la Banque Canadienne Nationale de St-Boniface.

Des prix furent offerts aux soixante premiers concurrents. Les dix premiers furent Gérald Marquis, Paulette Lafrance, Allan Langhan, Monique Péloquin, Gérald Gautron, Monique Alarie, Léo Chartier, Mme Thérèse Côté, Ronald Valois et Michèle Gautron.

Les plus méritants étaient les organisateurs du festival. Plusieurs jours de travail assidu et de persévérance de la part des organisateurs ont assuré le bon fonctionnement du festival. On adresse des remerciements chaleureux et sincères à M. Marcel Côté pour son talent remarquable d'organisateur accompli, et aussi à ses assistantes, Mmes Lucien Lafrance et Georges Arpin, pour leur travail si important dans une telle entreprise.

Le grand tirage du festival eut lieu le dimanche soir. Les heureux gagnants furent: sac de couchage, Denis Sicotte, de St-Pierre; couverture électrique, Mme Rose Dondo, de St-Pierre; lanterne, Mlle Christa Hulsemann, de Steinbach.

Çà et là

Bon voyage à M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, qui partit en avion le 24 mars pour un voyage de deux mois à Sao Paulo, Brésil. M. le curé visitera sa nièce, la Rév. Sr Reine, M. l'abbé Edouard Banville et M. et Mme Albert Banville, ainsi que les religieuses missionnaires (Léonne Valois, Thérèse Joubert et Marie-Ange Audette, toutes de St-Pierre). En revenant, il visitera ses parents et amis à Los Angeles, Vancouver et Edmonton.

Le 17 mars dernier, les Braves de St-Pierre gagnèrent le trophée Molloy "B" contre l'équipe de St-Malo par un pointage de 13 à 3. Bon succès aux Braves dans leurs prochaines parties.

Sincères condoléances à la famille Bruneau. M. Bruneau est décédé le jeudi 18 mars à l'âge de 74 ans. Il laisse dans le deuil son épouse, Emilia, cinq fils, six filles et 53 petits-enfants. Les prières furent récitées à la chapelle funéraire de St-Pierre. Le service fut chanté à l'église de St-Pierre par M. l'abbé E. Lavoie, curé, le 22 mars. La chapelle funéraire Loewen était en charge des arrangements.

150 étudiants iront travailler au Mexique

OTTAWA (CCC) — Cent cinquante étudiants d'Universités et de Collèges canadiens iront, cet été, travailler au Mexique pendant six semaines, sous les auspices de la Conférence Etudiante de Projets Inter-américains (CEPIA).

Plusieurs universités et Collèges canadiens se sont affiliés à cette organisation qui a pour but d'envoyer en Amérique latine des groupes d'étudiants pour y faire du travail social pendant les mois d'été. Ce sont l'Université St. Mary's d'Halifax; le Collège Loyola à Montréal; le Collège St-Patrick's et l'Université d'Ottawa à Ottawa; le Collège St. Michael's et le Séminaire St. Augustine's à Toronto; l'Université Waterloo et le Collège Résurrection à Kitchener; le Collège Christ the King, le Collège Brescia et le Séminaire St. Peter's à London.

Les étudiants se rendront dans le village de Pisaflores au nord de la ville de Mexico, où de plus petits groupes ont déjà entrepris des travaux durant les deux derniers étés. Ils ont aussi été invités par l'Evêque à travailler dans quatre autres villages du même diocèse.

L'été dernier, les étudiants ont construit une école et installé un système d'eau courante. Les jeunes filles se sont occupées d'enseignement et de travail social. Cette année on prévoit l'installation de l'électricité à Pisaflores et la construction d'une "maison modèle" dans chaque village afin de remédier au problème de l'exiguïté des logements.

Des centaines de jeunes Manitobains en voyage

Quelque 480 jeunes Manitobains de toutes les parties de la province participèrent au programme d'échange d'étudiants tel que patronné par la Commission manitobaine du Centenaire.

C'est ce qu'a annoncé M. René Préfontaine, président du Comité d'Echange d'Etudiants de cette Commission, en décrivant la façon démocratique de procéder au choix des élèves privilégiés. Pour ce faire, chaque district formera un comité composé du président de la commission scolaire, du président local de la M.T.S., de l'inspecteur et d'un second professeur. Ce groupe pourra s'adjoindre des conseillers parmi les associations locales.

Le Comité d'Echange a aussi fixé une norme dans son choix en se basant sur la population étudiante des écoles secondaires, chaque école ayant droit au même pourcentage selon le nombre d'élèves parmi lesquels on choisira un nombre égal de garçons et de filles. On fera l'impossible pour inclure dans ce projet, des élèves d'endroits très éloignés aussi bien qu'une dizaine, au moins, de jeunes Indiens que le Département des Affaires Indiennes se chargera de choisir.

M. Préfontaine insiste auprès des commissions scolaires afin que les candidatures soient examinées le plus tôt possible, les décisions devant être prises au début de mai, et le choix final fixé au 10 de ce mois par le Comité d'Echange d'Etudiants.

Outre M. René Préfontaine, on remarque aussi dans ce comité, le nom du R.P. Ludger Guy, S.J. doyen des études au Collège St-Boniface.

Ecoles publiques francophones à Ottawa?

OTTAWA — Le comité de direction de la Commission des écoles publiques d'Ottawa a décidé de mener une enquête pour savoir combien de parents de langue française veulent que leurs enfants reçoivent leur éducation en français dans les écoles publiques d'Ottawa.

Le comité fera paraître dans les journaux locaux des avis demandant aux parents d'élèves âgés de 10 ans et moins de soumettre, par écrit, leur désir de voir leurs enfants éduqués en français.

Le comité étudie la possibilité de créer au mois de septembre prochain, au moins une classe dans laquelle les cours se donneront en français. Mais seuls les enfants parlant déjà le français pourront fréquenter cette classe.

Marchoton CKSB - 1965

Parcours:
Route 59, de St-Malo à St-Boniface
Distance: 50 milles (environ)

Départ:
Minuit, le vendredi 30 avril

Destination:
CKSB, rue Langevin, St-Boniface

Procurez-vous des formules d'inscription

à CKSB

La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

Moments d'unanimité

Durant la semaine du 15 mars, nos législateurs eurent maintes fois l'occasion de s'entrechoquer "à la mode partisane", mais ils connurent toutefois de rares moments d'unanimité. C'est ainsi que des représentants de tous les partis firent l'éloge funèbre de deux éminents Manitobains: Ronald David Turner, brillant officier de l'Aviation Royale Canadienne pendant la dernière guerre, député, trésorier provincial, fondateur du ministère de l'Industrie et du Commerce, président de Trans-Air, et membre de nombreux clubs et sociétés qui travaillent au bien de la communauté; l'hon. juge Ralph Maybank, cheminot qui joua un rôle de premier plan au sein du mouvement syndical ouvrier brillant échevin municipal, député provincial, puis fédéral, juge du Banc de la Reine. Comme tous les défunts, les ex-politiciens ont droit à un concert unanime d'éloges après leur mort.

M. Harry P. Shewman, député de Morris, offrit à la Chambre d'autres moments d'atmosphère détendue quand il se fit le propagandiste des produits agricoles et laitiers du Manitoba. Brandissant une liasse de menus d'hôtels et de restaurants, il incita ministres et députés à exiger qu'en ces endroits "gastronomiques" on mette bien en évidence que le blé, la viande, le beurre, le fromage, les légumes, les poissons sont des produits de qualité supérieure parce que de provenance manitobaine. N'est-il pas vrai que les plats aux noms étrangers sont de confection "manitobaine"? M. Shewman mentionna donc, tour à tour, l'Irish Stew (Irlande), le Haggis (Ecosse), le Pudding (Angleterre), le Sauerkraut (Allemagne), la Pea Soup (Québec), le Holopchi et le Borsch (Pologne), le Vinetarta (Islande), et tant d'autres bons plats fournis dans nos restaurants et dont tous les ingrédients sont des produits de chez-nous.

MM. Russell Paulley (Radisson) et T.P. Hillhouse (Selkirk) se permirent de légers mots d'esprit après les paroles enthousiastes du député de Morris, mais ils se firent rappeler à l'ordre par MM. Morris A. Gray (Inkster) et Gordon W. Beard (Churchill), le premier désirant que le Département du Commerce et de l'Industrie fonde sa propre agence gastronomique, le deuxième profitant de l'occasion pour vanter la qualité nourricière des baleines de la baie d'Hudson.

M. Laurent Desjardins (St-Boniface) enrichit de façon pratique cette atmosphère "culinaire" en invitant, au nom du président de la SSJB de St-Boniface, tous les ministres, sous-ministres et députés du Manitoba à la soirée annuelle de la "soupe aux pois manitobains", qui aura lieu le mercredi 7 avril à 8 h. 30 p.m. au gymnase du collège. L'hon. Duff Roblin, premier ministre, accepta l'invitation "avec grand plaisir" au nom de tous et chacun. A noter que l'invitation fut proposée et acceptée "en français", comme il se doit.

Problèmes humains

Nos députés se penchèrent de nouveau sur les problèmes "humains" au cours de la semaine. Treize d'entre eux, tout d'abord, prononcèrent des discours plus ou moins approbateurs, ou nettement opposés à la résolution (Morris A. Gray) amendée (T.P. Hillhouse) qui réclame un élargissement des motifs légaux de divorce. La contribution de M. Fred Groves (St-Vital) mérite une mention spéciale, car il s'opposa à la résolution parce que le contrat de mariage est un contrat entre deux personnes devant Dieu et pour toute la vie; il réclama qu'au lieu de favoriser davantage le divorce on incite plutôt parents et conseillers à bien encourager les jeunes à découvrir le sérieux de la promesse matrimoniale.

Deux catholiques, MM. Albert Vielfaure (LaVérendrye) et James T. Mills (Kildonan) s'opposèrent aussi à la résolution pour des motifs doctrinaux, le député de Kildonan proposant de façon très positive qu'on institue ici au Manitoba cet "instrument de paix" qu'est la Cour de Conciliation du comté de Los Angeles. M. Saul M. Cherniack (St-John's), avocat doublé d'un moraliste, assura qu'il appuierait une résolution en ce sens de la part de M. Mills, car il est évident que les Cours de Magistrat, du Banc de la Reine et les Cours Familiales sont surchargées et ne peuvent s'attaquer de façon efficace au problème soulevé par l'honorable député de Kildonan.

M. Paulley, chef du parti néo-démocrate, se pencha "humainement" sur les problèmes des vieillards qui sont dans le besoin et expliqua pourquoi avec tant d'autres il réclame qu'on augmente de $75 à $100 la pension de vieillesse. Il profita de l'occasion pour donner un résumé historique de ces pensions au Canada. Elles furent adoptées pour la première fois en 1927 au taux mensuel de $20, pour les vieillards nécessiteux de 70 ans et plus. En 1951 on fixa le montant à $55 pour toutes les personnes de 70 ans et plus, quitte à offrir un programme spécial d'assistance aux personnes de 65 à 69 ans qui sont dans le besoin. En 1957 on adopte la somme mensuelle de $75 pour tous ceux qui ont 70 ans et plus, et une entente fédérale-provinciale (50-50) dans le cas de l'assistance spéciale aux personnes de 65 à 69 ans. Maintenant, conclut M. Paulley, le gouvernement fédéral actuel propose une pension universelle de $100 par mois à l'âge de 70 ans, avec réduction graduelle chaque année pour qu'en 1970 toutes les personnes de 65 ans et plus en tirent profit. Pourquoi, se demandent les néo-démocrates, ne pas accorder tout de suite à tous ce $100 mensuel?

Les retardés mentaux

A propos du bill 43 présenté en 3e lecture par l'hon C.H. Witney, ministre de la Santé, M. Paulley revint à la charge, cette fois pour le bien des retardés mentaux. Il rendit alors un brillant témoignage à la Salle St-Amant (héritière au Sanatorium de St-Boniface, de la Maison Youville de Transcona,) et aux Soeurs Grises qui s'y occupent des petits retardés de moins de 6 ans. Depuis 10 ans, dit-il, on a fait des progrès vraiment extraordinaires, mais déjà les 134 lits sont remplis à capacité, et une longue liste d'attente laisse croire que ce problème de surpeuplement ne sera pas solutionné en 1965, même si le nombre des lits sera de 175.

Mais aussi, comment les enfants atteignant leurs six ans trouveront-ils place dans l'hôpital de Portage-la-Prairie, où le même problème de surpeuplement se présente. Cet hôpital, qui héberge tous les malades mentaux de 6 ans et plus, a une capacité de 1,100. Or au 31 décembre 1964 il y en avait déjà 1,122, et beaucoup d'autres malades de tout âge réclament leur admission. M. Paulley crut offrir au ministre Witney une excellente solution, en lui proposant une visite à l'école moderne de Moose Jaw, complétée en 1955 au coût de $10 millions et qui offre un milieu idéal pour ses 1,109 malades de 2 mois à 80 ans.

L'hon. Witney répondit tout de suite que le Manitoba ne néglige aucunement ses malades mentaux et qu'il prend toutes les mesures pour solutionner les problèmes soulevés par M. Paulley. Par exemple on a déjà établi des plans pour augmenter à plus de 175 lits la capacité de la Salle St-Amant, avec l'intention de transformer tout le sanatorium de St-Boniface, dès 1968, en centre de traitement et d'éducation des petits et des grands retardés. Quant à l'hôpital de Portage-la-Prairie, on vient déjà d'ouvrir trois nouveaux "chalets" pouvant recevoir 30 malades chacun, et d'autres projets sont plus qu'au stage de la préparation. Et puis, il y a aussi la "Broadway Home" qui sert de transition aux malades guéris s'adaptant graduellement à leur intégration dans la communauté.

Préventions des accidents

L'hon Obie Baizley, ministre du Travail, eut pour sa part à expliquer le bill 49 qui tend à rendre plus effective la loi de protection des ouvriers contre les accidents de travail dans les diverses industries du Manitoba, à l'exception des Mines, car les mineurs sont protégés par "The Mines Act". C'est ainsi que désormais le Département du Travail transfère son autorité et sa responsabilité en ce domaine au "Workmen's Compensation Board", l'agence qui reçoit les contributions des ouvriers. On adopte aussi des mesures plus vigoureuses de poursuites contre les responsables, un programme de prévention des accidents plus à point, et on donne aux inspecteurs des pouvoirs plus étendus et plus efficaces. Au moins six députés louangèrent le ministre du Travail à propos de ce bill, tout en apportant parfois de lumineuses et très pratiques suggestions.

L'hon. John B. Carroll, ministre du Bien-être, apporta sa contribution au domaine "humain" de notre législation en répondant aux exigences de MM. Paulley et Gray, exigences qui coûterait extrêmement cher au trésor provincial. Ne faudrait-il pas ajouter pour les seules pensions aux vieillards nécessiteux de $50 à $118 millions par année, l'équivalent d'une taxe de vente de 10% ou de 22%. Voilà pourquoi, dit-il, il importe plus que jamais d'établir des priorités en ce domaine de la législation sociale, et selon l'ensemble des autres nécessités de la population du Man. D'autant plus que les seules pensions ne régleraient pas tout le problème, et que le gouvernement, souvent appuyé par des agences privées (The Age and Opportunity Bureau, The Victorian Order of Nurses, The Family Bureau, The Day Centres, The Service Clubs, et tant d'organisations des Eglises catholiques et chrétiennes, etc., s'occupent aussi de bien loger nos vieillards, de leur offrir des services domestiques très variés, de les récréer par des programmes d'artisanat et de loisirs récréatifs, de les encourager par des conseillers bien expérimentés.

Prix du blé

MM. Earl McKellar (Souris-Lansdowne) reprit la discussion au sujet du prix du blé, selon la résolution du chef de l'opposition libérale. Parlant à titre de fermier, il soutint qu'il faut rejeter toute politique de subsides garantissant un prix de $2 le boisseau et aussi le principe de double prix, l'un pour fins d'exportation, l'autre pour le consommateur local. Il préfère qu'on aide les fermiers par les autres programmes, tels que l'assurance-récolte, le crédit agricole, la dévaluation du dollar qui valut une agmentation de 16 sous pour chaque boisseau vendu sur les marchés étrangers. Car ainsi on peut vendre plus facilement notre blé sur les marchés mondiaux, en Chine et en Russie par exemple, et "vendre est plus important que d'obtenir un bon prix tout en gardant le blé dans nos entrepôts". (Ce discours est un nouvel exemple qu'on peut envisager le même problème sous divers angles et proposer des solutions contradictoires. Enfin, nous sommes en démocratie . . . à politique partisane!)

M. McKellar continua son exposé en donnant le prix du blé de 1945 à nos jours, prix payé à Fort William, Ont., et en énumérant le prix des services et commodités dont a besoin le fermier. Tous ces prix sont fournis par Searle Grain Co., dans un bulletin du 10 mars dernier. Et ils démontrent, selon l'orateur, que les honorables Sharp et Hays, ministres fédéraux du Commerce et de l'Agriculture, ont raison de rejeter toutes mesures de subsides et tout système de double prix . . . d'autant plus qu'il y aurait danger de détruire les opérations de la Commission Canadienne du Blé.

M. Réginald O. Lissaman (Brandon), sous forme de résolution, demanda que la législature manitobaine réclame du gouvernement fédéral l'adoption d'une cérémonie digne et uniforme lors de la présentation du titre de citoyen canadien aux néo-canadiens. Il expliqua alors les diverses étapes qu'il fallut parcourir (1881, 1914, 1921 et 1947) pour arriver à préciser légalement la notion de citoyenneté canadienne. Mais surtout, il démontra sa fierté "canadienne" devant l'avenir de notre jeune nation, les riches potentialités de notre pays, et il redit sa confiance qu'en dépit des défis actuels à la Confédération tout rentrera bientôt dans l'ordre. Cette seule petite phrase définit bien le ton de ce discours patriotique: "Je pense que nous pouvons tous souhaiter bonne chance aux Canadiens français, s'ils désirent tout simplement gagner leur place au soleil du Canada. Nous les comprenons et les bénissons. Je pense que c'est ainsi qu'une nation peut atteindre la vraie grandeur."

Semaine de l'Education

Au cours de la semaine, la commission du budget a commencé l'étude détaillée des prévisions budgétaires du ministère de l'Education. Le tout commença le soir du 15 mars par un grand discours de l'hon. G. Johnson, dont le ministère réclame cette année $56,753,446 ou 30.6 pour cent du budget total de la province, alors que ce même ministère ne coûtait que $12,660,680 il y a exactement 10 ans. Après avoir rendu hommage au personnel du Département de l'Education (qui a subi une intense réorganisation ces derniers mois), et remercié de leur coopération diverses associations (Man. School Trustees, Urban School Trustees et Man. Teachers' Society), il énuméra les grands événements scolaires de l'année qui vient de s'écouler.

Nos écoles publiques reçoivent présentement 218,770 élèves, dont 54,831 au secondaire, augmentation de 79 pour cent en 6 ans. Les professeurs sont au nombre de 9,126 (6,645 en 1958), dont 25 pour cent sont pleinement qualifiés (1,170 sur 6,645, ou 19 pour cent en 1958), et l'on a éliminé cette année tous les certificats conditionnels. Les exigences d'admission à l'Institut Pédagogique sont plus strictes désormais. En 1964, on a construit au coût de $9 millions l'équivalent de 564 salles de classe (296 élémentaires et 268 secondaires); il y a 14 nouveaux districts scolaires consolidés et 50 districts locaux ont été dissous, surtout en milieu rural; 32,000 élèves de la campagne sont transportés à l'école par 390 autobus (de 17 à 66 passagers) sur 1,900 routes diverses.

L'Institut Technique en est à sa 2e année d'opération, avec plus de 500 élèves aux divers cours proprement techniques et 957 aux autres cours du jour; 1,924 ont suivi cet hiver des cours du soir. On commencera cette année la construction des deux nouvelles écoles techniques de Brandon et de Le Pas, et la "Junior Vocational School" de Winnipeg ouvrira ses portes à 700 étudiants en septembre 1966. De plus, le programme d'entraînement de base pour les chômeurs qui veulent corriger leur manque d'instruction académique et se perfectionner pour l'obtention de tel ou tel métier, attire de plus en plus d'adultes. Environ 13 pour cent des élèves de nos écoles secondaires suivent les cours industriels, commerciaux et d'arts et métiers offerts par les commissions divisionnaires, sans compter les 13,000 étudiants de cours du soir dans 24 centres du Manitoba. Plus de 500 personnes ont su profiter l'an passé des cours pratiques organisés par le ministère de l'Industrie et du Commerce, avec la coopération du Département d'Education et le soutien financier du gouvernement fédéral, surtout dans l'industrie du vêtement. On a commencé des cours d'un ou de deux ans à l'Institut Technique pour l'entraînement de professeurs. Actuellement ils sont au nombre de 39.

Après d'autres renseignements au sujet de l'Ecole des Sourds-Muets à Tuxedo, de la nouvelle division scolaire du nord (comprenant toutes les communes au nord du township 22) de l'éducation des aveugles, des handicapés et des retardés mentaux, de l'éducation physique, de l'économie domestique, des cours par correspondance (800 adultes les suivent au niveau secondaire, 200 au niveau élémentaire), les expériences audio-visuelles, l'hon. Johnson aborda l'important problème de l'intégration des enfants indiens dans nos écoles publiques.

Les écoliers indiens

Depuis 15 ans, dit-il, le Département d'Education et l'agence fédérale des Affaires Indiennes ont une entente au sujet de l'éducation des enfants métis et indiens dans les centres isolés: là où la majorité des enfants d'âge scolaire sont Indiens, toute l'école est sous la juridiction des Affaires Indiennes; si la majorité est constituée d'enfants métis, l'école est dirigée par le Département d'Education du Manitoba. Mais voilà que les gouvernement fédéral et provincial veulent maintenant pousser davantage le processus d'intégration, et des démarches en ce sens ont été effectuées par les Affaires Indiennes et notre Département d'Education. Voilà pourquoi, dit M. Johnson, au cours de cette session on proposera des amendements à notre Loi Scolaire Publique, pour que tous les enfants indiens jouissent des mêmes droits et privilèges scolaires que n'importe quel autre élève manitobain.

Quant aux collèges affiliés et à l'Université, ils jouiront bientôt des services d'un Conseil du Haut Savoir. L'an passé on offrit aux étudiants $200,000 pour des bourses d'étude et $150,000 en prêts. Depuis septembre 1964, le Département d'Education administre ici le "Canada Student Loan Plan" qui offre des prêts sans intérêt au montant de $2,000,000 par année, dont $1,300,000 ont déjà été réclamés. Si cela devenait nécessaire, le Fédéral augmenterait ce montant initial.

Voilà quelques-uns des renseignements donnés par l'hon. Johnson, qui conclut son exposé en donnant quelques détails au sujet de la réorganisation du Département: nominations de trois assistants sous-ministres, création de quatre directorats adjoints, etc.

Les partis s'entrechoquent

Il est impossible de donner ici tous les points soulevés au cours des chaudes (et parfois partisanes) discussions de la semaine, en réponse à ce discours du ministre de l'Education . . . qui devra d'ailleurs reprendre souvent tel ou tel détail et l'élaborer davantage en guise de "défense" contre certaines accusations. C'est ainsi que l'insistance de l'hon. Jonhson à comparer ce qui s'est fait depuis 1958 avec ce qui ne s'était pas fait avant cette date, provoqua d'acerbes attaques de libéraux aussi éminents que MM. Douglas L. Campbell, ancien premier ministre, M.N. Hryhorszuk, ancien procureur provincial, John P. Tanchak, député d'Emerson, etc., qui défendirent l'administration libérale d'antan et dénichèrent de sérieux défauts dans les réalisations conservatrices, spécialement sous l'hon. Stewart E. McLean, ex-ministre de l'Education.

En tout cas, ces discussions nous valent des précisions enrichissantes au sujet de la manière dont certaines recommandations "scolaires" du Rapport Michener seront exécutées, de la préparation pédagogique actuelle de nos instituteurs, du contenu du cours général et du cours proprement académique, des cours pour les adultes, de l'échelle des octrois, de l'organisation de la nouvelle division du grand nord manitobain, de l'intégration des petits Indiens (quoique aucun député ne semble s'inquiéter du fait qu'actuellement les parents Indiens ont le droit strict de désigner l'école "religieuse" que fréquentent leurs enfants), du drapeau (Red Ensign ou Feuille d'Erable) que doivent arborer nos écoles, etc.

Religion et Français

Retenons de façon plus précise certaines déclarations qui touchent directement la religion et le français à l'école. M. Tanchak apporta à ce dossier un fait bien précis: la plainte d'un étudiant qui s'est vu refuser une bourse sous prétexte que ces bourses ne sont accordées, selon le règlement, qu'aux candidats qui fréquentent les écoles secondaires publiques de la province. Or ce jeune homme, proprement qualifié pour recevoir cette bourse, entendait s'inscrire dans une école paroissiale. M. Tanchak dit donc: "Je ne fais pas actuellement un appel en faveur des écoles paroissiales, mais je défends les droits d'un individu. Je réclame que les bourses soient données sans attache aucune. Pas de discrimination."

La contribution de M. Edward R. Schreyer (Brokenhead), qui présenta si éloquemment un programme d'éducation adapté à l'âge de l'automation et de la cybernétique, qu'a préparé un comité de huit néo-démocrates se rencontrant chaque deux semaines pendant sept mois, fut remarquable au sujet de la solution du problème de nos écoles paroissiales ("Qu'on se décide à mettre cartes sur table, que les membres de cette législature votent selon leur conscience, et qu'ainsi on cesse d'être prisonniers des limites partisanes."), du rapport du comité des Services Partagés, de la reconnaissance du français comme langue d'instruction dans nos écoles. Il posa ses questions au ministre de l'Education avec insistance et sans rhétorique aucune.

M. Laurent Desjardins revint à la charge trois fois sur ces diverses questions, avec sincérité et émotion. Son acharnement à obtenir une réponse positive et précise à ses questions bien claires et bien directes, car il ne veut pas qu'on répète l'exploit de l'an dernier (c'est-à-dire proroger la session et laisser de telles questions en suspens), lui valut ces mots de l'hon. Johnson: "Au sujet de cette matière très délicate que vous avez soulevée, et qui implique de profondes répercussions religieuses et politiques, je vous demande d'attendre la présentation de la résolution au sujet des Services Partagés. A ce moment-là j'espère que tous les membres pourront en discuter dans une atmosphère de compréhension et de bonne volonté. Je ne cherche nullement à éviter le débat en ce moment même, mais je fais sincèrement cet appel à l'honorable député de St-Boniface." Ceci avait rapport aux 10,000 élèves des écoles paroissiales qui ne jouissent ni d'autobus scolaires, ni de manuels de classe, ni de bourses d'étude.

C'était le 17 mars. Le lendemain soir il renouvela son vibrant et sincère appel, concluant par ces mots: A quel moment précis déposera-t-on en chambre ce fameux rapport du comité des Services Partagés? Je veux savoir quand j'aurai la chance de discuter en son entier cette question que je pose chaque année depuis 1959 et à laquelle on oppose toujours un silence politiquement prudent. Après tout, on discute librement le Rapport Michener, le Métro. Pourquoi pas le rapport de la Commission Macfarlane, le chapitre onze compris?

Le 19 mars, M. Desjardins s'associa à M. Schreyer pour réclamer des précisions au sujet de l'enseignement du français, spécialement en conséquence d'un mémoire présenté au ministre de l'Education par l'Association des Commissaires de langue française du Manitoba qui réclame que, dans nos divisions scolaires de langue française au moins, le français soit officiellement reconnu comme langue d'enseignement. Il annonça d'ailleurs qu'il va présenter un bill privé à ce sujet, avec l'appui de M. Schreyer.

Dans sa réponse, l'hon Johnson fit l'éloge du comité du curriculum qui, au sein du Département d'Education, a travaillé à l'élaboration du programme de français de la première à la douzième année. Même le Québec, dit-il, réclame les textes choisis, parce qu'ils sont excellents. D'ailleurs, précisa le ministre, le travail de ce comité est "un des hauts sommets des activités des comités du curriculum au sein de notre Département".

Et la session continue . . .

La M.A.E.E. fait le point . . .

(Suite de la première page)

Lors du premier congrès annuel de la M.A.E.E., M. Cy P. MacDonald, député libéral de Milestone, Sask., et professeur au Collège Notre-Dame, à Wilcox, encouragea vivement les catholiques du Manitoba à poursuivre leur lutte pour la justice scolaire en organisant un programme éducationnel destiné aux non-catholiques tout comme aux catholiques.

Notant que dans toute société moderne, l'Etat se doit d'aider à l'instruction et à l'éducation de l'enfant, M. MacDonald ajoute qu'il a aussi le devoir de protéger le droit naturel et inaliénable des parents d'éduquer leurs enfants selon leur religion et dans leurs propres écoles, vu que les écoles publiques ne dispensent qu'un enseignement neutre. Rappelant à l'appui le régime Hitlérien, il souligna l'impuissance des universités allemandes à endiguer "les bestialités et obscénités d'Hitler".

M. MacDonald dit que l'Etat usurpe ce droit des parents en leur réclamant quelques centaines de dollars pour faire éduquer l'enfant à sa façon, et aux parents qui réclament des écoles confessionnelles, le gouvernement répond: "Allez-y, c'est votre droit mais nous gardons les $600 perçus. Débrouillez-vous pour trouver les autres $300, $400 ou $500. Nous reconnaissons votre droit, mais nous vous taxons pour l'exercer." C'est donc purement une question de justice que tous les catholiques doivent réclamer en soulignant le fait qu'ils demandent seulement le droit de supporter leurs propres écoles, sans l'aide des non-catholiques. La solution à ce problème est l'affaire du laïcat qui ne doit pas craindre de prendre position, tout en évitant une tapageuse publicité qui pourrait devenir désastreuse.

Séance de discussion

Après la messe de rite ukrainien (en anglais) le congrès se poursuivit dimanche matin par une séance de discussion libre. Répartis en trois groupes, les délégués échangeaient leurs opinions avant de se rencontrer pour un colloque en commun.

Le but de ces discussions et de ce colloque étaient d'obtenir des délégués leurs idées sur l'orientation que doit prendre la MAEE au cours de sa deuxième année d'existence avec un nouvel exécutif.

Les chefs de groupe, MM. F. Muldoon, W. DeGraves et Armand Bourque, firent rapport des activités de leur secteur respectif. Puis vint la discussion générale à laquelle plusieurs délégués participèrent.

Les points saillants du colloque étaient d'abord de savoir ce que l'on entendait par égalité dans l'éducation; était-ce égalité financière ou égalité dans le domaine administratif, ou les deux?

Puis on discuta des moyens à prendre pour recruter plus de membres ainsi que de la nécessité d'éduquer le laïque catholique; ces deux buts devaient-ils être poursuivis séparément ou simultanément?

Tous semblaient d'accord que trop peu de catholiques sont suffisamment renseignés sur la nécessité d'écoles confessionnelles et que beaucoup encore ne connaissent pas bien l'histoire des écoles catholiques au Manitoba et des droits des catholiques à leurs écoles.

En somme les discussions et le colloque ont éclairé les esprits, stimulé les délégués à plus d'efforts, et dans plusieurs cas, permis à plusieurs de vider le sac de leurs doutes pour créer un esprit de compréhension plus complet.

M. J. R. Doiron dirigait cette partie du programme.

Conclusions par Mgr Flahiff

Dans l'après-midi, dimanche, le congrès a ratifié un projet de constitution, approuvé une demi-douzaine de résolutions et choisi un nouvel exécutif, dit "Board of Trustees". C'est Mgr Flahiff, archevêque de Winnipeg, qui a tiré les conclusions de ces deux journées, dont la première fut, disait-il, "mémorable", à cause de cinq allocutions remarquables, à savoir celles de Mgr Baudoux, du président, du docteur Jaenen, de Me O'Sullivan et de M. Macdonald. Son Excellence a tenu, au début de ses observations, à saluer les congressistes, concitoyens, frères dans la foi, dans la "belle langue française". Il secondait avec enthousiasme le vote de remerciements qui avait été adopté à l'unanimité à l'endroit de l'exécutif.

Ayant commenté l'oecuménisme authentique qui inspirait l'adresse de Mgr Baudoux et la clarté du rapport du président, il suggérait aux congressistes d'étudier très soigneusement les commentaires du professeur Jaenen, qui a posé des questions tranchantes sur la situation manitobaine et les possibilités de "l'égalité". Son Excellence a signalé comment le travail de M. O'Sullivan avait fait ressortir le sérieux des obligations en matière scolaire. Les principes ne changent pas, ni la gravité des devoirs qui en découlent. En même temps, les lois sont faites pour telle ou telle situation dont il faut tenir compte aussi. Il a trouvé le discours de M. Macdonald d'une inspiration encourageante, car ce dernier a montré comment le pessimisme d'il y a 25 ans chez les catholiques de la Saskatchewan avait été transformé patiemment, pour produire les effets merveilleux que l'on connait dans cette province aujourd'hui. Le rôle du laïcat a apporté la grâce divine au temporel et a élevé le temporel à Dieu.

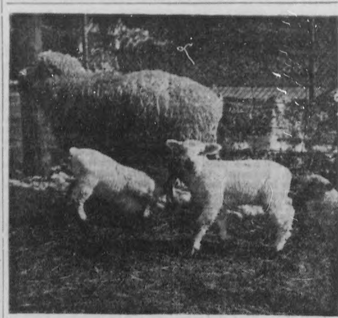
Ce congrès, ajoutait-il, est le premier du genre parmi nous, par le nombre et la représentation. Mgr Flahiff en a retracé les origines, à partir du moment où les évêques ont invité des laïcs représentatifs à donner leur avis sur un problème particulier, celui des "services partagés". Il en a résulté un groupe, destiné à étudier et à travailler pour améliorer le climat de l'opinion manitobaine, au sujet des droits des parents et des minorités. Puisque son rôle n'est pas principalement celui de l'action, il n'y a pas conflit, ni danger d'absorption par rapport à d'autres sociétés existantes et méritantes, telle l'A.E.C.F.M., chacune ayant un but spécifique. Mgr Flahiff a expliqué que le comité des "services partagés" a offert une autre occasion pour expliquer la position catholique quant à la justice scolaire. Il a fallu rejeter vigoureusement les "principes" des "services partagés" mais, pour le reste, on attend des détails concrets. Ce ne sera pas une solution définitive, mais nous ne sommes pas disposés à rejeter ce qui peut apporter un dégrèvement quelconque. Sans oublier l'idéal, nous cherchons la meilleure solution possible à tel moment donné, dans une situation concrète.

Dans cet effort, la hiérarchie se préoccupe surtout des principes profonds et d'un point de vue compréhensif, et agit ainsi avec le laïcat, un peu comme le guide au-dessus de la bataille. Il faut, par exemple, que les évêques se préoccupent, non seulement de justice pour les écoles paroissiales, mais aussi de moyens à prendre pour faire instruire les enfants catholiques dans les écoles publiques.

Son Excellence exprime de nouveau la joie et la confiance de la hiérarchie à l'égard de la M.A.E.E., et suggère que la deuxième année de son existence soit encore consacrée à l'organisation et à l'étude approfondie des droits des parents et des devoirs des membres de l'Eglise. Il faut en effet avant tout chercher à créer un climat favorable parmi le peuple, sans préjugés, en tenant compte de l'incompréhension et surtout de la sincérité et bonne foi des adversaires.

Dieu se servira de nous pour atteindre ses buts, à nous d'agir avec charité au service de la vérité, surtout par ce que nous sommes, plutôt que par ce que nous disons.

Une ovation chaude et prolongée salua l'orateur.



Trois agneaux nés avant le printemps, soit en février, à la Ferme centrale d'Ottawa. Ils sont issus d'une brebis pur sang Shropshire et d'un bélier provenant de croisements entre les races Romnelet, North Country Cheviot, Leicester et Suffolk.

Nouveau concombre pour la table

OTTAWA (19 mars) — Les chercheurs du ministère de l'Agriculture du Canada, ici, ont réussi à produire une nouvelle variété de concombre à trancher qui résiste à la fois à la gale (pourriture par taches) et à la maladie virulente de la mosaïque.

D'après M. V. W. Nuttall, de la Station centrale de recherches d'Ottawa, cette nouvelle varité, l'Armour, est le premier concombre de table canadien qui soit résistant aux deux maladies en question. Il a été créé spécialement pour répondre au besoin qui se fait sentir dans l'Est canadien, d'une variété pouvant résister à la gale et à la mosaïque, maladies qui y causent de graves dégâts chaque année. S'il est vrai que la gale se propage considérablement, on se rend compte de l'importance de la nouvelle variété.

L'Armour est un concombre long, droit et ferme, dont la chair est épaisse, croustillante et sucrée. Il reste vert longtemps après qu'on l'a cueilli et, parce que ses bouts ne sont pas coniques, il produit moins de rebuts lorsqu'on le prépare pour la consommation.

La nouvelle variété est plus hâtive que la plupart des concombres résistants à la mosaïque, mais elle est un peu plus tardive que le Marketer; ce dernier, très populaire auprès des producteurs, est cependant prédisposé à toutes les maladies communes du concombre.

Comme les autres concombres, l'Armour préfère les terres franches, fertiles et bien égouttées. Pour les récoltes hâtives, on recommande un sol franc sablonneux.

Au cours des quatre dernières années, alors qu'il a été mis à l'essai sous le nom d'Ottawa 1, l'Armour a été très bien coté par les maraichers et les jardiniers amateurs de la vallée de l'Outaouais et par ceux de la région de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Au cours des épreuves, la nouvelle variété a constamment offert une saison de production plus longue et donné une plus grande quantité de fruits vendables que les variétés sensibles aux maladies.

Des semences souches d'Armour ont été distribuées à plusieurs producteurs du Canada et des Etats-Unis en vue de les multiplier pour assurer d'amples approvisionnements aux détaillants de semences l'an prochain.

Une quantité limitée de paquets-échantillons de cette semence est offerte aux jardiniers qui désirent faire l'essai de l'Armour dès cette année. Toute demande à l'égard de ces échantillons doit être adressées, sans délai à: M. V. W. Nuttall, Station de recherches, Ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa, Ontario.

Radville

Çà et là

Le 13 mars, en l'église de la Ste-Famille, la messe fut célébrée en français par M. l'abbé N. Marcotte, vicaire. Les fidèles y participèrent activement en disant les répons à haute voix.

Le 21 mars, un grand nombre de paroissiens ont assisté à une retraite prêchée en anglais par le R. P. Mériman, de Chicago.

Tous sont invités à assister à la réunion annuelle de la Coopérative qui aura lieu le 5 avril à la salle Mémoriale.

Le 25 mars, une gigantesque vente de machineries usagées eut lieu à Maxim. Plus de 2,000 personnes assistèrent à cette vente. Un tracteur, donné par M. Macleod comme prix d'entrée, a été gagné par M. Henri Howard, de Gladmar.

L'Association à l'Oeuvre

Avis important aux responsables de mouvements de jeunesse

Le samedi 3 avril prochain aura lieu une **Journée d'études** d'un genre très spécial et qui aura pour sujet le **loisir-danse.**

Cette journée se tiendra à la salle paroissiale St-Eugène, 1007, chemin Ste-Marie, à St-Vital, et débutera à 10 h. a.m. précises.

L'Association d'Education a contacté par lettre bon nombre de dirigeants de nos divers mouvements de jeunesse et d'Action Catholique de langue française pour les inviter, ainsi que leurs membres, à cette journée d'études; cependant, il a fallu faire vite et, dans l'impossibilité de rejoindre directement tous les jeunes et autres personnes intéressées, le présent avis tient lieu d'invitation.

De quoi s'agit-il?

Par l'intermédiaire de Mlle Denise Campeau, responsable nationale de la Jeunesse Rurale Catholique, l'Association d'Education est entrée en contact avec M. Grégoire Marcil, de la Fédération des loisirs-danse du Québec; M. Marcil est **animateur** en soirées récréatives et **moniteur** en danses récréatives; son expérience en la matière s'étend à tous les genres de danse.

M. Marcil donnait, au début de cette semaine, des cours de loisirs-danse à la jeunesse Franco-albertaine; le samedi 3 avril, il sera à la disposition de la jeunesse Franco-manitobaine et organisera à St-Eugène une journée d'études sur la danse, qui se terminera par une soirée récréative qu'il animera lui-même.

La danse, en soi, est un art; elle intéresse la grande majorité de nos jeunes et donc aussi nos mouvements de jeunesse, mais il importe d'en bien posséder la technique.

La journée d'études du 3 avril sera donc une occasion exceptionnelle pour notre jeunesse, et pour les autres personnes intéressées, de se familiariser avec l'art de la danse, et avec la façon de diriger une soirée récréative.

Les frais de participation sont fixés à $1.00, et chaque participant devra assumer la responsabilité de ses propres repas.

Prière aux intéressés de découper et d'adresser immédiatement le bulletin d'inscription ci-bas, dûment rempli, avec la somme de $1.00 au secrétariat de l'A.E.C.F.M., 577, rue Des Meurons, C.P. 150, à St-Boniface. Ces bulletins doivent être rentrés au secrétariat au plus tard vendredi de cette semaine, 2 avril.

Le Comité de publicité.

Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba
577, rue Des Meurons, C.P. 150, St-Boniface
Journées d'études "loisirs-danse"

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom: .... **Prénoms:** ....

Adresse complète: ....

Mouvement de jeunesse ou d'action catholique duquel je suis membre: ....

— Je désire participer à la journée d'études "loisirs-danse" qui aura lieu le samedi 3 avril prochain à St-Vital.

— Je joins $1.00 pour frais d'inscription.

....
(signature)

Réexpédiez ce bulletin d'inscription à l'Association d'Education au plus tard pour le vendredi 2 avril 1965.

trent généralement des gens faciles à satisfaire et heureux de collaborer avec tous. La direction de la CFGA mérite de chaleureuses félicitations pour cette initiative, et les "financiers" ont droit à toute notre admiration. Ce n'est pas tous les jours qu'on voit ceux qui ont plongé aussi généreusement la main dans leur porte-monnaie et lancé une pluie bienfaisante de billets verts sur la table de discussion, dans un magnifique geste gratuit. Bravo à tous.

Chronique sportive

Le Canada tout entier va suivre les joutes pour le véritable championnat mondial du hockey!

par Jacques LEMOYNE

Dans des millions de foyers du Canada, et dans un aussi grand nombre d'habitations des Etats-Unis, les amateurs de sport et ceux qui le sont moins vont suivre avec grand intérêt les joutes qui doivent décider du véritable championnat mondial du hockey. On peut oublier tout ce qui a été écrit en marge des joutes disputées en Finlande: le vrai championnat se dispute ici en Amérique du Nord et deux équipes canadiennes pourraient bien avoir des chances de remporter ces honneurs. Les grands champions du hockey professionnel, les Red Wings de Detroit, ont affirmé leur supériorité sur toutes les autres équipes de la ligue Nationale en effectuant un ralliement superbe qui les a conduits de la quatrième place à la première. C'est un exploit remarquable et dont les principaux artisans ont été trois vétérans de l'équipe, Norm Ullman, Gordie Howe et Ted Lindsay. D'aucuns verront dans ce fait un autre signe évident de la faiblesse du calibre actuel de la ligue Nationale. On dit même que le jeu serait à son plus bas niveau depuis la fin de la guerre, mais ceci importe peu aux amateurs qui semblent satisfaits du spectacle qu'on leur offre.

Les arénas ont été remplis presque à craquer depuis la première mise au jeu. Dans des villes comme Boston et New York, en dépit de saisons lamentables, les clients envahissent quand même les estrades chaque fois qu'on annonce une joute de hockey et cela en dépit du fait que la presse des Etats-Unis garde un silence presque complet sur les agissements des équipes et des joueurs de hockey des grandes villes. Les Red Wings sont peut-être plus chanceux parce que la population de Windsor oblige en quelque sorte les journaux de la région à consacrer plus d'espace au hockey. Mais les foules prendront d'assaut les guichets quand les Wings tenteront de gagner la coupe Stanley. Les champions de cette année n'ont pas toujours été chanceux dans le passé dans leurs efforts pour gagner la coupe Stanley, mais 1965 pourrait bien marquer une ère nouvelle pour l'équipe dirigée si habilement par Sid Abel, qui doit être désigné comme l'instructeur de l'année, si les "experts" connaissaient vraiment ce qu'ils font.

Et Toronto?

On voudrait une autre preuve du faible calibre de la ligue Nationale qu'on aurait qu'à considérer l'estime dans lequel on tient les Maple Leafs à la veille de ces séries. Normalement la moitié des joueurs de cette équipe ne devraient plus évoluer dans la ligue Nationale. Or, non seulement, ces joueurs évoluent-ils, mais ils menacent tellement les autres équipes qu'on en fait des favoris pour remporter la coupe Stanley. Les Leafs seront favorisés par les experts pour vaincre les Canadiens, mais nous ne partageons pas cet avis. Pour peu que les Habitants aient du coeur au ventre, ils devraient, cette année, passer à la finale. Il faudra bien entendu qu'on ne blesse pas tous leurs bons joueurs et c'est le danger dans une série contre des clubs comme Toronto et Chicago. Les Red Wings doivent faire face eux aussi au même danger. Bien sûr qu'ils peuvent vaincre Chicago, mais encore faudra-t-il qu'on ne moleste pas trop leurs joueurs, et contre Chicago c'est exiger beaucoup. Nous n'aimons pas faire de prédictions, mais nous allons quand même en faire, car les lecteurs d'une chronique de sport s'attendent à ce que les chroniqueurs aient des opinions et qu'ils les expriment, même si ces opinions ne s'avèrent pas toujours exactes.

Allons-y donc et prédisons une victoire des Canadiens en six joutes ou moins sur les Leafs. Les Canadiens seront favorisés par le fait qu'ils jouent chez eux au cours des deux premières parties et favorisés aussi par suite des victoires décisives qu'ils ont remportées sur Toronto au cours de l'hiver. Toronto possède une excellente défensive, mais l'offensive est quand même ce qui finit par marquer des buts et, dans ce domaine, nous donnons l'avantage aux Canadiens. Dans l'autre série les Red Wings vont trouver que les Black Hawks jouent du jeu rude, mais ils vont quand même l'emporter, peut-être en cinq parties si les blessures ne viennent pas briser tous leurs efforts. Nous pensons donc que les Canadiens et les Red Wings vont se faire face dans une finale qui devrait fournir du jeu enlevant et dénué de rudesse excessive. Mais n'anticipons pas et attendons la fin. Nous assisterons à quelques joutes de la série en personne, en plus de suivre tout ce que nous pourrons à la télévision, comme des millions de Canadiens. Je vous souhaite de vous amuser ferme et de voir vos favoris l'emporter.

Tournoi majeur

Les organisateurs de l'Omnium canadien viennent de prendre une décision de la plus grande importance en ce qui a trait au prochain tournoi pour le championnat professionnel du Canada. En portant le montant total des bourses à $100,000, l'Omnium canadien devient donc un des tournois clés en Amérique du Nord. Cette décision mettra peut-être fin aux injustices dont les organisateurs du tournoi ont souvent été victimes de la part de la PGA et aussi bon nombre de golfeurs canadiens. Dans le passé, plusieurs grands noms du golf se dispensaient d'assister à ce tournoi et s'en tiraient facilement. Personne ne faisait pression auprès d'eux pour qu'ils viennent au Canada. Les organisateurs ont pensé, avec justesse, que si les autorités ne peuvent pas prévaloir auprès des joueurs pour que ceux-ci participent librement au tournoi, l'argent accomplirait ce tour de force indispensable. Et voilà qu'on vient de faire jouer les clés de la grosse caisse et l'avenir est déjà plus rose.

Nous sommes heureux que les organisateurs, et surtout la compagnie Seagram, se sentent si bien argentés qu'ils peuvent ainsi doubler d'un seul coup le montant des bourses. Nous en sommes heureux parce que tout ce qui sert la publicité du Canada à l'étranger nous réjouit et l'Omnium canadien sert bien la publicité de notre pays. Les joueurs qui y ont participé dans le passé ont été unanimes à dire que tout était bien organisé, que le tournoi se déroulait toujours tel que prévu et que l'hospitalité des Canadiens ne se démentait jamais. Nous avons besoin d'une telle publicité non seulement pour des raisons sportives, mais aussi pour des raisons économiques évidentes. Le tourisme est une grosse industrie au Canada et le tourisme ne reçoit pas de meilleure publicité que celle faite par les sports et les sportifs.

En venant au Canada, les noms prestigieux du golf entrainent à leur suite une horde de journalistes, de reporters, d'agents d'information qui lancent à la face du monde le nom des endroits qu'ils visitent, ce qu'ils y ont vu, et qui se montrent généralement des gens faciles à satisfaire et heureux de collaborer avec tous.

Gagnants du tirage des Chevaliers de Colomb

1.—J. A. McKenzie, Winnipeg, No 1806C, Oldsmobile 1965; Vendeur: Léo Laurin, St-Boniface, Chevrolet 1965.

2.—W. R. Evans, Winnipeg, No 2702J, Bateau; Vendeur: M. Hoffman, St-Boniface, Radio-Phono.

3.—D. K. Danielson, Lundar, No 463J, Laveuse; Vendeur: D. Carrière, Navin, Congélateur.

4.—E. J. Luchuck, Pine Falls, No 2757K, Caméra; Vendeur: L. J. Roy, Pine Falls, $100.

5.—Oliva Matte, St-Jean-Baptiste, No 8033M, Radio-Phono; Vendeurs: Alphonse Saurette et Bernard Ayotte, Letellier, $100.

6.—Loreen McKinnon, Dauphin, No 8172D, Machine à coudre; Vendeur: E. Yagilashek, Dauphin, $25.

7.—Allan Tidquist, Winnipeg, No 978P, $100; Vendeur: L. Hervo, St-Boniface, $25.

8.—Teresa Keough, Winnipeg, No 6126A, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: Tom Keough, Winnipeg, $25.

9.—Ted Vermette, St-Boniface, No 1165C, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: le même, $25.

10.—William Remniak, Rorekton, No 3255F, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: abbé J. Sholdah, Rorekton, $25.

11.—Jo-Anne Sebanski, Le Pas, No 8620C, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: M. J. Sabanski, Le Pas, $25.

12.—Arthur Belhumeur, St-Lazare, No 878G, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: M. Gardiner, St-Lazare, $25.

13.—Peter Vuksanovich, Jasper, Alberta, No 3637J, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: N. Cardinal, Jasper, $25.

14.—Mme Eva Noël, Ste-Anne-des-Chênes, No 686K, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: M. Maurice Noël, Ste-Anne-des-Chênes, $25.

15.—George Dunn, Winnipeg, No 8442H, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: John Kelsh, fils, Winnipeg, $25.

16.—Glenn Gotell, 19 Caladonia Southport, P.L.P. Minn., No 1000F, $100 Obligation du Gouv. du Canada; Vendeur: le même.

Saviez-vous que . . .

1)— Quel est le plus grand et le plus gros des oiseaux? 2)— Quel oiseau détient le record du vol plané? 3)— Quel oiseau franchit deux fois par an les sommets de l'Himalaya?

1)— L'autruche; certains mâles pèsent plus de 100 kilos et atteignent la hauteur de 2.50 m. Mais l'autruche a cette particularité d'être un oiseau qui ne vole pas.

2)— Le vautour. Grâce à ses ailes immenses (celles du condor atteignent 3 m d'envergure), il survole un territoire pendant des heures sans donner un seul coup d'aile et parvient à s'élever, ailes immobiles, jusqu'à 6.000 mètres.

3)— La grue cendrée. Elle se rend alternativement des hauts plateaux d'Asie centrale, où elle fait son nid, à l'Inde, où elle hiverne.

(Extrait de "La vie des animaux", Larousse, éditeur.)

Sujet à

On emploie souvent ces deux mots comme locution prépositive. C'est une faute. Le mot "sujet" est un adjectif qui s'accorde avec le nom auquel il se rapporte. This clause is subject to revision: Cette clause est sujette à revision. Quand **subject to** commence un membre de phrase, il signifie ordinairement "a l'exception de" et se rend par **sous réserve de.** Subject to this endorsement, all the provisions of the policy remain in full force: Sous réserve du présent avenant, toutes les dispositions de la police restent intégralement en vigueur.

Endossement

Le mot **endossement,** en français, désigne un "mode de transfert de la propriété des effets de commerce par une mention et une signature au dos de ces effets" (par exemple: endossement d'un chèque ou une "engagement que l'on prend au nom d'un autre" par exemple: endossement d'un billet. Dans ce dernier sens, le mot **endossement** s'emploie aussi au figuré. Cependant, le mot anglais "endorsement" se traduit par **avenant** quand il s'agit d'une "addition à un contrat d'assurance" pour en modifier la teneur, que cette modification se fasse au moyen d'une inscription sur la police même au au moyen d'une formule annexée à la police.

Cargaison, cargo

....Dans l'assurance de transport par camion, les contrats en langue anglaise désignent souvent par le mot **cargo** la charge que porte le camion, les marchandises qu'il transporte, le chargement qu'on y a placé, et l'on constate souvent aussi que ce mot, dans les contrats en langue française a été traduit par **cargaison** ou même par **cargo.** Est-il besoin de rappeler que les mots **cargaison** et **cargo** appartiennent exclusivement au langage maritime et désignent, le premier, la "charge d'un navire", et le second, un "navire destiné au transport des marchandises". Les mots **marchandises, charge** ou **chargement** devront donc être employés dans les cas de transport par camion.

Nouveaux Timbres-Poste

Le ministre des Postes et Télécommunications met en vente quatre timbres spéciaux, de format vertical, qui constituent la série 1965 des "Personnages célèbres". La surtaxe de 0, 10 qu'ils portent est destinée à la Croix-Rouge française.

Chronique de CFRG

Cours de français diffusé avec beaucoup de succès

Le succès remporté par le cours "Let's Learn French", lancé sur nos ondes le 15 mars dernier, a dépassé toutes nos espérances. Depuis cette date jusqu'au 25 mars, nous avons distribué plus de 800 copies de 50 leçons chacune à ceux qui veulent apprendre le français, pour la plupart des auditeurs de langue anglaise.

Nous avons également envoyé un certain nombre de copies dans diverses écoles de la province sur la demande expresse des professeurs. Dès les premiers jours, notre réserve de 200 copies fut épuisée. Il fallut alors en réimprimer 200 autres qui furent enlevées aussi rapidement, et ensuite 600 nouvelles copies dont il nous reste encore quelque 200 exemplaires. Evaluez le prix de revient de chaque copie à $1.00: papier, encre et main-d'oeuvre, cela représente la jolie somme de $1,000 qu'a dépensée CFRG, sans l'aide de personne. C'est une initiative heureuse dont nous pouvons être satisfaits . . .

Et maintenant faisons le point: Qui aurait cru voilà un an ou deux qu'un cours de français diffusé put remporter un succès quelconque? Fort peu auraient osé entreprendre chose pareille, sauf bien entendu ceux qui croient encore, ceux qui n'ont jamais douté. La plus grande satisfaction à tirer de cette initiative est le démenti formel que l'on peut opposer à tous ceux qui ne croyaient plus, par manque de courage ou par paresse. Manquer de courage, rien n'est plus humain, mais abandonner la lutte par paresse est impardonnable.

Ces leçons de français que nous diffusons chaque jour sont pour nous tous des leçons d'espérance, non pas d'optimisme béat, mais d'espérance réaliste. En grande partie, les lettres que nous recevons nous demandent des copies de cours de français, nos correspondants nous encouragent, nous félicitent aussi pour notre action française destinée à maintenir l'unité du pays.

Bien de nos correspondants de langue anglaise se préoccupent de cette crise que traverse le pays . . . et ils estiment très logiquement qu'ils doivent faire aussi un pas en avant, venir vers nous et nous tendre la main . . . Cette main, ils nous la tendent en faisant preuve de bonne volont pour apprendre notre langue . . . geste auquel CFRG contribue de façon efficace.

Ceux qui, envers et contre tous, ont poursuivi la lutte apparemment inutile voient maintenant leurs efforts consacrés par les faits . . . et ce n'est que justice de leur rendre hommage pour la haute leçon de courage qu'ils n'ont cessé de donner . . .

Vawn

Çà et là

Le bingo et la vente de pâtisseries qui eurent lieu le mercredi 17 mars, au profit des différentes organisations, ont rapporté la somme de $54.08. Merci à tous.

A la réunion annuelle des dames du Club de Vawn furent élues à l'exécutif: Mme Shirley Weber, présidente; Mme G. McCaffrey, vice-présidente; Mme M. Schroeder, secrétaire. Ces dames remplacent Mmes R. Blanchette, S. Weber et Léo Casavant. Mme Louis Phaneuf a été réélue trésorière.

M. et Mme Jules Germain sont allés visiter leurs gendre et fille, M. et Mme Raymond Jean, à Debden.

M. et Mme Chas. McCaffrey et leur fille, Judith, ont accompagné Mme Léo Pollard à Winnipeg où ils assistèrent aux funérailles de M. Bruno. Condoléances à la famille éprouvée.

M. l'abbé G. Aumont, curé, a annoncé dimanche dernier qu'à partir du premier dimanche du mois d'avril, la messe aura lieu à Vawn à 9 h. a.m jusqu'au nouvel ordre. M. le curé remplacera M. l'abbé J.-A. Desrosiers à Edam, alors que ce dernier est en visite chez sa mère aux Etats-Unis.

La réunion annuelle de la Commission scolaire aura lieu à l'école le samedi 3 avril, à 2 h. p.m. Les intéressés sont priés de s'y rendre.

Montmartre

Çà et là

Le R. P. Joseph Schmidt, O.F.M., remplace temporairement M. l'abbé J.-A. Foisy, curé, qui quitta la paroisse pour aller demeurer dans la province de Québec après un dévouement inlassable de 29 ans dans cette paroisse.

Le samedi 20 mars, les dames du choeur de chant, parents et amies organisèrent une soirée-surprise en l'honneur de Mlle Yvonne Ecarnot à l'occasion de son départ. Celle-ci fut durant de nombreuses années l'organiste dévouée et appréciée de tous. Une adresse fut lue à l'héroïne et un cadeau souvenir lui fut présenté. C'est avec émotion que Mlle Ecarnot prit la parole et dit merci à tous. La soirée se passa agréablement et se termina par un délicieux goûter. Tous souhaitent contentement à Mlle Ecarnot dans son nouveau milieu.

Chevaliers de Colomb

Conseil d'Etat-Saskatchewan

Message du député de district

Frères Chevaliers,

La tolérance est l'habileté d'envisager les erreurs d'autrui avec une compréhension sympathique. C'est reconnaître que les autres ont le droit de différer de nous dans leurs opinions personnelles. La tolérance entre en jeu dès que nous venons en contact avec une personne ou un groupe qui ne s'accordent pas avec nous. C'est une vertu particulièrement nécessaire dans nos relations avec des personnes qui ne sont pas de notre foi.

Les pages les plus sombres de l'histoire sont celles qui décrivent les persécutions religieuses des siècles passés. C'est terrible de constater que des êtres humains se sont torturés et immolés l'un et l'autre parce qu'ils étaient de foi différente, et qu'ils réclamaient d'en agir ainsi au nom du Christ.

La pratique de la tolérance n'est pas limitée aux matières de religion. Votre tolérance est mise à l'épreuve chaque fois que quelqu'un exprime une opinion contraire à la vôtre. Votre tolérance cesse d'opérer dès que vous vous sentez froissé et insulté parce qu'une autre personne n'accepte pas votre point de vue.

Cependant, ce n'est pas être intolérant que de vouloir empêcher les fausses opinions d'une autre personne de faire du tort aux autres. Si un homme croit que le communisme est la meilleure forme de gouvernement, nous ne pouvons pas le forcer à changer d'idée, mais nous pouvons et devons tenter de l'empêcher de détruire notre gouvernement démocratique. Le droit personnel d'un homme d'être dans l'erreur ne lui donne pas la licence d'empiéter sur le droit des autres.

La tolérance est en réalité un aspect de la vertu de charité. C'est l'habileté d'aimer une autre personne, même lorsqu'il vous est impossible de vous accorder avec.

Il y a beaucoup trop d'intolérance même de nos jours. Comme chevaliers des temps modernes, nous devrions redoubler nos efforts pour tâcher de faire en sorte que notre monde devienne plus tolérant et par conséquent plus paisible.

Sincèrement et fraternellement,

J.-Léo LIRETTE,
député du District no 1.

Un pionnier de Ponteix, M. Marc Kerviche, décédé

PONTEIX — Le mardi soir 9 mars mourait à l'âge de 83 ans M. Marc Kerviche, de Ponteix, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Le service funèbre fut chanté par Mgr Gérard Couture, assisté de MM. les abbés Alfred Bouchard et Georges Laprise, le samedi 13 mars en l'église Notre-Dame d'Auvergne de Ponteix. Le choeur de chant y participait.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de la paroisse, avec les arrangements du salon mortuaire Lemieux.

Les porteurs furent MM. Louis Forget, Gérard Carignan, Emile Tourigny, Gabriel Lorenzino, Raymond Bonneville et Armand Piché. M. Pierre Kerviche porta la croix.

Le défunt laisse dans le deuil sa femme, Corentine, de Ponteix, qu'il épousa en 1934; trois filles, Mmes Dave Peno (Jeanne), de Bracken, Mme Antonio Monette (Marguerite), de Lac Pelletier, et Mme Gilles Bédard (Yvonne), de Regina, et un fils, Pierre, de Regina, ces deux derniers nés de sa première femme qui mourut en 1929; une autre fille, Marie-Ange, décéda la même année. Il laisse aussi onze petits-enfants; deux soeurs et deux frères, qui vivent en France.

M. Marc Kerviche naquit le 10 octobre 1881 à Berric, Morbihan, dans la province de Bretagne en France, de Pierre et Marie Kerviche. Il eut trois frères et trois soeurs.

Un des premiers pionniers du district, M. Kerviche, arriva au mois d'avril 1908 à Notre-Dame, aujourd'hui Ponteix, où il prit une ferme à 4 milles au nord-est du village et où il demeurait encore au moment de sa mort. Ses principaux intérêts étaient la culture et l'élevage au sujet desquels il avait nombre d'expériences à raconter.

Il avait fait son service militaire en France et travaillé une couple d'années à Paris avant de venir au Canada.

Bellegarde

Carnaval

Le 28 février avait lieu le carnaval organisé par le Conseil étudiant de l'école et, malgré la froide température, il y eut une bonne assistance.

L'équipe de Bellegarde fut gagnante au tournoi de hockey contre Storthoaks.

La reine élue fut Mlle Rikie Mailhoit et les deux princesses étaient Mlles Vivian Donais et Rosella Moreau.

Le couronnement eut lieu le mardi soir, suivi d'une veillée récréative pour les jeunes.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme W.-P. Réal qui ont célébré leur 45e anniversaire de mariage.

Meilleurs voeux à Mme Xavier Aimé, de St-Boniface, pour son 91e anniversaire de naissance. Pour le moment, Mme Aimé est en promenade chez ses fils, André et Alphonse.

M. Raymond Durand se rendait à Regina pour la réunion des gérants de coopératives.

MM. Emile Cop et Georges Gervais ont assisté au congrès des municipalités à Saskatoon.

M. et Mme Joseph Gauthier sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis et au Mexique.

Mlle Lilianne Sylvestre, de St-Boniface, profita de la semaine du bonspiel pour passer un agréable séjour parmi ses parents et amis.

Mme Ubaldine Sylvestre et Mme Veil ont passé quelques jours à St-Boniface à visiter leurs parents.

M. et Mme Jean-Charles Poirier, de St-Claude, Man., étaient de passage chez M. et Mme R. Poirier.

M. André Boulet, de McLennan, Alta, passa quelques jours chez M. et Mme Denis Poirier.

M. et Mme Lucien George, de St-Léon, Man., sont venus voir leurs tantes, Mme Marie Lamotte, convalescente chez Mme Félix Sylvestre, et Mme Jules Gofflot, convalescente chez elle. Mme Eliza George retourna avec eux pour passer quelques jours à St-Léon.

Prompt rétablissement à Mme Joseph Martine, patiente à l'hôpital général St-Boniface, et à M. Louis Bauche, hospitalisé à Redvers.

Le dimanche 4 avril, il y aura un bingo de jambons à la salle paroissiale.

Périgord

Çà et là

M. Médéric Caza et son fils, Emile, de Regina, sont revenus à Périgord pour quelques jours.

M. et Mme Donat Plante sont allés à Calgary, dernièrement, pour visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Léo Huppé, et leur famille.

M. William Langlois était à Tisdale récemment pour affaires.

Les personnes suivantes sont allées à Muenster, le 21 mars, pour voir l'opérette "H.M.S. Pinafore": M. l'abbé R. D. Kunka, MM. Charles Fortin et Roger Côté, Mlles Dorothée Langlois, Louise Plante et Jeannine Carfantan.

Mlle Marie Senez est actuellement hospitalisée à Saskatoon.

Prince-Albert

Décès de M. Robin

Le lundi 22 mars, à la cathédrale du Sacré-Coeur, devant une foule nombreuse de parents et d'amis, avaient lieu les funérailles de M. Pierre Robin.

Mgr J.-A. Boucher, P.D., V.G., curé, célébra la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés A. Blondeau et R. Rickerson comme diacre et sous-diacre. Mgr L. Leclerc, P.O., curé de Carlton, était présent au sanctuaire.

Mme Simonne Ward touchait l'orgue et le chant, sous l'habile direction de M. l'abbé Luc Ricard, du Collège Notre-Dame, fut très bien exécuté par la chorale paroissiale, aidée de plusieurs autres chantres de l'extérieur dont M. Guy Blondeau, M. et Mme Léonard Boutin, de Domremy, et Mlle Cécile Pajot, d'Edmonton.

Les porteurs actifs étaient MM. Victor et Léo Robin, Denis Bergot, Valmore Gauthier, André Georget et John Baynton; les porteurs honoraires, MM. Julien Georget, Albert Pagé, Baptiste Ciazinski, Emmanuel Bienvenue et Norbert Brûlé. M. Mathurin Bourdois regretta de ne pouvoir assister aux funérailles, étant retenu chez lui par la maladie.

Malgré un vent très froid, un long cortège funèbre se rendit au cimetière où l'inhumation eut lieu dans le lot familial.

Le salon funéraire Mackenzie ne put contenir la foule venue pour rendre un dernier hommage au regretté défunt. Mgr Boucher récita les prières usuelles pour les défunts.

M. Pierre Robin est né le 12 août 1884 à St-Gilles, Vieux Marché, en Bretagne. Il arrivait à Carlton avec ses parents en 1902. Le 23 janvier 1912, il épousait à Marcelin Mlle Marie-Renée Gauthier.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil cinq fils, Jean, Auguste et Rémi, de Carlton, Maxime, de Carrot River, et Paul, de la Police Montée, stationné à Aklavik, T.N.-O.; quatre filles, Mmes A. Boutin (Céline), de Domremy, P. Pajot (Rose), de Carlton, C. Bonthoux (Thérèse) et J.-B. Gaudet (Denise), toutes deux de Prince-Albert; 28 petits-enfants; un frère, Marcel; quatre soeurs, Mmes J. Baynton, Victoire Samletzki et Marie Bachand, toutes de Saskatoon, et Eugène Bergot, de St-Brieux.

Remerciements

La famille Robin désire remercier bien sincèrement tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Robin, soit par offrandes de fleurs, messes, prières, bouquets spiirtuels, visites au salon funéraire, ou par leur assistance aux funérailles.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 1er avril, Yvon Tétrault, Gravelbourg, Henri Bilodeau, Debden, et Lionel Nolin, North Battleford; le 2 avril, Fernand Bérubé, Meadow Lake, et Bruno Lajeunesse, Redvers; le 4 avril, Eloise Béchard, Gravelbourg, et Horace Bourassa, Radville; le 6 avril, Mlle Alma Cyr, Debden; le 8 avril, Elzéar Brûlé, Debden, et Wilfrid Lepage, Montmartre.

Saint-Front

Assemblée de la C.P.

La 21e assemblée annuelle de la Caisse Populaire avait lieu le vendredi soir 12 mars dans la salle du Curling; 34 membres étaient présents. M. Lucien Richard, président, lut le rapport des directeurs; M. André le Strat, gérant de la caisse, présenta le rapport financier, le rapport du comité de crédit fut lu par M. Robert Bussière et celui de la surveillance par M. Aurèle Dufault.

Durant l'année 1964, 49 prêts furent accordés au montant de $27,575.00; l'actif de la caisse s'élève à $67,228.30; les ristournes sur les parts ont été payés au tarif de 3 pour cent, soit une somme de $642.60. Les membres sont protégés par une assurance comprenant le plan familial dont 20 sont sous contrat de dotation (quatre de ceux-ci ont déjà été payés).

Les élections qui suivirent donnèrent les résultats suivants: M. Robert Bussière fut réélu pour 3 ans, M. Lionel Bussière fut élu pour 3 ans, remplaçant M.L.J. Plamondon, M. Paul Fortin pour 3 ans, remplaçant M. Normand Quessy décédé, et M. Emilien Moisan pour un an, remplaçant M. Alfred Bourque, démissionnaire; M. Eugène Messier fut réélu pour 3 ans au comité de surveillance et M. Thomas Daniels pour un an au comité de crédit, remplaçant M. Baril qui avait donné sa démission. Depuis 1944 la Caisse Populaire a rendu d'immenses services à la paroisse.

Commission scolaire

Le mardi soir 16 mars, une autre importante assemblée, celle de la commission scolaire, avait lieu dans la grande classe de l'école; plus de 70 contribuables y assistaient, attirés par un débat de grande importance: soit l'addition de la douzième année au programme scolaire afin que les jeunes puissent compléter leur cours secondaire sans aller dans des écoles anglaises et neutres où le français et la religion sont ignorés, ou bien dans un pensionnat loin de leur famille; tous les assistants furent d'accord pour appuyer cette demande au gouvernement provincial.

Il y eut ensuite l'élection d'un commissaire d'école pour remplacer M. Normand Quessy, qu'on avait la douleur de perdre le mois dernier, à peine âgé de 35 ans; M. Lucien A. Plamondon fut le choix unanime de l'assemblée. M. André Le Strat présidait et Mme C. Basset, secrétaire, lut les différents rapports.

Titanic

Décès de Mme L. Delisle

TITANIC — C'est avec regret qu'on apprit la mort de Mme Laurent Delisle (née Elise Fiolleau), survenue le 20 mars à l'hôpital de Rosthern, des suites d'une crise d'apoplexie. La dépouille mortelle fut exposée le 22 mars au soir à la salle paroissiale de Duck Lake.

Le lendemain matin eut lieu la messe de Requiem en l'église St-Sacrement de Duck Lake, célébrée par M. l'abbé Gilles Doucette, curé de Carrot River. M. l'abbé N. Viens, de Batoche, et le R. P. G. Gauthier, O.M.I., assistaient au choeur. Le chant était sous la direction des Soeurs de la Présentation de Marie, de Duck Lake.

Une vingtaine d'automobiles escortèrent la dépouille mortelle au cimetière paroissial de Titanic. M. l'abbé G. Doucette récita les prières et bénit la tombe.

Les porteurs étaient MM. B. Arcand, Armand Rio, Jean Duinat, Paul Mariani, Léo Verreault et Lucien Piché. Le salon funéraire Millar, de Rosthern, était en charge des arrangements.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Laurent; deux fils, Auguste Mercereau, de Meacham, né d'un précédent mariage, et Denis Delisle; deux brus, Bernice Mercereau et Anita Delisle; six petits-enfants, Annette, Christine, Daniel, Laurent et Lynne Mercereau et Ginette Delisle; cinq frères, Arsène, de Duck Lake, Clément, de St-Paul, Alta, Elie, de North Battleford, Marius et Pierre, de Titanic; trois soeurs, Marie (Mme Arsène Mercereau), de Titanic, Philomène (Mme Henri Leduc), de Carlton, et Clémence (Mme Léonard Doucette), de Duck Lake; sa belle-mère très âgée qui demeure à Chilliwack, C.-B. Une soeur, Mme Louis Bonthoux (Eugénie), la précéda dans la tombe.

Mme Laurent Delisle est née le 10 avril 1905 à Titanic où elle résida toute sa vie. Elle laisse un grand vide parmi les siens et tous ceux qui l'ont connue, car elle était très estimée et aimée de tous; elle était toujours prête à rendre service, elle fut aussi très dévouée pour les oeuvres de sa paroisse et était présidente de la Société des Dames de l'Autel depuis de nombreuses années.

Parmi ceux qui sont venus assister aux funérailles, on remarquait M. Léo Delisle, de la Colombie-Britannique, M. et Mme Emmanuel Delisle et leur fille, Alida, de Park Valley, M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille, de Meacham, MM. Clément Fiolleau, de St-Paul, Alta, et Raymond Leduc, de Saskatoon, Mlles Annette Mercereau, de MacDowall, Agathe Mercereau, de Prince-Albert, et Lucille Leduc, d'Edmonton, et Mme Peter Brown, de Mayfair. MM. Emmanuel et Léo Delisle, frères de la défunte, ne s'étaient pas vus depuis 24 ans.

Remerciements

Les familles Delisle, Mercereau et Fiolleau désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie lors de cette dure épreuve.

Çà et là

Mme Marcel Fiolleau est de retour chez elle après un séjour à l'hôpital de Rosthern.

Félicitations à la jeune Diane Fiolleau, fille de M. et Mme Marcel Fiolleau, qui arriva première du groupe des 5e et 6e années de l'école Stobart de Duck Lake lors du concours oratoire de français.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Depuis lundi dernier, les auditeurs de CFNS peuvent entendre du lundi au vendredi à 2 h. 30, trois nouvelles séries d'émissions. Les lundi et mercredi, l'émission s'intitule "Pour ceux qui aiment"; les mardi et jeudi, les auditeurs ont le plaisir de retrouver la populaire émission "Hier et Aujourd'hui". Le vendredi, l'émission s'appelle "Pourquoi pas?".

A "Pour ceux qui aiment", la diseuse Renée Claude et le comédien H. Loiselle sont les animateurs. Il s'agit d'une demi-heure de détente centrée sur un thème. Celui-ci est sérieux ou non, selon l'humeur des animateurs.

La grande dame de la chanson, Lucille Dumont, est l'animatrice de l'émission "Hier et Aujourd'hui". Deux fois la semaine, Lucille Dumont nous revient avec sa poésie, son rythme, sa mélodie et naturellement son charme. A chaque émission, l'animatrice reçoit un ou deux invités.

Quant à "Pourquoi pas?" diffusée le vendredi à 2 h. 30, il s'agit d'une émission de variétés qui ne prétend à rien de sérieux. C'est pourquoi des parodies et des sketches, intercalés parmi les chansons, se veulent fantaisistes et varient au fil des jours. On y entend de plus des interviews factices avec des personnages bien connus de la littérature française, personnages incarnés par des comédiens canadiens.

D'autres émissions nouvelles sont à l'horaire depuis quelques jours à l'antenne de CFNS et certaines prendront l'affiche dans un avenir prochain.

Storthoaks

Naissance

Sincères félicitations à M. et Mme Constant Carrière à l'occasion de la naissance d'un fils.

Malades

Prompt rétablissement à M. Jean Henrion, hospitalisé à Regina après avoir été blessé par une décharge de fusil, à M. Emile Chicoine, qui s'est fracturé un bras, à Mme J.-B. Paradis, qui s'est fracturé le poignet, et à M. Charles Walenski, qui s'est blessé lors d'une chute sur un terrain glissant.

Cours ménager

Une cinquantaine de dames et demoiselles ont assisté au cours ménager donné par deux expertes en la matière de Saskatoon dans la salle paroissiale, les 21 et 25 mars. Ce cours qui fut très intéressant et insructif fut très apprécié de toutes.

Le mercredi après-midi eut lieu une exposition de mode juvénile sous les auspices du magasin R. Toupin.

Le jeudi après-midi eut lieu un concours pour les meilleurs pain et pâtisseries. Des prix furent attribués à Mmes Gérard Meunier, Jules Pierret, Roméo Tourigny, Désiré Toupin, M. Yates et W. Réal Le même soir eut lieu le banquet auquel assistaient toutes les dames qui avaient suivi le cours, accompagnées de leurs époux. MM. les abbés E. Toupin, de Redvers, et M. George, de Storthoaks, ainsi que deux distingués visiteurs, délégués du ministre d'Agriculture, prenaient aussi place au banquet. M. Welster, de Saskatoon, fit un intéressant discours.

Ce cours ménager fut organisé par la Chambre de Commerce de Storthoaks, dont M. Rodolphe Toupin en est le président.

Bingo

Les gagnants au bingo du 28 mars étaient Mme J. Gauthier, d'Antler, M. Léo Carrière, M. Marcel Blérot (2), M. Désiré Toupin (2), Mme A. Bérard, M. Toupin, Mme A. Bérard (2), M. Charles Millette, M. Camille Charles Millette, M. Camille Carrière, Mmes A. Bourget, Camille Carrière, Désiré Toupin, Lucien Gofflot et Omer Chicoine.

·Dialogues·

Page mensuelle dirigée par un comité de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba

Responsables: Georges Laberge, Noëlie Palud

Bilinguisme ou intégration?

☆ ☆ ☆

(1) Valeur et pauvreté du bilinguisme!

Une mère de famille (qui a neuf enfants)

Oui, il y a avantage à connaître deux langues, mais l'une peut nuire à l'autre aussi . . . Cependant, à mon avis, il serait avantageux de parler trois ou quatre langues. Ça rendrait les relations sociales plus faciles. Plus on se comprend, plus on sympathise les uns avec les autres . . . On apprend à connaître les habitudes des autres et on développe une plus grande ouverture d'esprit. En parlant plusieurs langues, tu connais moins ta propre langue, peut-être, mais tu connais plus les humains . . .

Une institutrice canadienne-française d'une école secondaire de St-Boniface

Il y a avantage, oui — mais à des degrés divers la langue maternelle en souffrira si la langue seconde est employée couramment.

Céline de la Saskatchewan

. . . Les jeunes et les adultes de l'Ouest canadien ne comprennent pas tellement la nécessité d'apprendre le français. Sauf dans la famille et dans quelques petites équipes (rayon de 25 à 30 milles), le Canadien français se sert surtout de l'anglais et "tout le monde se comprend", dit-on. On travaille en anglais . . . L'anglais, c'est plus pratique . . . L'enfant, l'adulte qui ont voyagé comprennent plus facilement l'importance du bilinguisme. Pour les individus le bilinguisme est souhaitable (bien que le parfait bilingue soit rare), mais pour tout un peuple?

Un intellectuel

Il y a la langue culturelle et la langue outil. Si le milieu nécessite deux ou trois outils, c'est seulement intelligent que de les posséder.

Un jeune couple ouvrier (deux enfants)

Oui . . . il y a des avantages. Mais aussi plus de travail et ça nous oblige souvent "à manger notre français ou notre anglais . . ."

Un ouvrier

En apprenant des deux langues . . . l'on connait un peu de l'une et de l'autre . . . donc assez mal. Je pense que l'on devrait faire un choix. Et partant du choix que l'on fera **apprendre** la langue choisie . . . Comme il le faut et l'autre l'apprendre comme outil pratique seulement.

Un épicier manitobain (ukrainien)

Personnellement, je parle deux langues et je pense qu'elles ne se nuisent pas . . . Et j'aimerais bien parler français et je crois que le Canadien français devrait continuer d'apprendre sa langue . . .

Un instituteur anglo-canadien d'une école de Winnipeg

It is a good thing to know languages . . . our opportunities for employments are better — we come to know people better if we understand their language — and very often one complements the other.

U . . . un étudiant canadien-français d'une école secondaire de la ville (12e année)

Je pense que le bilinguisme est souhaitable au Canada et au Manitoba. Mais je crois que l'on devrait apprendre l'anglais avant le français, surtout au Manitoba où on est une petite minorité. Pour moi, l'anglais est beaucoup plus important, mais on ne devrait pas négliger notre français pour autant, surtout quand on est Canadien français. A mon avis, apprendre premièrement l'anglais. Puis quand on le sait suffisamment apprendre notre français pour qu'on puisse le parler . . . Au Manitoba, l'anglais est une nécessité et le français un bon outil.

Un type bilingue ça existe. . .? Je pense que ça dépend où la personne est élevée. Il faut un bon "mélange" de français et d'anglais — 50 pour cent, 50 pour cent ou pas mal proche. Ainsi l'enfant parlera aussi bien les deux . . . On a plusieurs exemples de ça à St-Boniface. Si l'enfant parle plus de français à la maison et qu'il va au collège, il aura des difficultés à s'exprimer en anglais quand il sortira du collège . . . Si, au contraire, il va à l'école Provencher et qu'il parle surtout l'anglais à la maison, il s'exprimera difficilement en français.

Gil . . . étudiant d'une école secondaire de la ville de St-Boniface

Pour moi, le français c'est plus qu'un outil . . . et je n'apprends pas le français seulement parce que c'est plus utile. Je suis fier de mon français et je le parle à ceux qui veulent bien me parler en français . . . mais il y en a pas beaucoup qu'ils le font. Personnellement, je pense que les livres, le théâtre, la radio et la télévision d'expression française sont aussi intéressants que les loisirs d'expression anglaise . . . Si les gars connaissaient mieux certains programmes de la télévision française: "Jeunesse oblige", "Les 15-25", "La poule aux oeufs d'or", etc., et s'ils n'étaient pas si partiaux, ils les regarderaient et les aimeraient.

Pierre Lalonde par exemple . . . les gars aiment bien son programme. Mais ce programme passe à Canal 6, alors on l'écoute. Si le même programme paraissait à Canal 3, on ne le regarderait pas . . . Il en est ainsi pour CKSB . . . le programme de 5 h. et 15 . . . Je trouve ça bien. C'est de la bonne musique. Tu dis ça à des amis et ils disent: Bah! French . . . pea-soup.

B . . . un étudiant canadien-français d'une école secondaire de la ville (12e année)

C'est un grand avantage de connaître une 2e langue, même une 3e et une 4e . . . Que ce soit le français ou une autre langue peu importe. Mais au Canada, il y a avantage à parler le français, oui . . . mais si nous étions aux Etats-Unis, ce serait différent . . . Pour moi l'anglais est la langue première et le français une autre langue certainement pas une langue culturelle . . . Je pense que les jeunes aiment mieux "l'american look" que le style français . . . L'influence américaine est très marquée dans notre milieu.

Robert R . . . étudiant de St-Boniface

Ça dépend beaucoup de la profession. Si on a l'intention de se lancer dans la diplomatie, il y a avantage à être bilingue — français-anglais. La politique, l'enseignement, les agences de voyages sont également des milieux de travail où le bilinguisme est utile. Mais dans les métiers ordinaires, les métiers spécialisés ou dans les sciences (où les demandes d'emplois proviennent surtout des Etats-Unis), le bilinguisme ne semble pas tellement nécessaire. Il demeure que l'apprentissage des langues a une valeur humanitaire non négligeable . . . et un renom international.

Une institutrice franco-manitobaine

Un Franco-manitobaine ne peut se payer le luxe de dire "le bilinguisme que j'aime, c'est le français et la musique", il lui faut l'anglais. Mais tout de même, je pense que l'éducation actuelle est trop pragmatique. Je crois qu'il faudrait revaloriser les valeurs culturelles et humanitaires de l'enseignement des langues . . . que ce soit l'anglais ou le français. S'il ne faut pas négliger le côté pratique, puisque c'est l'ère pratico-pratique, je pense qu'il ne faut pas oublier l'humain qui sera appelé de plus en plus à communiquer avec d'autres peuples.

Le français, qui semble n'avoir aucune valeur monétaire ou pratique au Manitoba, pourrait servir à initier les étudiants à la "gratuité", à une ouverture aux valeurs autres que celle de la piastre. Mais pour ça il faudrait un français vivant, bien parlé, des activités culturelles modernes qui feront oublier à nos jeunes les "sermons" à grands coups de slogans sur le français. Avec un français universel et renouvelé, les jeunes seront peut-être capable de comprendre "ce beau mot vague 'culture' . . ." (expression d'une étudiante)

En guise d'introduction . . .

Au siècle de l'électronique, des fusées interplanétaires, à l'heure où toutes les frontières disparaissent et les moyens de communication multiples et variés prennent une envergure inattendue, faut-il se demander:

— Comment communiqueront les hommes de demain?

— Quelles langues parleront-ils?

— Au Canada, le bilinguisme sera-t-il encore à la mode?

Mais au lieu de nous projeter dans l'avenir, ce qui est plus facile, si nous nous arrêtions un peu . . . et nous nous demandions comment s'expriment, aujourd'hui, les gens de l'Ouest canadien . . . du Manitoba et de la Saskatchewan?

A cet effet, j'ai recueilli pour vous quelques opinions assez révélatrices de la langue parlée chez nous. J'ajouterai que je ne donne pas à ces interviews la valeur d'un sondage scientifique, mais tout simplement la valeur qu'à le témoignage spontané de gens engagés dans une réalité aux facettes incertaines et aux options difficiles.

Si le français enregistre, aujourd'hui, des progrès au niveau des programmes scolaires, des mass-média, il semble y avoir **au niveau des faits** un recul dont il faut tenir compte si nous voulons être lucides et réalistes.

Mais, je laisse aux lecteurs la liberté d'interpréter les vraies dimensions des faits à la lumière de leurs propres expériences et de faire la part des choses.

Pour faire suite à ces interviews, trois spécialistes traiteront de la question langue dans l'optique de leur compétence respective.

Les opinions émises dans ces pages ne sont pas, nécessairement, celles de l'Association des Parents et Maitres ou de **La Liberté et le Patriote.**

Si quelques lecteurs désirent exprimer leurs opinions sur le thème de ces pages, nous serions heureux de les publier.

Noëlie PALUD.

(Adressez vos opinions à: DIALOGUES, 450, rue Louis Riel, St-Boniface, Man. — Tél.: CE 3-1985)

☆ ☆ ☆

(2) Survivance ou intégration?

La mère de famille

Ah oui! Il me semble que le français survivra. Il y a tellement d'années que l'on nous dit le contraire et on tient encore le coup!

L'institutrice canadienne-française d'une école secondaire de St-Boniface

Chez un petit groupe oui, mais chez la majorité . . . non. A moins que l'élément anglais les pousse à réétudier le français. Le groupe majoritaire gagne sa vie en anglais alors faut-il se surprendre s'il parle l'anglais. Il parlera anglais, mais aura-t-il une culture anglaise? Je pense que ce Français anglicisé sera plus près de la mentalité anglo-américaine. Son comportement sera plus "western" et ses intérêts culturels se porteront vers les mass-média d'expression anglaise.

Le collet-blanc canadien-français

Le français survivra . . . oui, mais pas avec l'ampleur qu'il devrait avoir. Aujourd'hui, les jeunes ne parlent que l'anglais. On vient à mon bureau, et beaucoup savent que je suis Français, mais on me parle anglais. Ceci s'explique peut-être du fait que mon travail exige du calcul et que très peu de gens savent compter en français . . . et partant d'"a dollar ninety eight" continuent nécessairement en anglais. Moi, je calcule que s'ils avaient appris à compter en français, ils parleraient plus facilement français. Même chez les gens âgés . . . mais surtout chez les jeunes, c'est tout de suite l'anglais ou c'est mélangé. En plus, je rencontre souvent des parents qui m'adressent la parole en français et parlent anglais, devant moi, à leurs enfants. On dirait qu'ils ont peur de s'afficher Français. Et ça c'est fréquent . . . très fréquent.

Autre chose . . . Un sur 500 Canadiens français demandent une formule d'impôt en français et pourtant, je leur offre toujours la formule française et la formule anglaise. On me répond que l'on préfère la formule anglaise parce que l'on comprend et que l'on s'exprime mieux en anglais. Si, déjà, on a une mentalité anglaise, comment conservera-t-on le français? Si ça continue dans ce sens, il sera difficile de maintenir un bon groupe français au Manitoba. Même dans les campagnes, c'est l'anglais qui a maintenant prédominance . . . dans les veillées, etc. Le français devient une langue seconde, puis encore . . . Le coulage est très fort . . . La génération qui pousse est anglaise. A mon point de vue, à moins que l'on se resaisisse, le français diminuera beaucoup. Tout de même, je veux croire qu'il y aura toujours une élite française au Manitoba. Maintenant, si on était vraiment déterminer de remonter la pente, je pense, qu'il y aurait moyen de refranciser le Manitoba. Il y a présentement un réveil qui se fait. A cet effet, il faudrait un plan d'ensemble de refrancisation — **au niveau des familles:** la plupart des familles canadiennes-françaises ne considèrent pas le français comme une langue importante . . . C'est correct à la maison. C'est l'anglais qu'il faut "on gagne sa vie en anglais, il faut l'anglais . . ." — **au niveau des professeurs:** il faudrait également refranciser un bon nombre de nos instituteurs. D'ailleurs, je ne les blâme pas, ce sont des produits de notre système.

Vouloir refranciser une atmosphère telle est-ce réaliste? Jusqu'à un certain point. Une étude qui a été faite en Suisse, je crois, affirme que la chose est possible. Mais ça demande bien des conditions et c'est un travail de longue haleine . . .

Céline de la Saskatchewan

Le français va survivre en autant qu'on va s'ouvrir . . . En ce sens que plus nous serons universel avec notre français plus il s'épanouira. Ce qui tue le français, c'est qu'on le couvre, on le garde pour les petits villages . . . Et on continue de le présenter aux jeunes comme un lègue sacré de nos pères. "C'est un héritage . . ." Cet aspect désuet ne prend plus avec les jeunes; il y a d'autres motivations beaucoup plus vitales. Auprès des jeunes, je pense qu'il faut éviter les slogans et leur présenter des choses belles, prenantes, jeunes: **poésie, théâtre, chansonnettes du jour, etc.** Les efforts que font actuellement les éducateurs, la radio, la télévision sont valables. A mon avis, en Saskatchewan, les forces des postes français sont divisées. Il y aurait avantage, je pense à les unir en un poste plus puissant qui nous rendrait effectivement plus forts comme Canadiens français.

Il faut se dire aussi que plus on se battra avec les jeunes pour qu'ils parlent le français moins ils le feront . . . Laissons les principes et vivons les expériences avec eux . . . Que ça passe dans la vie.

Et c'est dans la mesure où il appréciera à leurs justes valeurs les autres nationalités que l'on deviendra fiers d'être Canadiens français. On entend dire trop souvent encore "les maudits anglais . . . les maudits ukrainiens, etc.".

Un travailleur social (Un Ukrainien connaissant l'anglais, l'ukrainien et le français)

French will survive if the French wish it to survive and much the same can be said for other ethnical groups. If they are interested in preserving and strive to preserve their language it will survive . . .

L'intellectuel

Il n'y a pas question de survie . . . Dans trois ou quatre générations, le type qui serait purement bilingue aujourd'hui ne comprendrait pas un mot de la langue parlée dans un siècle. La langue étant un phénomène vivant qui évolue nécessairement . . . Dans plusieurs générations c'est une autre langue que l'on parlera, qui ne sera ni l'anglais, ni le français. Qui comprend aujourd'hui "La chanson de Roland" (11e siècle) et les "Canterbury Tales" de Chaucer? Dans un contexte moderne, la masse humaine subit une accélération causée par la disparition des frontières . . . Ce qui a pris des siècles dans le passé se fait maintenant en un clin d'oeil.

Le jeune couple ouvrier

Avec la jeunesse d'aujourd'hui, il y a des doutes . . . Le français survivra, mais "à petit brin". Je le répète, la jeunesse qui pousse nous laisse guère d'espoir . . .

L'instituteur anglo-canadien de Winnipeg

If any of our foreign languages survive in Manitoba, French is more likely to be the one.

U . . . étudiant canadien-français

Je pense que le français diminuera parmi les gens ordinaires, mais qu'il survivra parmi "l'élite", la haute société qui elle est plus préoccupée de s'instruire. Ceux-ci parleront le français, mais chez les autres ça diminuera pas mal . . . La culture française va demeurer à Québec, mais dans l'Ouest du Canada la culture américaine prédominera. Quant à moi, on devrait garder notre français (je pense cependant qu'il y aurait moins de "troubles", moins de "chicage de guénille" si on devenait Anglais . . .). Mais on n'a pas le choix! La manière que l'on va là . . . les Canadiens français sont toujours partagés, puis il y a de moins en moins de français. Notre génération parle anglais. Dans 15 ans, notre génération sera le monde du Manitoba. Et si déjà, on parle surtout l'anglais, dans 15 ans on le parlerera encore davantage . . . alors.

C . . . étudiant canadien-français d'une école secondaire de la ville

Le français diminuera sensiblement dans les grandes villes, mais pas à la campagne. Cependant je me rends compte que les centres qui entourent la ville s'anglicisent plus rapidement que les villages éloignés. Je constate, aussi, qu'il est plus difficile d'organiser la Relève dans les centres plus près de la ville. Mais les villages comme St-Jean-Baptiste, St-Adolphe, etc., sont encore français, à mon avis.

Personnellement je pense qu'on est déjà anglais . . . mais on pense américain. La culture est une manière de penser, une façon d'agir, de faire les choses. Notre style de vie à nous n'est pas français . . . comme en France ou même à Québec. Il est Américain. Et on se servira du français comme instrument seulement . . . pour faciliter nos relations avec les pays français.

Gil . . . étudiant canadien-français d'une école secondaire de la ville de St-Boniface

Je pense que le français va mourir assez vite. A l'école, j'entends jamais un mot de français excepté dans la classe de français. Moi, comme les autres gars, je parle tout le temps anglais. C'est bien rare qu'un étudiant parle français. Alors, j'imagine bien que nos enfants parleront surtout l'anglais. Personnellement, je me rends compte que depuis quatre ans j'ai plus de misère à m'exprimer en français qu'en anglais, bien que l'on parle le français à la maison.

Mais je ne trouve pas que c'est bien. C'est bien beau de s'arranger avec les Anglais . . . mais parce que nous sommes amis avec les Anglais, cela ne veut pas dire que je devrais laisser la langue et la culture françaises. Je veux espérer que tous les gars du High School qui prennent le français des Français maintenant voudront que leurs enfants apprennent le français. Il y aura peut-être ça. Mais à mon avis . . . "It's a loosing battle . . . It is fighting a loosing battle" que d'essayer de garder le français dans l'Ouest . . . mais tout de même je trouve que l'on devrait "fight it down to the end"!

U . . . étudiant de St-Boniface

"If we fight ". . . ça va durer peut-être dix ans ou quinze ans de plus.

B . . . étudiant de St-Boniface

La langue française survivra chez les intellectuels, mais ce sera une langue instrument et non une langue culturelle. Je ne vois pas de culture française à St-Boniface excepté le Cercle Molière . . .

Actually we are a whole bunch of variety . . . a "melting pot"? . . . French will pass. On deviendra Anglais . . . On ne devrait pas le devenir, mais ça va venir. On sera Anglais et on pensera anglais et on se servira de la langue française comme instrument seulement, comme moyen de communication avec l'Est . . . Montréal et Québec.

MB . . . un étudiant de St-Boniface

Je ne suis pas optimiste . . . Même ceux qui s'intéressent à la culture intellectuelle ont beaucoup de difficulté à s'exprimer en français. Je parle des jeunes évidemment. Il en est ainsi des jeunes ouvriers qui ont un intérêt culturel, leur parler français est rempli d'anglicismes et l'expression anglaise leur est beaucoup plus facile. Il s'agit d'aller aux soirées de J.O.C. pour s'en rendre compte.

Au collège . . . dans les récréations on entend plus souvent parler anglais que français.

Et il y a les parents qui démissionnent . . . Comme ce petit Français de 7 à 8 ans qu'on envoyait à une école anglaise et qui était tout fier et disait: "I am going to à Modern School". Et les parents trouvaient ça drôle.

Robert R . . . étudiant de St-Boniface

A un certain moment donné, j'avais l'impression que le français ne survivrait pas. Si on juge la courbe des statistiques, on s'aperçoit alors que le nom de Franco-manitobain augmente encore en même temps que l'anglicisation prend de l'ampleur. On peut prévoir que si la courbe de l'anglicisation et celle de l'augmentation de la population au Manitoba français continuent au rythme actuel, il arrivera un temps où l'accroissement de la population qui parle français sera dépassé par l'accroissement de l'anglicisation . . . Mais il est difficile de dire si la courbe de l'anglicisation va continuer d'augmenter . . . Et les statistiques ne tiennent pas en ligne de compte l'attachement que les gens ont pour leur langue et de la qualité de la langue parlée.

L'engouement pour l'anglais au niveau de l'école secondaire est-il passager ou sera-t-il durable? Pour ce qui est de la réponse à cette question, touchant au problème de la relève (mot peu populaire), je n'ai pas d'opinion définie n'ayant pas eu le temps d'observer suffisamment pour conclure.

A moins que nous puissions retrouver une certaine unité et une force de renouvellement, en opposition à la tradition, ce qui veut dire un journal dynamique, une école avec le français comme langue d'enseignement, et certains organismes culturels présentant un visage revigoré . . . exemple: Le festival de la chanson . . . (Alouette . . . il n'y a pas juste ça dans le folklore. "Les Cailloux" nous donnent un bon exemple de ce que peut être un folklore au XXe siècle), etc., etc., le français comme langue et comme culture ayant passé une période de stagnation n'aura plus qu'à mourir . . .

Si nous n'avions pas mêlé religion et langue, que nous aurions distingué entre écoles françaises et écoles séparées confessionnelles, nous aurions peut-être obtenu aujourd'hui les droits du français comme langue d'enseignement.

Parlons du présent . . . Etre Franco-manitobain, cela veut dire être de son temps, avoir une identité propre, un dynamisme capable de rencontrer, de dialoguer avec d'autres cultures . . . en un mot un Franco-manitobain qui ne craint plus **l'Anglais.**

Un étudiant canadien-français de St-Boniface

Certains prétendent que la langue du travail d'un peuple l'emporte toujours . . . Les Franco-manitobains seront-ils donc assimilés un jour?

Un ancien du collège (26 ans)

Je ne suis pas d'accord avec l'opinion que l'enfant qui parle plus de français à la maison et qui étudie au collège aura des difficiultés de s'exprimer en anglais à sa sortie du collège. Il y a une foule d'anciens (jeunes et moins jeunes) pour prouver le contraire.

Une institutrice de St-Boniface

A mon avis, l'école Provencher prépare des Américains . . . et le Collège des Québécois, quand formerons-nous des Manitobains?

Un instituteur de St-Boniface

Certains commentaires d'étudiants démontrent chez l'étudiant "à demi-assimilé" une attitude assez défaitiste face au problème de "l'assimilation".

Ian . . . un étudiant anglo-manitobain (qui n'aime pas trop étudier le français)

French will survive in Manitoba . . . look I am learning French!

(3) Le français comme langue d'enseignement

La mère de famille

Oui, définitivement. Présentement mes enfants ne savent pas compter en français, car l'enseignement de l'arithmétique se fait uniquement en anglais. Quand nous étions jeunes l'enseignement se faisait différemment et il me semble que c'était plus profitable. Je pense qu'il y a une lacune qui faudrait corriger. Si nous étions plus pratiques et plus conscients du fait que nos enfants voyageront beaucoup plus que nous et que le monde des affaires s'ouvrira de plus en plus à des dimensions nationales et même internationales, nous reconnaîtrions la nécessité qu'il y a d'apprendre le français comme l'anglais. Mon mari est dans les affaires, bien qu'il ne soit pas parfiat bilingue, il doit très souvent utiliser les deux langues pour faciliter les relations. Et s'il connaissait d'autres langues, elles lui seraient aussi d'un précieux service.

L'institutrice canadienne-française

Le Canadien français étant complexé d'avance, ne sachant pas selon lui suffisamment d'anglais, le français comme langue d'enseignement l'avantagera-t-il? Si la vie du foyer ne peut donner à nos enfants une mentalité française, je pense, que la langue française comme langue d'enseignement serait peut-être l'autre moyen à prendre pour refranciser les Canadiens français du Manitoba.

Le collet-blanc canadien-français

Définitivement oui. Dans les premières années de classes que toutes les matières soient enseignées en français. Il faut donner à l'enfant une mentalité française. Dès qu'il aura suffisamment de français, lui enseigner l'anglais. En pratique, je suggère que la première année soit toute en français. Puis, de la 2e à la 5e ou 6e année, une heure d'anglais et que le reste des matières soient enseignées en français.

Avec un tel programme sauront-ils l'anglais? Je suis convaincu que le jeune d'aujourd'hui parlera très bien l'anglais, vue l'ambiance dans laquelle il vit; la télévision anglaise, la radio anglaise, etc. Il ne peut faire autrement que d'apprendre l'anglais alors que pour apprendre le français il lui faut faire un effort. Et je pense que les professeurs seraient d'accord sur un tel programme d'études si le gouvernement reconnaissait aux Canadiens français une orientation dans ce sens pour leurs écoles.

Céline de la Saskatchewan

Un programme mitigé — également partagé. Les Canadiens français n'ont pas la chance d'apprendre le français. La grammaire et l'orthographe . . . ce n'est pas la vie . . . c'est plutôt monotone. Pourquoi les jeunes parlent-ils anglais à la maison, à la récréation? C'est que tout ce qu'on a fait d'intéressant pendant la journée était en anglais. L'un a prédominance sur l'autre.

Le travailleur social (Ukrainien)

I would say not necessarily. If this question means that teaching be done in French in the schools, I would say no. If it is done then other ethnical groups should be able to demand the same privileges. If the French-Canadians wish to teach French to the French-Canadians, in order to help their culture survive, there is actually nothing to forbid them to do so outside of regular school classes through organizations, French-Canadians institutions, etc.

L'intellectuel

L'effort que l'on fait aujourd'hui pour conserver le français et l'anglais est valable parce qu'il n'a pas d'évolution sans dépenses d'énergie. Si l'effort réalisé n'obtient pas le résultat désiré par toutes sortes de patriotismes, il est nécessaire pour la bonne évolution de l'élément humain.

Le jeune couple ouvrier

Certainement, là où la majorité est française . . . Cependant il ne faudrait pas négliger l'anglais à cause du travail plus tard qui se fera probablement dans un milieu anglais. Et même dans des usines où il y a des Canadiens français, il faudra souvent parler l'anglais. Car là où je travaille dans le moment, bien que le gérant soit Canadien français, on nous demande de parler anglais. Au moment de l'embauchage le gérant nous avertit: "At the break and at work we don't expect the French-Canadians to join together and talk French". Alors . . . (30 employés, 11 Canadiens français)

L'instituteur anglo-canadien de Winnipeg

Equally distributed of time for the French-Canadians students (3 hours in English and 3 hours in French) I feel that all people who are proud of their culture should be given the chance to preserve it.

C . . . étudiant de St-Boniface

Je pense que nous en avons suffisamment déjà . . .

Gil . . . étudiant de St-Boniface

Nous avons présentement suffisamment de français . . . on pourrait peut-être en avoir un peu plus, mais pas tellement plus . . . Mais la façon de l'enseigner pourrait être renouvelée . . .

B . . . étudiant de St-Boniface

On nous enseigne le français comme si nous étions des étudiants de France . . . ça ne marche pas . . . ça n'entre pas.

MB . . . étudiant de St-Boniface

La langue d'enseignement devrait être le français pour les Canadiens français. Seulement se fier aux bonnes intentions personnelles ou des parents, ça ne suffit pas.

Robert R . . . étudiant de St-Boniface

Oui . . . toutefois étant au Manitoba dans un milieu en majorité d'expression anglaise, il serait important de bien connaître l'anglais. Ce qui pourrait être assuré, disons deux heures d'anglais par jour . . . un cours d'anglais et de littérature anglaise. Une école bilingue, c'est un non sens, selon l'avis de certains pédagogues. L'expérience a déjà été tentée et on affirmait que ça réduisait la capacité des étudiants. Il faut une langue majeure. Mais je pense que cette question devrait être étudiée par des pédagogues compétents et des psychologues pour établir un cours qui, tout en demeurant à forte proportion français, conduirait à un développement maximum des valeurs intellectuelles et humaines de l'étudiant, tout en lui sauvegardant une connaissance viable de l'anglais. Avec le système actuel nous ne possédons ni l'anglais ni le français. On fait des pseudo-bilingues.

☆ ☆ ☆

(4) Plus d'anglais, ou l'anglais comme langue première

L'institutrice canadienne-française

Du train où nous allons, nous nous orientons vers ce but . . . C'est dommage!

Le travailleur social (Ukrainien)

I believe they have been learning English as their first language for quite a number of years and I see no urgency for a change.

L'intellectuel

Je ne sais pas . . .

U . . . étudiant de St-Boniface

Je crois que l'on devrait apprendre l'anglais avant le français . . .

B . . . étudiant de St-Boniface

Pour moi, l'anglais est la langue première et le français l'autre langue . . .

Un ancien du collège . . . (30 ans)

Quand mon fils aura 10 ou 12 ans, j'y penserai deux fois avant de le mettre au collège. Je considère l'éducation que l'on donne au collège valable, mais je trouve qu'on y enseigne pas suffisamment d'anglais . . . surtout l'anglais parlé. Personnellement quand je suis sorti du collège, j'ai dû parler anglais aux murs pendant deux ans pour pouvoir me familiariser avec la langue de la majorité . . .

☆ ☆ ☆

(5) Les Anglais et le français en lettres

La mère de famille

S'ils désirent l'apprendre . . . mais il ne faudrait pas leur imposer.

L'institutrice canadienne-française

Oui, comme langue seconde.

Céline de la Saskatchewan

Ils n'en voient pas la nécessité. Le français pour eux est un objet de luxe, de voyage. C'est une langue très seconde. Une école bilingue les inviterait peut-être à connaître deux langues.

Le travailleur social (Ukrainien)

I would not say that they should (learn French) but by no means should they be denied the opportunity if they wish to learn French. If there is going to be a nation wide campaign to promote the use of French as the other language of the bilingual system, it would be to the advantage of the Manitoba English people to learn French.

Le jeune couple ouvrier

Ça ne leur nuirait pas.

L'instituteur anglo-canadien

Should be given the opportunity to learn French but they should not be compelled to do so.

U . . . étudiant de St-Boniface

Oui . . . certainement. Pas nécessairement le français pour écrire, mais surtout le français pour parler.

Gil . . . étudiant de St-Boniface

Oui . . . D'ailleurs, il y a un courant dans ce sens parmi les hauts placés anglais. Il y en a plusieurs qui veulent apprendre le français.

C . . . étudiant de St-Boniface

Oui . . . ainsi on s'accorderait mieux avec les anglais.

B . . . étudiant de St-Boniface

Oui . . . les affaires nécessitent maintenant le français.

Robert R . . . étudiant de St-Boniface

Ça m'est bien égal! Cependant, si nous avons l'intention de faire du Canada un pays biculturel, l'enseignement du français aux Anglais favoriserait l'échange et le dialogue nécessaire pour établir une harmonie canadienne.

☆ ☆ ☆

(6) Bilingue à quel âge?

La mère de famille

Quand ils sont bien jeunes (3 ou 4 ans). Mais que l'on évite de "mélanger" les deux dans la conversation courante. Que l'on parle l'une ou l'autre . . . mais pas les deux à la fois.

L'institutrice canadienne-française

Le plus tôt possible.

Céline de la Saskatchewan

L'apprentissage des langues devrait suivre les phases de développement de l'enfant. C'est excellent, qu'il les apprenne en même temps, pourvu qu'il ne les mêle pas.

Le travailleur social

As soon as he is able to talk. I have found that a child can learn two languages quite easily when he starts very young. As this is not really possible however in many cases, I would say before the age of ten at least.

L'intellectuel

Il vaut mieux en apprendre une avant d'en apprendre une autre parce qu'éduquer un enfant avec un réflexe double ça crée de la confusion.

Le jeune couple ouvrier

Dans un milieu mélangé, le plus tôt possible.

L'instituteur anglo-canadien

Not later than nine years old.

B . . . étudiant de St-Boniface

Dès la première année.

C . . . étudiant de St-Boniface

A la maison et en première année. Je connais une famille dont les enfants ne parlent que l'anglais alors que la grand-mère qui vit avec eux ne sait pas un mot d'anglais, je trouve ça triste . . .

Gil . . . étudiant de St-Boniface

A la maison et à la première année.

U . . . étudiant de St-Boniface

Première année . . . Même si je marie une Anglaise, je voudrais que mes enfants parlent le français . . . pour maintenir le lien familial avec mes parents.

MB . . . étudiant de St-Boniface

Si on lui enseigne deux langues, le petit gars va confondre. Pour le petit Canadien français commencer l'anglais scolaire en 3e année serait assez tôt. De toute façon il aura déjà une base puisqu'il converse déjà avec ses petits amis avant même d'aller à l'école.

Robert R . . . étudiant de St-Boniface

Dès l'entrée en première année . . . avant ça, c'est l'affaire des parents. Un enfant apprend plus facilement les langues en bas âge.

☆ ☆ ☆

(7) Le mariage où il y a trois langues en jeu

La mère de famille

C'est délicat. Ça dépend de la mère surtout. Si la mère est forte et si le mari le veut, il y aurait peut-être possibilité d'arriver à quelque entente.

L'institutrice canadienne-française

L'anglais comme langue de liaison, la langue maternelle avec les enfants, puis l'autre langue ensuite. J'ajoute que c'est plus facile à dire qu'à faire.

Céline de la Saskatchewan

On adopte à ce moment un compromis. Au niveau des époux (même s'il leur est impossible d'adopter la langue de l'autre), il y aura accueil à la culture respective de chacun et au niveau des enfants qu'on ne les prive pas des richesses de chaque parent . . .

Le travailleur social

It should be left entirely up to the married couple to come to some mutual decision as to whether to teach and learn if necessary any one languages or two languages or all three.

L'intellectuel

Ça crée un milieu beaucoup plus complexe. Dans un milieu complexe, il est plus difficile d'éduquer un enfant. Il y aura des enfants d'une grande richesse psychique ou d'une grande pauvreté.

Le jeune couple ouvrier

Aux goûts . . .

L'instituteur anglo-canadien

To stress the language of the country in which they are living and have a knowledge of the other two.

Robert R . . . étudiant de St-Boniface

Je laisserais ça à la décision des conjoints.

☆ ☆ ☆

(8) Qu'évoque le mot séparatisme?

La mère de famille

Le souvenir d'une expérience personnelle. J'ai tenté, quand j'étais célibataire, une expériencé de travail dans le Québec. Et dans un grand magasin national où je travaillais, il m'a été donné de voir dans la filiale de Montréal: on exigeait des Canadiens français qu'ils sachent l'anglais alors que l'anglais suffisait aux employés de langue anglaise. Si ce genre d'expérience se répète un peu partout dans la province, il n'est pas surprenant que le Canadien français se révolte . . .

L'institutrice canadienne-française

La vie culturelle du Canadien français n'étant pas respectée, n'ayant pas le droit de s'exprimer comme telle à tous les échelons, je trouve qu'ils ont raison de rouspéter . . .

Le collet-blanc canadien-français

Un réveil . . . ce réveil exploité par Chaput et Caouette et plusieurs autres organisations veut obtenir l'indépendance de la nation canadienne-française. Personnellement je crois, qu'il y a au Canada deux nations bien définies, la française et l'anglaise, et qu'à ce titre la nation française devrait être mise sur le même pied que l'anglaise. C'est pour cela, selon moi, qu'au Manitoba le français devrait être enseigné au Canadien français de nos écoles. Qu'on nous traite en égaux! Si on ne veut pas nous traiter comme tels, que la province de Québec traite la minorité anglaise comme on nous traite ici. Pour cette raison aussi, je crois que les groupes ethni-

(Suite à la douzième page)

Bilinguisme . . .

(Suite de la page onze)

. . . séparatisme?

ques du Manitoba devraient accepter le fait français, puisqu'en venant dans un pays biculturel, ils acceptaient d'adhérer aux lois du pays. Les groupes ethniques du Manitoba, je calcule donc, n'ont pas le droit d'exiger d'être traités sur le même pied que nous.

Cécile de la Saskatchewan

C'est la revanche du Français qui un moment donné se rend compte qu'on ne lui donne pas assez de place ou qu'il n'en prend pas assez. Je trouve la façon d'exprimer leur mécontentement extrémiste, en se séparant on veut s'asseoir sur "notre" français, ce n'est pas une solution. On dégénère souvent en voulant être conservateur. Reconnaître que l'on a des richesses devrait entraîner le désir de les exploiter et de les mettre au service des autres. On ne reçoit pas un talent pour l'enterrer, à ce moment-là on est de mauvais intendants.

Le travailleur social

I feel that I cannot deal justly with this question, however it seems that there are legitimate causes for discontent among the French-Canadians especially in Quebec. Il am not close enough to the situation there to give a fair assessment.

L'intellectuel

Une prise de conscience . . .

Le jeune couple ouvrier

L'injustice qui existe vis-à-vis des Canadiens français. On ne reconnaît pas leurs qualifications. A notre avis, les gouvernements ne jouent pas le rôle qu'ils devraient jouer dans ce problème.

L'instituteur anglo-canadien

Generally speaking the French-Canadians feel that they are treated unfairly by the Anglo-Saxon majority. According to me this bitterness has no basis.

U . . . étudiant de St-Boniface

Des extrémistes . . . Ils ont certainement des raisons, probablement assez graves aussi "but they are not going the right way about it". Ils devraient essayer d'arriver à un compromis avec les Anglais. S'arranger en discutant. Dans le moment cette minorité séparatiste donne une mauvaise réputation à tous les Canadiens français du Canada.

Gil . . . étudiant de St-Boniface

Je ne connais pas grand-chose au sujet du séparatisme . . . Je sais que c'est une grosse affaire à Québec. Je pense que les Québécois trouvent qu'ils sont traités injustement par le gouvernement canadien. Je pense aussi que si j'étais là-bas, je serais favorable au "séparatisme" . . . mais pas au point de me rallier à la F.L.Q. "I think they could work it out . . ." J'aime bien les idées de René Lévesque.

B . . . étudiant de St-Boniface

Des radicaux qui veulent tout changer. Ils ont des raisons sérieuses, peut-être, mais je n'aime pas leur façon de procéder. Québec ne devrait pas se séparer du Canada, c'est une des premières parties du pays. Ce réveil devrait nous faire réaliser cependant que le Canadien français est différent et qu'on doit l'accepter comme tel et non vouloir le changer. Je verrais même la nécessité que l'on apprenne le français pour faciliter nos relations avec eux . . .

MB . . . étudiant de St-Boniface

Un mouvement d'affirmation de la part des Canadiens français. Je suis d'accord avec l'idée de s'affirmer comme Canadien français, mais sur le séparatisme, je ne sais quoi penser . . . S'il y a moyen que le groupe canadien-français maintienne son autonomie au sein de la Confédération, je préférerais cette option.

Robert R . . . étudiant de St-Boniface

Le premier mot qui me vient à l'idée — **Con** — fédération . . . Que celui qui comprend, comprenne! Le Séparatisme . . . un réveil du Québec pour une nouvelle découverte de ce qu'il est et de ce qu'il peut faire. Il s'agit d'être reconnu comme étant Français et comme pouvant avoir un caractère propre. Il sort de son amorphisme! Je pense que les minorités françaises ne voient pas le Séparatisme d'un bon oeil à cause de la possibilité que leurs droits soient lésés . . . C'est un problème vaste et complexe . . . Attendons le rapport de la Commission "B" et "B" de l'an prochain . . .

Un instituteur canadien-français

De part et d'autres, je pense que l'on se refuse au dialogue . . .

Finalement, avant d'importer une institution, il faut se demander si les services de cette institution seront désirés même indirectement par la population. Je sais que souvent il est difficile de savoir ce que la population désire et je sais aussi qu'il n'est pas bon que tous les désirs de la population soient satisfaits; mais en général on peut dire que la population est aussi bon juge de ce dont elle a besoin que ne le sont ses représentants. J'ai trop connu par exemple la population canadienne-française de l'Ouest canadien, aliénée dans le nationalisme, et à toute fin pratique obligée par sa bourgeoisie de se donner des écoles, des collèges, des journaux, des postes de radio et bien d'autres choses, pour ne pas me demander s'il n'aurait pas été mieux de faire autre chose avec les ressources extrêmement limitées de cette population. Je suis convaincu que cela eût été beaucoup plus conforme non seulement aux volontés de cette population, mais aussi à son progrès et à son épanouissement humain.

• • •

Albert Breton — "Les prémisses de nos options" dans **Le Canada face à l'avenir** — Conférence annuelle de l'I.C.A.P. — 1964 — p. 98.

(Albert Breton est un ancien du Collège de St-Boniface.)

L'ÉCOLIER AU CALVAIRE

Comme je ne suis pas grand, je ne puis ni dire ni faire de grandes choses. Des petites, oui bien sûr.

Nous sommes en période de renonciation. On en a parlé avant et pendant le carême. Même si les temps changent, le carême reste ce qu'il a toujours été, le moment de pénitence avec Toi et pour Toi, mon Jésus. Même si on ne porte pas de cilice, qu'on ne fasse pas de grands jeunes, ça ne fait de mal à personne de se mortifier.

Mes parents me disent que les coutumes ont bien évolué depuis les grandes exigences des temps anciens, mais la pensée demeure. Le coeur humain ne peut que s'attendrir en pensant à ta grande bonté et au suprême sacrifice de la Croix qui payait la rançon de tous les péchés, les miens inclus.

Tu as été seul pendant quarante jours. Le démon a osé torturer un Dieu comme il le fait encore avec nous. Pourtant Tu n'avais jamais fait de mal à personne. Ton premier et ton dernier soupir a été la preuve de Ton amour aux humains. Merci pour tout cela.

Ta pauvre maman, notre Mère à nous aussi, comme elle a dû souffrir, car elle savait tout le long de Ta vie que tu étais Dieu et que Tu te destinais au maximum des souffrances que pas une créature ne pourrait endurer.

Voilà que chaque année nouvelle, en suivant son cycle liturgique, nous ramène cette affreuse histoire de Ta Passion et de Ta Croix.

Les siècles, nous semble-t-il, se pressent pour occuper nos esprits des merveilles et pousser dans le passé les vérités de Ta Vie. Mais Ton histoire marquée sur le voile de Véronique est restée imprégnée dans le coeur des chrétiens. Nous t'aimons nous les enfants.

Moi, mon Seigneur, j'espère qu'il y ait encore des Simon de Cyrène sur Ta route, des âmes dédiées qui te soutiennent tout le temps, des âmes réparatrices qui réparent tous ces crimes. Le monde est bien méchant. On le voit, on l'entend. Comme Tu as besoin de Consolateurs.

Dans les temps présents on parle des athées, des incroyants volontaires, des païens jubilants qui se font gloire de T'insulter et Ta grande Passion recommence sans jamais arrêter. Ces armées de haine Te font tant de peine, n'est-ce pas?

Tu n'as pourtant donné à chacun qu'un petit cadre de vie, quelques années sur la terre et combien en profitent véritablement?

Je pense à tout cela en regardant la Croix et en suivant les stations de Ton Calvaire.

Je comprends Ton angoisse et Tes larmes aussi.

Je suis bien lâche, Tu sais! Je n'ai jamais de ma vie fait quelque chose de brave ou d'extraordinaire, mais on me dit qu'il y a des petits enfants qui n'ont fait que te donner constamment leur coeur, leurs actions, leurs péchés même. Est-ce vraiment un cadeau que cela? Inspire-moi afin que je fasse quelque chose de spécial en ce temps de prière et de sacrifices.

Je voudrais que Tu n'aies plus de chagrin jamais, que Ta figure soit souriante, car cela m'arrache le coeur de voir ta Tête couronnée d'épines, Toi qui mérites le diadème le plus précieux des Rois.

Je sais que tu entends mes pensées, car je n'ai pas prononcé une seule parole en méditant ici. Tu es dans l'air que je respire. Je te remercie de m'avoir donné la foi.

J'ai tant besoin de Toi mon Dieu, car ce n'est pas si drôle la vie. J'écoute, je lis, j'observe et je me rends compte qu'on adore plus la créature que le Créateur. On t'oublie si facilement, emporté par le tourbillon des exploits et des aventures modernes. On cherche à Te rejoindre comme une gloire de sciences humaines. Nous voilà dans l'espace, il faut y penser. Et Toi de là-haut, tu regardes les marionnettes de la terre se débattre dans cet inconnu qui est Ton oeuvre et Ta pensée.

Tu sais, je suis harcelé par des tentations nouvelles tous les jours. Je me laisse aussi bien influencer par le mal que par le bien. Il n'y a pas toujours plein consentement cher Jésus, car je n'ai pas mauvais coeur, mais j'agis souvent sans réflexion suffisante. Je fais comme tout le monde, diminuant mes péchés comme qui dirait, cherchant des petites excuses pour les recouvrir. Tu vois ma faiblesse.

Si Ta souffrance se dévoilait de fait à mes yeux, je crois pourtant que j'en mourrais, Tu es notre vie à tous et tu nous a aimés jusqu'à la mort. Tu as proclamé ton amour particulier pour les enfants. Sauve donc notre nouvelle jeunesse, celle des grands élans. Tu es là, je le sais et je le sens. Je veux Te faire une promesse.

Je serai meilleur chez moi dans ma famille et dans le respect que je dois à mes parents. Je ferai des efforts au cadre scolaire. Parmi ceux qui n'ont pas eu ma chance, je te trouverai des amis nouveaux. J'aimerai beaucoup et tout le monde. Je penserai à Toi.

Quand, cette année, tu commenceras la marche du Golgotha, j'irai passer une heure avec Toi pour essuyer Tes larmes et surtout pour ramasser un univers de gratitude et un grand cri mondial qui te dira PARDON.

Manie TOBIE.

LE PETIT SUISSE . . .

L'auteur de la pièce dialoguée qui suit, intitulée "Le Petit Suisse", est M. Jean Bard, professeur au Conservatoire de Genève. Elle a été présentée à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, il y a deux ans, à l'occasion d'une soirée artistique "suisse", mettant en vedette les talents de M. et Mme Bard. Soirée inoubliable, sous le patronage de M. Alexandre Rickenbach, consul de Suisse. C'est grâce à ce dernier que nous avons pu mettre la main sur le texte de cette saynète avec droit de reproduction dans le journal, exclusivement. Ce texte fera plaisir à nos lecteurs d'origine suisse, en plus de son attrait pour les amateurs de dialogue spirituel. Mais nous avons pensé aussi que nos instituteurs et étudiants y trouveraient une expression originale de patriotisme bien équilibré et un peu humoristique, et l'inspiration pour des compositions du même genre sur "Le Canada", "Le Manitoba", et même "Mon village". Nous avons divisé le texte en deux tranches pour fins de publication. Nous remercions M. le consul de sa générosité qui nous a valu non seulement le texte avec droit de publication, mais aussi des photographies de ce beau pays. Pour jouer cette petite pièce il suffit d'une scène de jardin, d'un banc et de deux personnes charmantes.

☆ ☆ ☆

— II —

Elle—Procédons par éliminations.

Lui—Vous vous facilitez la tâche.

Elle—Avec vous, je l'avoue, mon instinct est en défaut. Voyons, parlez-vous d'autres langues que le français?

Lui—L'anglais.

Elle—Avec l'accent français?

Lui—Tout le monde, chère Madame, ne peut pas avoir l'accent cosmopolite.

Elle—Vous n'allez tout de même pas prétendre que vous êtes anglais?

Lui—A vous, Madame, de le deviner!

Elle—Non, Monsieur, vous n'êtes pas anglais.

Lui—Pourquoi en êtes-vous si certaine?

"LUI"
M. Jean Bard

Elle—Non! Vous ne répandez pas autour de vous cette atmosphère d'isolement ni cette odeur de tabac de miel si particulières aux insulaires de profession. Puis il y a votre système pileux.

Lui—J'ai pourtant le visage glabre.

Elle—Artificiellement. Vous avez le menton bleu. A l'époque des cavernes vous avez dû avoir des moustaches de vieux troglodyte.

Lui—Vieux?

Elle—C'est une image.

Lui—Dont je me passerais volontiers.

Elle—Tiens! Tiens! Tiens! Seriez-vous chatouilleux?

Lui—Mon complexe, probablement.

Elle—Parlez-vous l'allemand?

Lui—On a tout essayé pour me le fourrer dans le crâne.

Elle—Sans succès?

Lui—Je le balbutie. Ainsi que je claironne quelques mots d'italien . . . Santa Lucia . . . Tutti frutti . . . etc. . . .

Elle—Plutôt rudimentaire. Et l'espagnol?

Lui—Caramba! C'est tout.

Elle—Et vous n'êtes pas français.

Lui—Mais non, Madame, puisque je parle l'anglais.

Elle—Evidemment, preuve péremptoire! Mais j'y pense! Auriez-vous passé par le trou d'une aiguille du rideau de fer?

Lui—Ai-je l'air d'un chameau?

Elle—Non, mais vous pourriez être un slave. Le slave est passé maître en mimétisme. Sans compter qu'il possède le génie des langues.

Lui—J'en connais deux. Avouez que mon génie serait mince.

Elle—En effet, en effet.

(Un temps, Lui regarde sa montre)

Elle—Vous vous ennuyez?

Lui—Moi?

Elle—Vous regardez l'heure avec une telle insistance . . .

Lui—Je vous demande pardon. Je contrôlais.

Elle—Quoi donc, cher Monsieur?

Lui—Les dix minutes.

Elle—Et alors?

Lui—Je suis au regret. Elles sont écoulées depuis . . . 32 secondes.

Elle—Ah! On peut dire que vous êtes précis.

Lui—Encore une de mes manies.

Elle—Et vous avez confiance absolue en votre . . . mécanique?

Lui—Mécanique! Vous avez dit mécanique?

Elle—J'ai dit mécanique. Aurais-je blasphémé?

Lui—Pis que cela. Mais Madame, qui êtes-vous? Que savez-vous?

Elle—Tout ce qui est contenu dans mon accent.

Lui—C'est assez avouer que vous êtes polyglotte. Et,que, partant, vous avez beaucoup voyagé.

Elle—Voyez-vous, pour moi, la terre est une toute petite boule sans mystère.

Lui—Sans doute avez-vous déjà retenu votre place pour le premier voyage interplanétaire?

Elle—Il faut bien être à la page, n'est-ce pas?

Lui—Je vois. Vous êtes blasée.

Elle—Je suis surtout lasse des déceptions. Quand je pense que l'on ne rencontre peut-être sur la planète Mars que des soldats de l'armée du Salut et sur Vénus des misogynes!

Lui—Et comment voyagez-vous?

Elle—Quelle question! En avion.

Lui—Ah! Ah!

Elle—Quoi? Ah! Ah!

Lui—Vous avez vu les choses de haut.

Elle—Il m'est arrivé d'atterrir.

Lui—Sur de l'asphalte, pareil en tous lieux. Mais vous avez fait des études?

Elle—A fleur de peau.

Lui—Cependant, vous n'êtes pas née polyglotte?

Elle—Dès ma naissance, j'ai vu défiler autour de moi un pensionnat de gouvernantes, chinoise comprise. Il faut dire que je n'ai pas connu exactement mon père.

Lui—Exactement? Comment l'entendez-vous?

Elle—Ma mère s'est mariée quatre fois. Je n'ai conservé d'elle que le souvenir d'un cyclone parfumé.

Lui—Et vous, vous êtes-vous mariée?

Elle—Non, par loi de compensation, par mesure de représailles. Mais, dites-moi mon cher Monsieur, vous êtes très habile?

Lui—Vraiment?

Elle—Vous avez renversé les rôles. C'est vous qui me questionnez.

Lui—On n'a pas tous les jours la surprise d'une telle rencontre.

Elle—Je vous intéresse?

Lui—Beaucoup.

Elle—Qu'en penserait votre femme?

Lui—Elle ne le saura pas. Ici, nous sommes nulle part. Et il n'y a en moi aucune équivoque.

Elle—Mes compliments. Vous avez sans doute aussi voyagé?

Lui—Tout mon sôul. Le voyage est ma raison d'être.

Elle—Alors que votre femme reste à la maison?

Lui—Pas toujours. Au fait, comment savez-vous que je suis marié?

Elle—Intuition. Il me faut bien parfois placer dans le mille.

Lui—Oui. J'ai six enfants. Nous attendons le septième.

Elle—Tiens! Je vous devinais honnête. Cependant pas à ce point.

Lui—Vous voilà maintenant, semble-t-il, documentée à souhait. Vous devriez pouvoir me démasquer.

Elle—En effet. Rétrécissons le champ d'investigation. A la rigueur, vous auriez pu être ressortissant de l'Amérique latine. Mais vous ne savez ni l'espagnol ni le portugais. Quant à l'autre Amérique, on n'en parle pas. Vous manquez de franche et sympathique cordialité. Et vous devez préférer le thé au café. Non! Vous ne pouvez être qu'européen.

Lui—Pourquoi?

Elle—Malgré vos petits airs d'émancipation on devine en vous une sorte de rigorisme. Je comprends maintenant pourquoi vous parlez l'anglais. Puis dans votre dos j'aperçois un cortège funèbre, médecin, notaire, professeur de philosophie, magistrat . . . Et, là-bas, tout là-bas, un paysan.

Lui—Plus exactement un vigneron.

Elle—Un vigneron?

Lui—Un vigneron.

Elle—Voilà qui exclut d'un coup la Scandinavie. Parfait. Que nous reste-t-il? Les petites nations.

Lui—Pourtant mon pays est grand, peut-être le plus grand.

Elle—Son propre pays est toujours le plus grand, paraît-il?

Lui—Paraît-il?

Elle—Personnellement je ne puis en juger. Je suis apatride.

Lui—Oh! Pardon!

Elle—Non, non, ne vous excusez pas. Cet état permet l'objectivité.

Lui—Madame! En affirmant que mon pays est le plus grand je ne l'entends pas au sens figuré.

Elle—Au sens propre?

Lui—Absolument. Mon pays est le plus grand dans le sens de la hauteur.

Elle—Dans le sens de la hauteur? Alors, Monsieur?

Lui—Madame?

Elle—Je n'avais pas tort tout à l'heure de penser à . . . l'Helvétie?

Lui—Et oui! Je suis un Helvète, come vous dites.

Elle—J'en ai eu le pressentiment.

Lui—Pourquoi ne l'avoir pas exprimé?

Elle—Vous me paraissiez si éloigné de l'imposture.

Lui—Je ne comprends pas.

Elle—Vous m'avez joué, Monsieur.

Lui—Moi?

Elle—Où sont vos bras noueux?

Lui—Je ne suis pas trop mal bâti, je vous assure.

Elle—Non cependant à coups de hache?

Lui—Oh! Vous savez les tailleurs sont gens avisés.

Elle—Soit. Mais . . . et votre vache?

Lui—Ma . . . vache?

Elle—Etes-vous suisse, oui ou non?

Lui—Authentique et suffisamment joufflu — pour aimer mon pays.

Elle—Votre pays? Jusqu'à plus ample informé, la Suisse n'est pas un pays.

Lui—Vraiment?

Elle—C'est une Confédération.

Lui—Mon attachement n'en a que plus de mérite, chère Madame.

Elle—Et pourquoi cela?

Lui—Parce qu'au sentiment naturel se mêlent une victoire de l'esprit, un acte de compréhension mutuelle peu ordinaire.

Elle—Expliquez - vous, mon cher Monsieur.

Lui—En Suisse alémanique, tout m'est étranger pour ne pas dire contraire: la langue, l'architecture, la nourriture, la forme des crânes . . . Pourtant d'un regard à l'autre circule un courant de sympathie comme dans une fête de famille, même à la mode de Bretagne. J'écoute et l'on m'écoute. J'essaye de comprendre et l'on essaye de me supporter. Les malices ne tirent jamais à conséquence. Elles sont, je dirais, devenues indispensables. Elles servent en quelque sorte de condiment à notre cuisine nationale. Quant à la Suisse italienne elle représente une réserve de joie. C'est une bouffée de chaleur envoyée par le Sud. Grâce à elle, nous traversons les temps maussades sans avoir froid aux pieds.

Elle—Mais vous n'avez pas votre propre langage?

Lui—Nous sommes gourmands. Nous en avons quatre empruntés à nos pays limitrophes. Tout au moins en principe.

Elle—En principe?

Lui—Ces langages nous les utilisons avec maladresse, nous les déformons, nous les adaptons à la rudesse de notre sol.

Elle—Oui, tout cela, mon cher Monsieur, est très pittoresque, mais n'explique pas l'absence de votre vache.

Lui—Décidément, vous y tenez. Etes-vous jamais allée en Suisse?

Elle—Enfant, j'y suis allée une fois en famille, alors que le deuxième mari . . .(?)

Lui—Quel souvenir en avez-vous conservé?

Elle—Oh! Du chaos, des rochers, des pâturages habités par des bêtes énormes bien astiquées, et qui faisaient ma terreur.

Lui—C'est tout. Vous n'y êtes pas retournée?

Elle—Non. A plusieurs reprises, je l'ai survolée à des hauteurs vertigineuses.

Lui—Dans les nuages, à cause des montagnes?

Elle—Probablement.

Lui—C'est vague. Et dommage.

Elle—Vous venez de me donner le goût de la visiter.

Lui—Vrai? Vous y verrez autre chose que des pâturages.

Elle—Je m'en doute. Mon ignorance a des limites. Je me contentais d'un cliché. Votre pays n'évoque-t-il pas des pics neigeux, des glaciers sublimes et des petits fromages?

Lui—Tout comme l'Islande les geysers, l'Italie les mandolines et l'Espagne les castagnettes. Façon simpliste de concevoir la géographie.

Elle—Je le reconnais. Cependant une dernière question. Si votre pays est un paradis . . .

Lui—Oh! Paradis terrestre avec tout ce que cet adjectif comporte d'infirmités.



"ELLE"
Mme Jean Bard

Elle—C'est entendu. En ce cas pourquoi vos compatriotes s'expatrient-ils avec tant de facilité? Sur tous les parallèles du globe on en rencontre, même nulle part.

Lui—Le pays est exigu. Les montagnes sont des matrones; elles s'étalent et prennent de la place.

Elle—Et le Suisse est prolifique?

Lui—Sans excès. Il est de tempérament on ne peut plus raisonnable.

Elle—Vous-même, cependant . . . et votre smala?

Lui—A toute règle il faut une exception. D'autre part, reconnaissons-le en toute humilité, mon compatriote est apprécié à travers le monde pour ses connaissances techniques, sa précision . . .

Elle—Ah oui! Votre . . . mécanique?

Lui—Nos montres, en effet, nos hôtels, nos ponts, nos chemins de fer, nos fromages . . . Puis . . .

Elle—Il y a peut-être une autre cause à cette expatriation.

Elle—Laquelle?

Lui—La montagne.

Elle—La montagne? Quelle idée!

Lui—Si elle sert d'enceinte, elle emprisonne. D'où désir d'évasion.

Elle—Mal de poète. Le vôtre, sans doute?

Lui—Oh! non. Mon cas personnel est beaucoup plus réaliste, Madame.

Elle—Quel est-il?

Lui—Je suis chef de publicité d'une agence de voyages! Pour vous servir, Madame!

FIN

PARIS (CCC) — Le 25,000e numéro du quotidien catholique "La Croix" de Paris, est sorti de presse le lundi 8 mars. Le premier numéro de ce journal a paru le 16 juin 1883.

Le cinéma, MA responsabilité

PSYCHO — Adultes, des réserves (Morally objectionable in parts B)

Américain, Para. 1960. 105 min. Drame policier réalisé par Alfred Hitchcock avec Anthony Perkins, Janet Leigh et Vera Miles.

Marion Crane, secrétaire d'un agent d'immeubles, s'enfuit avec quarante mille dollars appartenant à son patron. En route elle loue une chambre dans un motel. Le propriétaire, dont elle est ce soir-là le seul client, lui dit qu'il habite dans la maison à côté avec sa vieille mère devenue folle. Au cours de la nuit, Marion est assassinée dans son bain et son corps habilement caché. Un détective privé à la recherche de la jeune fille s'amène au motel et subit le même sort. La soeur de Marion, venue à son tour enquêter au même endroit, échappe de justesse à la mort. La justice finira par éclaircir le mystère.

La publicité de ce film, orchestrée par Hitchcock lui-même, et les moyens utilisés dans la mise en scène permettent, une fois de plus, à ce vieux routier du suspense de faire la nique à son public. Son goût du sensationnel le fait peut-être abuser du macobre et de la morbidité. Réalisation et interprétation sont de qualité.

Appréciation morale: La description exagérée de violences commises par un malade mental et l'atmosphère de l'ensemble motivent des réserves.

• • •

SYLVIA — A déconseiller (Morally Objectionable in parts B)

Américain. 1964. 115 min. Drame psychologique réalisé par Gordon Douglas avec Carroll Baker, George Maharis et Ann Sothern, d'après le roman d'E. V. Cunningham.

Un détective privé, Alan Machlin, est engagé par un millionnaire qui veut connaître le passé de sa fiancée, la poétesse Sylvia West. Au cours de son enquête, Machlin apprend que Sylvia, violée très jeune par son beau-père, s'est livrée à la prostitution et est devenue une call-girl. Cependant, jamais résignée à son sort, la jeune femme a fini par quitter le milieu et s'est mise à écrire. Frappé par certains aspects de la vie de Sylvia, le détective tient à faire sa connaissance et s'en éprend. Il refuse de livrer à son client le résultat de ses recherches et décide d'épouser lui-même la poétesse.

Le soin qu'on a mis à la réalisation de ce film, la justesse de certains dialogues et l'interprétation brillante de la plupart des comédiens n'arrivent pas à masquer l'artificiel de la construction de cette histoire et l'invraisemblance de maints épisodes. La tendance mélodramatique de l'ensemble enlève toute créance à la psychologie des personnages.

Appréciation morale: Le film présente comme justifiables certains actes blâmables d'une prostituée et il s'attarde avec complaisance sur les aspects sordides de sa vie. A déconseiller.

• • •

CASABLANCA (W. B.) — Adultes

Américain. 1941. Drame réalisé par Michael Curtiz avec Humphrey Bogart, Ingrid Bergman et Paul Henreid.

Lors de la période précédant, le débarquement des Alliés en Afrique, Casablanca, gouvernée par Vichy et contrôlée par les Allemands, est l'endroit tout désigné pour les activités clandestines de l'Axe. Accompagné de sa femme, un résistant tchèque se prépare à partir pour Lisbonne. Mais le préfet de police et un officier de la Gestapo l'ont à l'oeil. Tous se retrouvent dans un club de nuit. Le patron de l'endroit reconnaît la femme du résistant et c'est tout un passé qui surgit, passé dont le souvenir fera se précipiter les événements.

Par son dynamisme ce film est voué sans doute au succès commercial. Cependant les faits réels qui l'inspirent, comme tous les détails matériels qui l'accompagnent, sont rapportés sans le moindre souci de vraisemblance. La psychologie des personnages est puérile; par contre le choix des interprètes est remarquable.

Appréciation morale: La présentation sympathique de personnages louches, l'attitude de la jeune femme, cependant rachetée par son sacrifice final, réservent ce spectacle aux adultes.

• • •

WALK A TIGHTROPE — Adolescents et Adultes II

Britannique. 1963. 69 min. Drame policier réalisé par Frank Nesbitt avec Patricia Owens, Dan Duryea et Richard Leech.

Un architecte est assassiné de sang-froid à son domicile par un inconnu. La femme de la victime, Ellen, témoin du meurtre, aide la police à tendre un piège à l'assassin qu'elle identifie formellement. Celui-ci, un certain Lutcher, avoue volontiers son crime, mais prétend avoir été soudoyé par Ellen pour le perpétrer. La jeune femme nie ses prétentions et a gain de cause. Un ami du défunt apprend peu après qu'Ellen avait bien en effet engagé Lutcher, mais que l'assassin s'était trompé de victime.

Manifestement réalisé avec des moyens réduits, ce film bénéficie à tout le moins d'une intrigue astucieuse. Même si la réalisation ne dépasse guère la moyenne, l'intérêt se soutient jusqu'à la fin. Patricia Owens exprime bien les nuances de son personnage, mais les autres interprètes ont un jeu plutôt monocorde.

Appréciation morale: La présentation d'une machination criminelle et d'un meurtre commis de sang-froid font réserver l'ensemble aux adultes.

Lettre de Paris

Le cinéma français ne veut pas mourir

Le cinéma a perdu la première manche. Mais il ne se tient pas pour battu et poursuit son effort. Parviendra-t-il à l'emporter finalement? C'est assez douteux, car son combat apparait sans espoir. L'adversaire auquel il s'est attaqué n'a pas seulement pour lui l'avantage de la jeunesse, mais aussi celui d'être "dans le sens de l'Histoire", puisqu'il s'agit de la télévision.

A la vérité, c'est un assez curieux procès qui vient de se plaider devant le Tribunal de Commerce de la Seine et qui opposait, d'une part, la Fédération Française du Cinéma, représentant vingt-neuf syndicats et plus de 5,000 salles de projection, et, d'autre part, l'Office de Radiotélévision Française (O.R.T.F.). Celle-là réclamait à celui-ci la bagatelle de 100 millions de francs (10 milliards d'anciens francs) de dommages et intérêts pour "Concurrence déloyale".

"La télévision nous condamne à la mort lente", proclament les professionnels du cinéma. De fait, cette industrie traverse actuellement une crise grave. Le nombre de films produits diminue d'une année sur l'autre depuis bientôt dix ans. Les salles se vident peu à peu, et déjà un certain nombre, à Paris notamment, ont été contraintes à la fermeture et ont cédé la place à des garages, des magasins à prix uniques, ou tout simplement à des immeubles d'habitations. Les chiffres publiés par le Centre National du Cinéma sont formels. En 1957, on avait compté, dans toute la France, 408,950,000 entrées dans les salles de cinéma. En 1964, le nombre des entrées est tombé à 273,588,000, soit une chute de 33.0 pour cent. Ainsi, en sept ans, les salles obscures ont perdu plus de 135 millions de fidèles, soit très exactement le tiers de leur clientèle. Il est vrai que dans le même temps le prix des places a fait un bond de 108.06 pour cent et que les recettes brutes ont augmenté de 39 pour cent, ce qui est d'ailleurs loin de compenser l'élévation générale des prix de revient.

Les causes de cette désertion des salles de cinéma par le public sont évidemment multiples. Mais les professionnels de la pellicule ne s'interrogent guère, et il ne leur vient pas à l'idée de mettre en cause, pour une part, la nature et la qualité des films qu'ils proposent aux spectateurs. Comme le disait récemment le célèbre dialoguiste Michel Audiard (dont les films, notamment avec Jean Gabin, connaissent un vif succès), "quand un film n'attire pas le public, c'est de l'art, mais lorsqu'il fait courir les foules, c'est du 'commercial'! Bref, le cinéma pense qu'il n'a aucune responsabilité dans son propre marasme et que le seul coupable, c'est la télévision".

• • •

Au demeurant, la télévision bénéficie d'une évolution dont le cinéma lui-même a naguère profité très largement. Le cinéma se souvient-il de son triomphe d'entre les deux guerres qui, à Paris, provoqua la fermeture d'une bonne trentaine de théâtres (aussitôt transformés en salles de cinéma), de huit music-hall et de trois cirques. En province, l'irruption du cinéma a provoqué l'étouffement quasi-total du théâtre local qui ne put survivre que grâce à la ténacité et au talent de quelques petites troupes du cru à l'existence toujours précaire. Aujourd'hui, la situation s'est retournée, et le cinéma doit faire face à la concurrence de la télévision, qui n'est d'ailleurs pas la seule responsable de l'état de choses.

Le cinéma a donc trainé sa rivale devant les tribunaux. Arguments de sa plainte: "La télévision abuse de son monopole, et elle n'a pas le droit d'entraver le fonctionnement normal des entreprises privées. Son impérialisme assassine le cinéma, en diffusant jusqu'à trois ou quatre films par semaine, alors qu'elle nous a interdit à nous de faire de la télé dans nos salles, de donner sur nos écrans — ce qui est techniquement possible — des retransmissions de rencontres sportives, de courses, etc. Elle vide nos salles d'une part, et nous empêche de les remplir d'autre part!".

Réplique des défenseurs de l'O.R.T.F.: "Votre crise: productions médiocres et places trop chères. Nous n'y sommes pour rien. D'ailleurs, cette crise a été particulièrement grave en 1947, alors que la télévision n'existait pas encore. Aux Etats-Unis aussi, le cinéma a connu une forte baisse de recettes, mais le public y revient maintenant, car les productions sont meilleures, et les places moins coûteuses. La télévision loue des films qui ont achevé leur carrière commerciale; ils ont au minimum cinq ans d'ancienneté et ne sont plus programmés que dans les cinémathèques. Donc, nous ne commettons pas des actes illicites et déloyaux. Nous ne débauchons personne. Nous ne dénigrons pas".

En outre, l'O.R.T.F., établissement public, agit avec l'autorisation de la loi et est issue de textes législatifs réglementaires, notamment de 1959 et de 1964, textes qui ont défini son rôle: l'information, la culture, la distraction.

La télévision a beau jeu de se défendre contre cette accusation de "concurrence déloyale". D'autant qu'il est d'autres motifs à la désertion des salles obscures par le public: l'évolution des moeurs, le confort accru de l'habitat, le désir d'air pur des citadins, favorisé par la multiplication des voitures automobiles, un certain goût de la lecture, retrouvé peut-être grâce à la télévision, etc., à quoi s'ajoute, évidemment, la lassitude devant tant de films de mauvais goût, ou mal adaptés à la psychologie des spectateurs.

• • •

Les juges du Tribunal de Commerce ont longuement médité avant de rendre leur sentence. Puis, ils ont débouté la Fédération du Cinéma et lui ont refusé les 100 millions de dommages et intérêts qu'elle réclamait. Pour le Tribunal, l'O.R.T.F. a obtenu par son statut légal le droit de diffuser par les ondes, dont elle a le monopole, tous les spectacles qui lui semblent bons, y compris ceux imprimés sur une pellicule cinématographique. D'autre part, on ne saurait accuser la télévision de concurrence déloyale "car elle ne diffuse rien avec l'intention de nuire et n'a aucunement l'intention de détourner la clientèle des salles de cinéma". Les juges ont en outre constaté que la télévision, loin d'appauvrir la production des films, a fait au contraire proliférer celle-ci, du moins en ce qui concerne les courts et moyens métrages, en raison du fait qu'elle est devenue un des meilleurs clients des producteurs.

• • •

Cet arrêt est évidemment un coup dur pour le cinéma, qui espérait notamment obtenir les moyens de contraindre l'O.R.T.F. à discuter avec lui un "modus vivendi" au sujet du passage des films à l'antenne. Pourtant, l'affaire n'est pas terminée, puisque la Fédération du Cinéma a décidé de faire appel.

Mais si toutes les activités qui sont aujourd'hui gênées par l'existence de la télévision s'adressaient aux tribunaux, les rôles de ceux-ci risqueraient d'être sensiblement encombrés. La "Semaine religieuse" d'un diocèse ne publiait-elle pas récemment une note invitant le clergé à se garder d'organiser des réunions de fidèles en soirée le premier vendredi de chaque mois, qui est le jour de programmation de la grande émission "Cinq colonnes à la lune". La note ajoutait: "Vous risquez de n'avoir personne à vos réunions ce soir-là!".

Mais pour en revenir au cinéma, le voici qu'il s'attaque à un autre adversaire de taille: l'Etat! Pour protester contre les taxes et impôts qui, dit-il, l'écrasent, il a décidé que le mardi 30 mars, l'entrée serait gratuite dans toutes les salles de projection. Pour une fois, le public ne fut pas la victime du conflit d'une catégorie professionnelle avec l'Etat. La chose est si rare qu'elle mérite d'être signalée et, à cause de cela, il sera peut-être beaucoup pardonné au cinéma . . .

Maurice HERR.

RECETTES ANCIENNES À LA MODERNE

Le service des parcs provinciaux du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a présenté au Grand Salon Culinaire des plats qui ont un goût de terroir.

La direction des salles à manger du Service des parcs, où se sont servis au-delà de 500,000 repas en 1964, a pris l'initiative de sortir des oubliettes & d'anoblir d'anciennes recettes canadiennes que les chefs de cuisine auront l'habileté d'adapter aux conditions d'existence de l'homme sédentaire du XXe siècle.

Le directeur du Service, M. François de B. Goudreau, a entrepris des recherches qui l'ont amené à l'Ile d'Orléans, sur la côte de Beaupré, dans les archives des Dames Ursulines de Québec et dans celles des Soeurs de la Charité de Montréal; il a découvert des recettes qui étaient en usage dans les premiers temps de la colonie.

Quelques-unes des anciennes recettes que le Service des parcs vise à propager dans le Québec apparaissent déjà au menu des grandes salles à manger des parcs. L'initiative du ministère dans ce domaine tend à diversifier la cuisine du Canada français en offrant au visiteur des plats régionaux qui donneront une saveur de terroir à l'excellente cuisine française dont les visiteurs étrangers font toujours leurs délices.

A l'occasion du 29e Grand Salon culinaire, la Direction générale du Tourisme, en collaboration avec le Service des parcs, a édité un dépliant contenant neuf recettes: pièce de tourtière, galettes de patates, soupe à l'ivrogne, cretons des Ursulines de Québec, crêpes au lard (des Soeurs de la Charité de Montréal), talmouse (des Ursulines de Québec), tarte des nonettes (d'origine normande), bouillabaisse de l'Atlantique, soupe aux pois (de l'Ile d'Orléans).

A titre d'exemple, voici une de ces recettes: la tarte des nonettes:

Tartes des Nonettes
(origine normande)

Cannelle
Muscade
Clou de girofle
Pommes
Mélasse
Lard salé

Foncer un moule à tarte de pâte brisée. Tapisser le fond avec de fines tranches de lard salé et recouvrir de pommes pelées et tranchées. Ajouter sur le tout de la mélasse, un peu de cannelle, du clou de girofle et de la muscade. Pour une pinte et demie de pommes, mettre une chopine de mélasse. Recouvrir de pâte et cuire pendant 1 heure et demie dans un four chaud.

Cette recette normande a été apportée au Canada dès le début de la Colonie par les Ursulines de Québec.

Les Françaises savent maigrir tout en faisant bonne chère

PARIS — Les Françaises, dans un effort pour maigrir, ont jeté du lest un surplus de poids représentant environ 1,200,000 livres, au cours de l'année dernière.

Pour ce faire, elles ont enduré de vigoureux massages et des bains de vapeur dans 350 établissements accrédités qui offrent les moyens de perdre du poids.

Les Françaises savent bien que la mode actuelle exige une svelte silhouette. Par ailleurs, elles aiment à prendre de bons repas et n'ont guère de prédilection pour la gymnastique et les exercices physiques.

Comme résultat, les salons d'amaigrissement font des affaires d'or et de nouveaux établissements offrent des méthodes "miraculeuses". Les experts en thérapie physique, attachés à ces établissements, sont d'avis que la mode est au traitement passif.

Le bain turc et le massage sont plus populaires que l'exercice physique. La plupart des clientes préfèrent s'allonger et laisser travailler l'appareil électrique que remplace souvent le massage à la main. On dit que le massage électrique est quatre fois meilleur pour diminuer certaines proportions anatomiques.

Bain de boue

"Nous nous occupons de la silhouette et non pas d'enseignement athlétique", d'expliquer la direction d'un salon fréquenté le plus souvent par des hommes d'affaires et des femmes qui ressentent une fatigue ou peut-être un peu de paresse. La clientèle reçoit un traitement au bain de vapeur, ou encore un bain de boue recommandé pour les rhumatismes.

Dans un autre salon qui se spécialise dans l'amaigrissement de certaines parties du corps, comme les hanches par exemple, on trouve "l'appareil du rêve" que les femmes apportent à la maison. Le docteur Jean Caux, directeur de l'établissement, explique que la femme, durant le traitement doit être encouragée à poursuivre son but qui est de perdre du poids et surveiller sa diète alimentaire.

C'est pourquoi, grâce au minuscule appareil d'enregistrement placé sous son oreiller, elle entend une voix douce lui murmurer durant la nuit, cette phrase merveilleuse: "Tu es belle" . . .

Lettre du pape sur le bicentenaire de la fête du Sacré-Coeur de Jésus

ROME (CCC) — Sous le titre de "Investigabiles divitias Christi", le Pape a adressé une lettre apostolique aux patriarches, archevêques et évêques à l'occasion du deuxième centenaire de l'Institut de la fête du Sacré-Coeur de Jésus.

Paul VI y retrace tout d'abord l'histoire du culte du Sacré-Coeur depuis l'appel que sainte Marguerite-Marie Alacoque lança en faveur de ce culte jusqu'à l'institution de la fête liturgique par Clément XII le 16 février 1765.

Exprimant sa satisfaction pour les solennités organisées à l'occasion de ce deuxième centenaire, le Saint-Père déclare: "Nous désirons que l'institution de la fête du Sacré-Coeur, mise opportunément en lumière, soit dignement célébrée par vous tous, vénérables frères, et par les populations qui vous sont confiées. Nous souhaitons qu'à toutes les catégories de fidèles soient expliqués de la meilleure façon et de la plus complète les fondements doctrinaux qui illustrent les trésors de la charité infinie du Sacré-Coeur et que l'on organise des cérémonies religieuses spéciales pour que les chrétiens, animés de nouvelles dispositions, rendent au Sacré-Coeur de Jésus l'hommage qui lui est dû."

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les Parisiennes s'intéressent à la mode aussi bien dans le cadre de leur demeure que pour leur tenue vestimentaire. Ainsi, par exemple, le changement de style dans la literie est mis en valeur dans les grandes "ventes de blanc". Cette année, la vogue est au blanc et les draps de couleur ou à motifs imprimés sont moins en demande. Tout comme la mode française revient souvent aux anciens modèles de robes, la tendance actuelle dans la literie de maison fait un retour au style à falbalas du second Empire. Aujourd'hui, on voit des broderies et appliqués, de la dentelle et ruban blancs comme garnitures de draps d'une blancheur immaculée. Les modèles les plus effectifs sont illustrés par des motifs de fleurs se détachant sur des empiècements de guipure ou broderie ajourée, évoquant l'intimité des boudoirs sous le règne de Napoléon III.

Comme contraste, on trouve par ailleurs des serviettes de bain et serviettes de table aux brillantes couleurs avec dessins floraux ou imprimés fantaisistes. Un grand magasin parisien a fait savoir que 95 pour cent des accessoires pour la salle de bain sont vendus parmi ces modèles.

✦ ✿ ✦

Pompidou — Monsieur le président, lors de vos tournées politiques à travers la France, vous n'avez pas encore visité Lourdes.

De Gaulle — Très bien, mon cher Pompidou, j'y ferai une apparition.

✦ ✿ ✦

On éclaircit les articles en aluminium noircis en y faisant bouillir les pelures de pommes pendant dix minutes.

✦ ✿ ✦

Nettoyez vos cadres à moulures dorées à l'aide d'alcool dénaturé ajouté à une quantité égale d'ammoniaque. Pour finir, rincez à l'eau claire.

✦ ✿ ✦

Le cerne que fait la benzine, lorsqu'on l'emploie pour détacher sera évité si le tissu est repassé avec un linge humide immédiatement après le nettoyage.

✦ ✿ ✦

Une passagère tombe du bateau dans une mer infestée de requins. Les passagers poussent des hurlements d'horreur mais un homme saute à la mer, attrape la passagère et l'aide à remonter sur le bateau. Le capitaine vient en personne féliciter le sauveteur:

— Monsieur, je tiens à vous faire part de ma plus vive gratitude . . .

— Capitaine, je tiens, moi, à connaître le nom de l'individu qui m'a poussé par-dessus bord.

✦ ✿ ✦

Pour prolonger la durée des chandelles, déposez-les dans le réfrigérateur ou appliquez-leur une légère couche de vernis.

✦ ✿ ✦

Ne jetez pas les feuilles de choux-fleurs. Faites-les cuire et hachez-les finement avec d'autres légumes. Mettez du jus de citron ou du vinaigre dans l'eau dans laquelle vous faites cuire le chou-fleur; il gardera sa blancheur.

✦ ✿ ✦

Un citron coupé en tranches et bouilli avec les vêtements enlève les taches et fait blanchir.

✦ ✿ ✦

Pour prolonger la durée de vos couvre-chussures, mettez une lisière de diachylon où passe le talon du soulier. Si vous portez un talon de caoutchouc, placez un papier collant en dedans de la botte, au même endroit.

✦ ✿ ✦

Malgré la pancarte recommandant une tenue correcte, un groupe de campeurs en short et chemisette se présente pour la visite d'une église classée.

— Pouvons-nous entrer?

— Impossible, répond le guide, choqué, la chapelle à été construite sous saint Louis et n'a jamais été modernisée. Il n'y a pas de piscine à l'intérieur.

Intentions du mois d'avril

Intention générale: Estime de la vie religieuse. Intention missionnaire: L'influence du clergé africain.

Danny entreprend un "travail de chien



Danny Thomas propose qu'à moins que les propriétaires d'animaux domestiques désirent jouer une comédie baignant leur chien, il faut mieux suivre ces conseils utiles pour adoucir ce travail. N'employez pas de savon à parfum trop prononcée, ou bien trop d'eau, à moins que vous aimeriez nager avec votre chien, dit Danny. Le comédien vous conseille aussi de ne pas employer de l'eau trop chaude, ni d'immerger le nez sensible. La plus grande aide, nous assure Danny, est l'eau adoucie Culligan qu'il emploie. L'eau Culligan fait une belle mousse, se rinçant facilement. Soyez gentil pour vous-même et votre chien en faisant un travail rapide.

VOTRE COU RÉVÈLE VOTRE ÂGE VÉRITABLE

Voilà pourquoi il est important d'y apporter les soins nécessaires afin de corriger ou d'empêcher les dommages causés par un certain avancement en âge.

Le point le plus important à corriger est la posture. Le menton ne devrait jamais être trop avancé ou trop reculé vers le cou. L'idéal est de tenir son menton en ligne parallèle au plancher. Faites ici une petite expérience: assumez la posture mentionnée plus haut, étirez le cou en ligne droite vers le plafond, et vous verrez les lignes disparaître ou du moins diminuer de beaucoup.

Voici maintenant quelques exercices simples, mais qui sauront vous aider à obtenir et à conserver un joli cou. Penchez votre tête en arrière, le plus bas possible, assez bas pour sentir les muscles s'étirer. Relevez votre tête lentement. Cet exercice deux fois le soir au coucher suffira à empêcher le rétrécissement des muscles. Voici l'autre: Assumez une bonne posture, telle que mentionnée plus haut, placez la paume de a main sur votre front, puis poussez en avant avec votre tête, tout en résistant de votre main. Six secondes de cet exercice suffisent.

Enfin, il est malheureux de voir certaines femmes possédant un visage jeune et joli, mais ayant par contre un cou qui accuse un certain âge. La raison de cela est que la plupart de ces femmes ne donnent pas les mêmes soins à leur cou qu'à leur visage. Pourtant il faut se rappeler que ce cou est tout aussi exposé aux températures que le visage. Il ne faut donc pas hésiter à y appliquer une crème de votre choix, mais de bonne qualité.

Faites-moi donc la demande de mon feuillet intitulé "Le visage et les soins que l'on doit en prendre". Ce sont les mêmes soins à donner à votre cou. Si mes autres feuillets vous intéressent, vous n'avez qu'à m'en faire la demande en incluant un timbre de 5 sous pour chaque feuillet. Ils concernent les vilains poils follets, les yeux, les cheveux, la maigreur, l'obésité, la transpiration, le buste. Adressez vos lettres à Cousine Blanche, C.P. 660, Chambly, Qué. Je me ferai un plaisir d'y répondre personnellement.

Cousine Blanche.

Enfin des chaussures lavables

Des chaussures canadiennes de qualité qui conviennent en tous points à notre siècle où tout se lave et sèche en un clin d'oeil — à cette exception près qu'on ne peut les plonger dans la lessiveuse — ont été présentées aux consommateurs à travers tout le pays, le jeudi 25 mars, par Dupont du Canada.

Faites de "Corfam", le poromère synthétique qui respire, elles résistent aux intempéries et se nettoient avec de l'eau et du savon, ou par un simple essuyage.

Les finis veloutés, tout aussi bien que les finis lisses ou grenus possèdent cet avantage. Il est difficile, sinon impossible, de les différencier des matériaux ordinairement utilisés pour la fabrication des chaussures.

Cette facilité d'entretien permettra aux Canadiennes de céder à leurs penchants pour les souliers d'été de couleurs claires ou contrastantes. Pour les hommes cette même facilité d'entretien signifie que la routine du cirage bihebdomadaire sera réduite à une visite occasionnelle chez le cireur. Un léger essuyage quotidien avec un torchon sec ou humide suffit à redonner de l'éclat aux souliers.

"Corfam" n'est ni un plastique, ni un tissu enduit: Il diffère essentiellement de toute autre matière. Il est imperméable mais respire librement. Une infinité de pores microscopiques reliés les uns aux autres jusqu'à la surface — un million de pores par pouce carré — permettent à l'humidité provenant de la face interne de s'évaporer. Ces pores sont dus à la structure chimique du "Corfam" et non pas à une intervention mécanique après la fabrication.

Les talons sont de hauteurs et de volumes variés, depuis le nouveau talon large dans la ligne du renfort jusqu'au fin talon élancé. En général, les bouts sont plus arrondis, mais il reste des bouts pointus.

Les préférences régionales ont influencé le choix des 25 modèles de chaussures pour hommes. Pour la côte ouest, les souliers de style balmoral et les souliers de ville à bout traditionnel sont les plus populaires. Dans les provinces des Prairies et les Maritimes, on a envoyé surtout des mocassins de ville avec empeigne surpiquée et autres styles de souliers tout-aller. En Ontario, on choisit des souliers plus légers et plus habillés, alors qu'au Québec, les souliers à bout effilé semblent être plus vendus qu'ailleurs.

Une des caractéristiques principales du Corfam est sa parfaite stabilité. Il n'y a donc pas lieu de se soucier de l'élargissement futur.

Un magnétophone minuscule utilise des cartouches

TOKYO — Un magnétophone minuscule qui mesure seulement 8 pouces sur 5 sur 2 et qui utilise des cartouches d'enregistrement a été mis au point par la société Aiwa de Tokyo. Le nouvel appareil a récemment été mis en vente à quelque $62.50. On en aura bientôt assez pour l'exportation.

La principale particularité est que le nouvel appareil peut utiliser des cartouches d'enregistrement dont l'insertion se fait sans filetage. Le ruban se trouve dans une résine de synthèse qui glisse dans le dispositif d'enregistrement.

Le dispositif d'enregistrement est censé arrêter automatiquement quand le ruban arrive au bout.

Une cartouche contient une cinquantaine de minutes de musique et coûte $1.40. La maison Aiwa fabrique des rubans d'enregistrement préalable.

L'appareil ne pèse que 3 livres. Il est tout à fait portatif, car il peut fonctionner à l'aide du courant domestique ou à piles sèches.

Billet du jeudi

La résurrection de Jean de Verrazane

Un Italien, naviguant sous pavillon français, aurait été le premier blanc à découvrir la côte atlantique des Etats-Unis d'aujourd'hui, et à pénétrer dans la baie de New York dès 1524, longtemps avant Henry Hudson.

Il s'appelait Giovanni Verrazano et vécut de 1481 à 1528.

Pendant longtemps, on ne sut rien de lui, et c'est à peine s'il vient d'être tiré de l'ombre par les historiens, encore que son existence n'ait été ignorée tout à fait, en un temps où peu d'importance lui était accordée.

Verrazano, qu'on appelle aussi Jean de Verrazane (à la française), fut envoyé à la découverte par François 1er, roi de France, qui s'était lié d'amitié avec Léonard de Vinci et avait eu assez de flair pour lui acheter sa **Mona Lisa.**

Décidée à Lyon, préparée à Rouen, son expédition partit du Havre et revint à Dieppe.

Verrazano pilotait la caravelle la **Dauphine**, qui avait un équipage de cinquante hommes et à son bord des pièces d'artillerie, car les mauvaises rencontres étaient toujours à redouter à l'époque.

• • •

L'histoire de Verrazano, inconnue hier ou à peu près, est racontée par le menu dans un livre que lui consacre Jacques Habert: **La Vie et les Voyages de Jean de Verrazane.** (1)

L'édition originale de l'ouvrage voit le jour au Canada, faisant suite à deux ouvrages en anglais, publiés aux Etats-Unis: **Giovanni de Verrazano: His Voyages, His Achievements; When New York Was Called Angoulême.**

Ce dernier titre peut paraître singulier, mais il correspond à une réalité que l'on doit connaître.

Quand le découvreur-aventurier entra avec son navire dans la rade de New York, il baptisa l'endroit **Terre d'Angoulesme** en l'honneur de François 1er, dont c'était le nom avant qu'il montât sur le trône.

Il appela aussi Francescane la côte orientale de l'Amérique du Nord, de la Floride au Cap Breton.

A sept reprises, ses marins débarquèrent pendant leur croisière au large du continent, poussant çà et là des pointes assez profondes vers l'intérieur, y faisant connaissance avec des indigènes parmi les plus primitifs, qui se montrèrent accueillants.

• • •

Comment expliquer l'obscurité qui fut le lot de Verrazane, pendant tant d'années?

Maints facteurs entrent en ligne de compte à ce sujet, dont les guerres incessantes qui affligèrent l'Europe continentale.

Entre autres, écrit Henri Bonnet, ambassadeur de France et préfacier du livre de Habert: "époque de guerres et de souffrances, qui connut aussi l'épanouissement de la Renaissance italienne, les splendeurs de la cour des Papes, le début des haines religieuses; où se développèrent, malgré les dangers et les dévastations, des villes industrieuses et un négoce actif".

Il ajoute que ce sont précisément les armateurs et les riches marchands qui montaient, souvent à grands frais, les incursions au Nouveau Monde.

Le rôle de Verrazano aux Etats-Unis, longtemps contesté, ne l'est plus.

On le reconnait aujourd'hui comme découvreur des rivages de l'Amérique du Nord, de la Caroline au Maine, et le nouveau pont suspendu de New York, inauguré en 1964 et le plus long du monde, porte son nom.

La renaissance de Verrazano, si l'on peut ainsi dire, ne remonte qu'à 1909, vaec la découverte d'un document italien permettant d'avoir de sérieuses certitudes sur son séjour en Amérique.

Verrazano périt dans un engagement avec des indigènes des Caraïbes, en même temps que six de ses marins, dont deux s'appelaient Jean Champion et Michel Hébert.

On croit que ces héros perdirent la vie à la Jamaïque, ce qui n'est ni certain ni prouvé.

Cela se passait aux premiers jours d'août 1528 et Verrazano avait 47 ans.

L'ILLETTRE.

(1) **Cercle du Livre de France,** Montréal.

Patron imprimé





Numéro du patron: 9057
Grandeurs: 2 à 8
Prix: 50c

Envoyez votre commande à:
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)



Q. — Nous sommes mariés depuis quinze ans et sommes très heureux. Mon mari est bon époux et bon père, il occupe une situation qui nous assure une vie aisée et la sécurité pour l'avenir. Il y a toutefois un problème auquel nous devons faire face et qui est très sérieux. Mon mari boit. Il ne s'enivre pas, ne fait pas de sottises, mais il trouve le moyen de vider au moins deux bouteilles de vingt-six onces de boisson par semaine. Je crains pour sa santé physique et morale, car, à la longue, il deviendra sûrement alcoolique. Il ne prend jamais d'alcool devant les enfants, mais ils ne tarderont pas à se rendre compte de cette vilaine habitude et ce sera un dur coup pour eux, car ils adorent leur père. J'ai essayé de raisonner mon mari (lui pourtant si raisonnable sur tout autre sujet), mais il rit et dit qu'il ne fait de mal à personne et qu'il aime son petit verre. Que faire? — **Peinée.**

R. — Vous avez raison d'être inquiète, chère Madame. Il est bien malheureux que votre mari ne veuille pas écouter vos conseils. Avez-vous essayé de lui faire comprendre l'inquiétude qu'il vous cause parce que vous l'aimez, ainsi que la peine et la crainte que vous éprouvez à la pensée qu'à la longue il détruira sa santé, risquera de compromettre sa belle situation et surtout scandalisera ses enfants? Puisqu'il est foncièrement bon et qu'il vous aime, vous et vos enfants, il comprendra sûrement le bon sens. Vous ne me dites pas si votre mari est pieux, mais s'il l'est et que vous puissiez lui suggérer d'aller faire une retraite fermée, cette période de calme, de réflexion et de prière le remettrait peut-être sur la bonne voie. Un ami pourrait l'inviter à l'accompagner à la prochaine retraite pour les hommes de votre paroisse. Je regrette de n'avoir pas d'autres conseils à vous donner, mais je vous assure de ma vive sympathie.

☆ ☆ ☆

R. — **A Gigi.** Je vous remercie de votre aimable lettre et du commentaire que vous y faites d'un article que j'ai lu moi aussi dans la "Tribune". Malheureusement, je ne peux le reproduire ni publier votre lettre parce que vous ne me posez aucune question ni ne me demandez conseil. Vous avez bien raison de dire que nous avons tous un grand besoin de réflexion et de silence, surtout de nos jours où la vie est si rapide et si bruyante; c'est encore par la messe du matin qu'on se prépare le mieux à affronter le travail quotidien.

☆ ☆ ☆

Q. — Mes parents sont très sévères et je les crois injustes envers moi. J'ai dix-neuf ans et je travaille. Je paie une bonne pension à la maison et il me semble que j'ai le droit de sortir et de rentrer à ma guise. La semaine dernière, mon ami m'a invitée à aller passer la fin de semaine prochaine chez ses parents qui habitent à quelque trois cents milles de chez nous. J'ai accepté, mais mes parents me défendent de faire ce voyage seul avec lui. J'ai bien envie d'y aller quand même et s'ils sont trop fâchés à mon retour, je quitterai la maison. Un conseil, j'ai confiance en vous. — **Furieuse.**

R. — Vous faites preuve d'une grande légèreté, ma pauvre amie. Ne vous rendez-vous pas compte que c'est parce que vos parents vous aiment et veulent vous protéger contre votre inexpérience qu'ils ne vous permettent pas d'entrer et de sortir à toutes les heures du jour et de la nuit, ni de faire de longues randonnées seul à seul avec votre ami. Si vous agissiez comme bon vous semble, vous ne tarderiez pas à acquérir une vilaine réputation. Soyez sage. Conduisez-vous comme une jeune fille bien élevée et une bonne chrétienne et vous verrez, votre furie passera.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La montée vers l'amour

par LISE BLANCHET

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 33

— Avec l'aide du ciel, j'aurais été une épouse irréprochable, dit-elle sans s'expliquer davantage.

— Bien-aimée . . .

Puis un silence. L'ombre de Jean-Loup passa entre eux.

— Si Jean-Loup était revenu, dit Thierry, moi j'aurais disparu à tout jamais de votre vie.

— Voulez-vous savoir combien me donne cet éditeur? demanda Dominique; nous deviendrons riches!

— Ne le sommes-nous pas déjà? Que nous manque-t-il? Cette terre nous donnera le nécessaire. Ne visons pas trop haut.

— Je veux pourtant vous dire, Thierry, que vous n'épouserez pas une femme démunie de tout!

— Petite vaniteuse!

Son geste maladroit, mais si tendre, l'attira vers lui; elle se blottit contre sa poitrine et reçut le premier baiser de son bien-aimé.

— Nous avons bien mérité cette heure par notre longue patience, ma chérie, dit-il. Mais comme je voudrais vous voir! Vous êtes si jolie!

— Pour vous, je ne vieillirai pas; vous me garderez en votre souvenir avec mon visage de vingt ans! Je n'aurai jamais de rides, jamais de cheveux blancs!

— Même sous des cheveux blancs, je vous aimerai, mon amour! Avant vous, je ne savais pas la douceur et le tourment d'aimer!

— Nous allons dire cela à Mme Laure; je crains un peu ses réactions! Quant à Mme Silvéria, elle est gagnée à notre cause: c'est elle qui m'a montré le chemin! Je le voyais bien, mais j'hésitais à m'y engager! La chère vieille grand-mère!

— Ne l'appelez plus "Madame". Je sais que cela la peine: dites-lui "Grand-mère" avec la voix tendre que vous venez d'employer!

. . . Si les hôtes du château furent étonnés, ils n'en marquèrent rien, pas même Mme Laure: elle se borna à essuyer ses paupières où perlait une larme et déclara que les morts étaient vite oubliés.

— Il faut bien que la vie continue, dit M. Gaétan avec un pâle sourire.

M. Valère scanda une marche militaire en sourdine, et Mme Silvéria reprit sa pose effacée de vieille femme qui n'attend plus rien du monde. Mais ses yeux brillaient de joie tandis qu'elle regardait Dominique et Thierry assis l'un près de l'autre devant l'âtre.

— Les flammes s'élancent comme une armée de petits lutins, disait la jeune femme: elles lèchent les murs noircis, s'affolent, succombent et se reforment!

Elle parlait pour lui seul; et Thierry, le visage tendu vers elle, semblait boire ses moindres paroles.

"Ils seront heureux", songea l'aïeule.

Chapitre XXII

Abel mène la voiture où gazouille Marielle de Fleurance, sa petite soeur, née depuis deux mois, et qui porte le nom de la douce enfant morte.

A quelques pas en arrière, arrivent Thierry et Dominique; ils forment à eux quatre une famille heureuse.

— Dominique, dit soudain Thierry, vous embellissez chaque jour un peu plus.

Elle rit doucement:

— Comme il eût été dommage, mon chéri, que vous ne puissiez être témoin de pareil changement!

Elle feint l'enjouement et la moquerie. Au fond, elle est simplement émue et heureuse.

— Quand je pense que j'ai hésité à confier à ce praticien mes pauvres yeux morts! Je croyais fermement qu'aucune amélioration n'était possible pour moi. Et puis, le docteur Joly nous présenta l'un de ses amis, spécialiste des yeux. Il a tenté cette opération audacieuse avec un courage et un cran extraordinaires.

— Oh! Mon amour! Je songe encore au jour où l'on enleva le bandeau! Mon coeur battait . . . et j'étais toute tremblante; je préparais des mots pour vous consoler: moi non plus je ne croyais pas à la guérison . . . Et puis vous avez ouvert les yeux, vous m'avez souri; puis vous avez pleuré . . . Nous avons mêlé nos larmes: c'était tellement merveilleux!

— Je vous ai vue comme une idéale image toute nimbée de lumière . . . comme une sainte de vitrail . . .

Une minute, tous deux se complaisent dans ce souvenir de bonheur; puis insensiblement le visage de la jeune femme s'assombrit . . .

— Dominique, à quoi songez-vous? demande l'époux attentif. Quel souci vous effleure?

Elle hausse les épaules: pourquoi vouloir parler encore de l'inimitié de Mme Laure? Mais le jeune homme reprend:

— Je crois que vous pensez à ma tante . . . Vous aurait-elle fait une réflexion malsonnante? Voulez-vous que nous quittions Fleurance?

Elle secoue la tête: jamais elle n'exigera un tel sacrifice de la part de Thierry! Il le sait bien d'ailleurs.

— Non, Thierry, aucune réflexion: elle se contente de ne pas m'aimer . . . Et je voudrais tant un peu d'amitié entre nous. Elle ne regarde jamais notre petite Marielle. Le jour du baptême de l'enfant, prétextant une migraine, elle est restée seule, chez elle. Personne n'a été dupe: j'ai vu le regard de pitié du docteur Joly.

— Pour qui sa pitié? demande Thierry.

— Pour toutes les deux, je pense, qui ne savons pas nous aimer! Nous sommes deux maladroites! Pourtant, je comptais beaucoup sur la venue d'un petit enfant à Fleurance pour apaiser les esprits . . .

— Ma pauvre chérie . . .

— Maman, crie Abel, Marielle a souri!

L'enfant court avec la voiturette: et les voilà tous les trois penchés sur le petit être, guettant le miracle d'un autre sourire.

— Que se passe-t-il?

La voix sèche de Mme Laure, éclatant tout près d'eux, les fige en des attitudes coupables.

— Le bébé est-il malade? demande-t-elle.

— Non, ma tante, répond Thierry.

— Alors, que faites-vous, penchés sur elle comme pour l'étouffer?

Mais deux petits poings frénétiques s'agitent hors de la couverture de laine blanche: la tête minuscule entourée d'un duvet blond se tourne de droite à gauche, les lèvres s'entrouvent en un émouvant sourire, et ce sourire s'adresse à Mme Laure.

Alors le coeur de la vieille dame s'amollit soudain, une larme affleure sous les paupières ridées et coule le long des joues, va se perdre sur le corsage noir. Pourtant, elle aussi sourit à l'enfant; elle prend les petites mains tendues, les caresse.

— Comme elle est belle, murmure-t-elle.

Puis dans un retour de son ancien orgueil, elle dit à voix haute:

— Elle serait digne d'être une Mortier!

— Mais c'est qu'elle semble beaucoup vous aimer, Ma . .

Au moment de dire, Madame, Dominique s'arrête, interdite. Elle n'a jamais appelé autrement Mme Laure. Mais quelque chose ne vient-il pas de changer, par la grâce d'un petit enfant?

— Appelez-moi: ma tante, prie Mme Laure. A moins que cela ne vous soit impossible.

— Cela m'est très facile, au contraire, ma tante, dit Dominique. J'étais si malheureuse de n'avoir aucune place dans votre coeur.

— Elle, dit Mme Laure, en montrant le bébé, a trouvé tout de suite sa place.

Sans y être invitée, mais comprenant qu'elle répond aux désirs de chacun, Mme Laure continue avec eux la promenade.

Thierry, sans un mot, serre bien fort la main de sa femme: compréhensive, elle répond à sa muette étreinte; comme la route s'éclaire devant eux!

La jeune femme voit, sortant d'un tas de pierrailles, une marguerite blanche dont la frêle tige s'est frayé à grand-peine un chemin, afin qu'elle pût s'épanouir au jour. Ainsi était leur amour: pour s'épanouir dans la lumière il a dû longtemps cheminer dans le sentier du malheur. Mais quel éclat sur les cimes! Quelle pureté! Quelle paix!

Comme Mme Laure vient de disparaître au détour d'une allée, avec les deux enfants, les époux échangent un baiser.

— Heureuse, ma chérie? demande Thierry.

— Plus que je ne puis le dire, répond Dominique.

Une brume légère monte des marais: elle forme de petites boules grises à la pointe des roseaux.

— Tout à l'heure, dit Thierry, le château dominera un océan de nuages . . . Rentrons!

Il appelle les enfants et Mme Laure, puis sans transition, comme s'il confiait un grand secret à sa femme, il murmure:

— Je t'aime, mon amour.

FIN

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez 775-8443, entre 9 h. a.m. et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mardi midi

Vol. 53—No 1

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHANTS ET DISQUES
Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 49-395-1C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre (feu, automobile, etc.); vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-148-T.F

A LOUER
16,000 pieds carrés d'espace à 851, Marion, angle chemin Dawson. Conviendrait pour industrie légère ou comme entrepôt. Disponible immédiatement. Signaler: WH 3-3535. 1-462-3C.

A LOUER — 426, rue Deschambault. Appartement moderne et tranquille: 3 pièces, plus salle d'utilité. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 15 avril. Signaler: CH 7-3903. 1-444-5C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier. 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 2 chambres à coucher. 2e étage. Face à la rue. Laveuse, sécheuse, stationnement. Libre: 15 avril. $60 par mois. Signaler: CE 3-3076 ou WH 3-2134. 50-424-1.

A LOUER — 162, Bertrand, logis privé: 3 pièces. Dans maison tranquille. Garage. Libre. S'adresser à: 198, rue Goulet. 50-419-T.F.

A LOUER — 216, rue Notre-Dame. Logis meublé: 3 pièces. Personnes d'âge moyen de préférence. Signaler: CE 3-1656. 50-412-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Appartement complètement meublé avec poêle et réfrigérateur. Libre immédiatement. Signaler: 233-7327. 1-463-2C.

A LOUER — Rue Des Meurons. Chambre meublée pour homme qui travaille. Signaler: CE 3-1085 entre 5 h. et 7h. 1-436-T.F.

A LOUER — Avenue Kitson. Chambre avec facilités de cuisine. Literie comprise. Dame de préférence. Près autobus. Libre immédiatement. $30 par mois. Signaler: CH 7-3705. 1-438-T.F.

A LOUER — Logis non meublés. Avril gratis. Nouvel immeuble-appartements à St-Vital. Un logis de 3½ pièces et un de 4½. Service de buanderie et stationnement gratis. $100 à $115. Signaler: 256-4018. 1-443-1C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Entrée privée. Signaler: 233-2128 après 5 h. 1-445-1P.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis meublé: 2 pièces. Signaler: CH 7-4073. 1-447-3C.

A LOUER — Avenue Provencher. Logis: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Près autobus. Libre: 1er mai. $65. Autre chambre meublée, réfrigérateur. Libre: 1er avril. Signaler: 233-5268. 1-451-3C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Eustache. Grande maison. Pour informations, appeler Mme Olivier Beaudette, Elie 329-4, ou M. Olivier Beaudette, 233-6737. 50-422-1C.

A VENDRE OU A LOUER
Edifice pour club, église ou industrie légère, etc. Nous avons aussi de beaux bureaux. Très raisonnable.
PINE REALTY
Téléphone: 284-0932
49-398-1C.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: GL 3-6881 ou AL 3-9805. 47-363-T.F.

A VENDRE — Bicyclettes pour homme ou dame, à prix réduit. S'adresser à: 251, rue Bertrand, St-Boniface. Téléphone: 233-3828. 1-439-3P.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 316-13. 50-421-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Maison: 8 pièces. Cave toute finie en béton. Six acres de terrain. Sur une principale au centre du village. Bonne école. Signaler: 233-3340. 1-441-5C.

CORSETS SPENCER
Lillian Evans, 47 ch. Elm Park
Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge.
Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

A VENDRE — St-Norbert. Nouveau bungalow moderne très spacieux. 3 chambres à coucher. Draperies incluses. $900 comptant à un hypothèque NHA. Prix: $13,900. Signaler: 452-0687 après 7 h. ou fin de semaine. Pas d'agents. 1-440-T.F.

A VENDRE — 1044, rue Blair. Bungalow: 10 ans. Lot: 50' x 100'. $8,500. Aussi, ancien piano. $100. Signaler: CE 3-4579. 1-446-T.F.

A VENDRE — Maison: 5 pièces. Sur lot: 50' x 186'. Près Précieux-Sang. S'adresser à: 100, avenue Chandos, St-Boniface, ou signaler: 453-8146. 47-351-T.F

A VENDRE — Rue Masson sud. Maison très moderne: 5 pièces. Pour visiter (sur rendez-vous seulement). Signaler: 775-1194. 41-249-T.F

A VENDRE — St-Boniface, chemin Dugald. Maison de famille, 9 ans, 2 étages, 4 chambres à coucher; salon, tapis mur à mur; grande cuisine avec salle à manger spacieuse. 2 salles de bain complètes. Beau lot (50' x 230') paysagé et clôturé. Tranquille. Soubassement à la grandeur. Pourrait être converti en duplex. Idéal pour employé de Burns', Shell, etc. Toute offre considérée. Signaler: CE 3-3824. 1-458-2C.

A VENDRE — Letellier. Maison en bon état: 2 étages. Soubassement complet. Chauffage: huile. Eau courante. Salle de bain. Prix attrayant: $2,750. Ecrire à: Boite postale 216, Letellier, Man. Téléphone: 2299. 1-433-4C.

A VENDRE — Livres de poche, 20c. Magazines, 15c. Bandes comiques, 5c. S'il vous plait, mentionner votre choix de livres: westerns, gardes-malades et docteurs, romances, romans policiers, etc. Affranchissement et transport payés d'avance. Universal Books, Boite 54, Bureau de poste de Norwood, St-Boniface. 1-434-2C.

A VENDRE — Ferme de 120 acres. 80 de défrichées. Avec bâtisses. Bonne eau. $35 de l'acre. Près de l'école. Peut être achetée avec roulant. S'adresser à: Edmond Vielfaure, La Broquerie, Man. 50-415-51P.

A VENDRE
Laventure, Sask. Six carreaux de terre, 900 acres en culture, 250 acres en guéret d'été. Bonne bâtisses, électricité, arbres fruitiers, bons chemins. Autobus à ¼ de mille. S'adresser à: Mme Bertha Authier, Boite 261, Spiritwood, Saskatchewan. 48-380-2P.

Terre à vendre
7 quarts de section dont 700 acres en culture, sol gris et noir, située à 4 milles ½ du village, sur un chemin gravelé. Bénéficiant des services de l'électricité, du téléphone, eau courante, maison avec 4 chambres à coucher, chauffage central — étable, porcherie, 2 enclos pour engraissement d'animaux, machinerie.
Pour information, s'adressez à Corda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Norwood — Taché. Maison: 7 pièces. Tapis mur à mur. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Garage. Comptant sur hypothèque.

St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Rue La Vérendrye. Bungalow: 4 pièces. Grands salon et cuisine. Comptant requis: $1,000.

St-Boniface — Centre. Duplex: 7 pièces. Prix: $11,500. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,500. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Près école Provencher. Bungalow: 4 pièces, 12 ans. Tapis mur à mur. Cuisine finie en tuile. 2 chambres supplémentaires au soubassement. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,800. Balance à termes.

St-Boniface — Centre. Duplex: 10 pièces, 5 et 5, 3 chambres à coucher chacun. 12 ans. Titre clair. Vendrait ou échangerait sur bungalow: 4 pièces. Téléphonez pour renseignements

St-Boniface — Centre. Triplex en bonne condition. Revenu mensuel: $205. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,500. Balance à termes.

Treherne — Ferme: 320 acres; 100 en culture. Pas de bâtiments, graineries seulement. Plein prix: $7,500

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
1-452-1C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

RUE BERTRAND
Près hôpital. Grande maison: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot: 50' x 120. Comptant requis: $1,500. Plein prix: $10,900.

ANGLE HAMEL ET DE LA MORENIE
Propriété idéale pour famille. Près écoles, autobus, etc. Comprend un logis: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Aussi, logis: 3 pièces attenant pour revenu. Garage. Très beau lot paysagé. Commodités innombrables dans cette demeure. Prix raisonnable.

RUE LANGEVIN
Propriété de revenu. Grand logis: 5 pièces, 3 chambres à coucher au 1er. 2 logis: 4 pièces, 2 chambres à coucher chacun, plus une garçonnière. Très bon revenu. Belle localité. Garage et auto-port. Une aubaine. Comptant requis très minime.

NORWOOD
Centre commercial. Grand lot: 50' x 120'. Très bien situé pour commerce ou immeuble-appartements. Comptant requis: $1,500

ST-BONIFACE
Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Jolie cuisine avec armoires en acajou. Aussi grande chambre supplémentaire au soubassement. Bonne localité. Prix très attrayant.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267 ou 233-4845
ou J. RIVARD: 247-4927
Ed. BRISSON: CE 3-2280
PAUL GAGNON: CH 7-7603
1-457-1C.

A VENDRE
St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces. 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi, immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires appeler

Pour acheter, vendre ou échanger. Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAUDNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
1-461-1C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
A VENDRE

St-Vital — Près paroisse Ste-Marie. Maison: 2 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: eau chaude, gaz. Salon: 12' x 12'; cuisine: 16' x 12'. Chambres à coucher: 14' x 12' et 12' x 11', avec garde-robes. Corridor: 5' x 12'. Près des écoles et autobus. Prix: $7,900. $500 comptant.

Norwood — Grande maison en bon état. Logis: 4 grandes pièces pour propriétaire, plus 5 pièces pour louer. Taxe basse. Prix: $12,500. $500 comptant.

Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900. $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.

Norwood — Une des plus jolies maisons du quartier. Soubassement fini, avec comptoir. Garage double. Grand lot. Prix: $16,900. $3,500 comptant.

Appeler LOU ENGEL
256-5420
1-459-1C.

A VENDRE
NORWOOD
Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.
STE-ANNE, MAN.
Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.
WINNIPEG
près Sacré-Coeur
Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.
ST-VITAL
48 acres. $15,000.
ST-VITAL
Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.
LORETTE
Lot de rivière: 6 acres avec bâtiments. Prix: $7,500. A termes.
ILE-DE-CHENES
Ferme: 460 acres tout en culture. Bâtiments modernes. Machines aratoires au complet. Le tout: $75,000. $35,000 comptant.
ST-BONIFACE
Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
1-460-1C.

A VENDRE
Norwood — Monck. Grande maison de rapport. Très bon état. Revenu mensuel: $145, plus 4 grandes pièces pour propriétaire. Taxe seulement $375. $4,000 comptant. Balance: termes.

Norwood — Ferndale. Bungalow moderne. 13 ans. 5 pièces. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Auvents, tapis mur à mur, draperies. Fenêtres en aluminium à l'extérieur. $5,000 comptant. Balance à termes.

St-Vital — Vivian. Seulement $9,500. Bungalow très propre, 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. $1,000 comptant.

Norwood — Braemar. Maison: 4 chambres à coucher, salle à manger. 2 chambres à coucher et salle de bain au 1er. Planchers: bois dur, 1er et 2e étages. Chauffage: eau chaude. $3,500 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Archibald, en face du terrain de golf. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Lot: 54' x 187'. Garage double. $2,500 comptant. Balance: termes.

Blvd Dollard — Réduit à $7,500. Maison: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol. Chauffage moderne: huile. Termes faciles.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
1-450-1C.

A VENDRE
N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Evaluation honnête.

GRANDE MAISON — $5,000
St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. 3 grandes chambres à coucher et salle de bain 4 unités au 2e. Seulement $25,900 maintenant. Doit être vue.

SUPERBE QUADRIPLEX
St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 ans. Plein prix: $39,000.

ST-BONIFACE — DOLLARD
$4,000 comptant. 18 ans. Maison: 1½ étage. Bonne construction. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. Garage. Beau parterre. Près basilique, hôpital, etc. Propriétaire s'en va dans l'Est. Seulement $16,500.

Parc Windsor — $2,000 comptant. Maison à niveau variés: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Construite sur commande. Grands salon et salle à manger. Belle cuisine avec poêle encastré. 2 salles de bain. Grande et magnifique salle de récréation. Devanture en pierre "Tyndal". Près école, autobus, etc. Age: 3 ans. $22,000 seulement. Termes faciles.

Rue Dubuc — $1,000 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasins. Plein prix: seulement $8,500. Taxe: $180.

SALON DE COIFFURE
Parc Windsor. 4 chambres à coucher. Prospère. Situé dans bungalow. 2½ ans. Grand sous-sol fini. $5,000 comptant seulement. Plein prix: $21,500.

ON DEMANDE
Propriété à St-Boniface ou près Précieux-Sang. 3 chambres à coucher, salon et grande cuisine. Soubassement complet. Stuc, etc. Paierait environ $15,000 à $17,000.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait'
CE 3-4574, le jour GL 3-0741.
1-454-1C.

Agent d'auteurs veut des manuscrits
Désire des manuscrits de toutes sortes surtout des LIVRES. En grande demande sur le marché mondial. La demande excède la réserve. Une agence qui réussit à vendre les livres pour ses auteurs. Ecrivez à Bern Literary Agency, 149 High Park Avenue, L3 Toronto 9, Canada.

POUR LA POUSSE DES CHEVEUX
Satisfaction garantie ou argent remis
SIGNALER: 233-2231
1-437-3C.

PEINTURE
Milliers de gallons des meilleures marques: Sherwin-William, Canada Paint, Martin Senour, Lowe Brothers, Météor, C.I.L., etc., à liquider 2 gallons $5.50, 12 gallons $24.95, dépôt $5.00, balance C.O.D. Ecrire à Quebec & Ontario Paint Supply, 408, boul. St-Joseph Est, Montréal.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La série de quatre parties de cartes, organisée par les Dames de Ste-Anne, s'est terminée dimanche soir. Merci à tous ceux qui ont témoigné leur intérêt en participant à ces soirées, ainsi qu'à Mme Jules Massart, en charge de la série, pour son dévouement qui a contribué au succès de ces soirées. Les deux gagnants furent: 1er prix, M. Napoléon Paradis, Mlle Althilia Allarie. Pour ceux et celles qui n'ont pas eu la chance de participer à cette série, une autre partie de cartes a été organisée pour dimanche soir prochain, 4 avril, à 8.h. Tous sont bienvenus.

Fédération J.O.C.F.

Il y aura déjeuner-communion à la Cathédrale St-Boniface, le dimanche 4 avril, à 9 h. Invitation à tous les jeunes travailleurs et travailleuses.

On se propose de faire bientôt une vente "remue - ménage" (rummage) dans la paroisse, au profit des Guides et Jeannettes. On vous serait reconnaissant si vous gardiez tous les vêtements et autres articles dont vous pouvez disposer à cette fin. D'autres détails à ce sujet, ainsi que la date de cette vente vous seront communiqués dans cette rubrique, prochainement.

* * *

Décès

M. J.-W. DOIRON

A Penetang, Ont., le 29 mars décédait M. J.-W. (Jim) Doiron, à l'âge de 74 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Pearl; deux belles-filles, Mmes W. Solodiuk, de Fort William, et B. Pedersen, de Calgary; deux soeurs, la Rév. Soeur M.-Alexandra, S.S.M.I., et Mlle Marie Doiron, ainsi que deux frères, Francis et Joseph-R. Les funérailles et l'inhumation eurent lieu à Penetang.

Le dialogue communiste demeure à sens unique

ROME (CCC) — Un sévère rappel au sens de leurs responsabilités est adressé par "L'Osservatore Romano" aux catholiques italiens et surtout à leurs élus devant une situation dont il dénonce la gravité.

Le journal se plaint ensuite que dans cette atmosphère certains semblent prêts à accepter "un dialogue, dit-il, bien différent de celui que prône Paul VI dans l'encyclique "Ecclesiam suam". Un dialogue bien singulier: d'un côté les communistes affirment que jamais et pour aucune raison ils ne pourront renoncer à leurs principes, de l'autre des "catholiques" qui adoptent un empirisme équivoque et dangereux."

L'Osservatore Romano conclut: "L'heure est grave. C'est l'heure de la responsabilité et de la clarté, l'heure où l'infidélité doit être appelée par son nom."

A VENDRE
St-Pierre — Petite ferme: 103 acres. ½ mille au nord du village. Près rivière. 20 acres nouvellement cassées. Bâtiments. Le tout: $10,500 seulement

Lorette — 130 acres sans bâtisses. 2 milles du village. Prix: $10,500 avec $3,000 comptant. Balance au 1/3 de la récolte.

Belle ferme — Demi-section, 50 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait: 23,000 livres. Etable moderne, citerne frigorifique. Machines aratoires neuves. Chemin gravelé. 35 milles de Winnipeg. Prix: $58,000

25 milles de la ville — Chemin gravelé jusqu'au no. 1. 280 acres. Grandes maison et étable. Eau chaude et froide en quantité. $100 l'acre plus $3,000 pour machines aratoires. Accepterait magasin en échange.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
1-453-1C.

Terre à vendre
3 quarts de section dont 450 acres en culture, terrain plat. Une grande partie de terre noire, à un mille du village, électricité, téléphone, route gravelée, bons puits, maison à 4 chambres — étable, porcherie, hangar à machinerie — Bonnes conditions et prix raisonnable.
Pour information, s'adresser à Corda de St-Paul, C.P. 327, ou téléphonez au no 645-4056, St-Paul, Alberta.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg
Téléphone: 943-4021

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 9

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

Nous pourrions qualifier notre assemblée-réception du 25 mars de grand succès et cela, sans exagération. Le fait que nos nouveaux Chevaliers de Colomb y étaient tous en un groupe imposant nous démontre leur ardeur et leur zèle pour la cause commune.

Somme tout, nous avions salle comble. Le député de District, frère Sam. Duguay, vint nous honorer de sa présence. Saluons également le Grand Chevalier du Conseil de St-Boniface qui eut la courtoisie et l'amabilité de s'adjoindre à nous en la circonstance. Ce geste a profondémen ému, et pour cause, tous les vieux Chevaliers de Colomb qui donnèrent leur adhésion et leur solide appui lorsqu'il s'agit de la formation du Conseil St-Boniface. L'entente fraternelle ne saurait qu'en bénéficier.

Saluons aussi une forte délégation du sous-Conseil de Ste-Agathe. Après une assemblée d'affaires où furent mis en nomination des candidats de tous genres (j'entends bien: de tous genres!), la séance fut mise entre les mains du frère conférencier. C'est alors que les réminiscences eurent leur heure appropriée. Ce fut également le temps pour les frères A. Trudel et Bertrand d'avouer au frère Seagrave que l'on en apprend à tout âge en la chevalerie. Ces vieux de la vieille ne l'oublieront pas de sitôt.

Assemblées du mois

En avril, nous reprenons nos jours d'assemblées ordinaires, soit les 2e et 4e jeudis du mois. Pour le 8 avril prochain, nous nous embarquerons pour Otterburne par autobus, dès 7 h. 30 p.m., de nos salles de conseil.

Les Chevaliers de Colomb consulteront la lettre mensuelle du Grand Chevalier Lebrun pour plus amples informations.

Jadis

Oui, jadis, Bistouri paraissait en dernière page. Vint un temps où la surabondance d'annonces l'en dénicha pour l'enfouir en dedans. Et dernièrement il était réinstallé en dernière. Faudrait-il croire que les choses payantes diminuent; ou encore qu'il faut quelque chose de léger pour les faire avaler du lecteur? Enfin, tout change de nos jours. Même les plus vieilles marques sur le marché sont étiquetées: "New and improved". Peut-être remettent-ils en ces produits la qualité des premières années.

Bistouri aura fort à faire s'il veut se maintenir au fameux "slogan". New and improved.

BISTOURI.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

CHANCE UNIQUE
Votre avenir dépend de vous!
Si vous avez le désir de devenir MAGICIEN, vous pouvez apprendre la Magie Blanche et la Prestidigitation en suivant des cours privés par un magicien diplômé de Paris. Conditions très abordables. Ecrivez pour un dépliant gratuit. Boite Postale 383, Place d'Armes, Montréal, P.Q.

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.
100, EDIFICE PARIS
A VENDRE — 215 acres de terrain de rivière tout en culture. 22 milles au sud de la ville. Bâtisses. Bonne eau. ¼ mille de l'école. Prix: $27,000 comptant. Aussi, lot de village à St-Norbert: 55' x 143'. Téléphone: résidence, Ste-Agathe 315-5 ou bureau 452-0258. 44-299-T.F.
Maisons - Fermes - Propriétés
Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre
Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation
Appelez LOUIS LE GAL
WHitchall 3-5408
ou 315 - R5 St-Adolphe
VISITEZ LE PARC LA SALLE

Central Electric
Electriciens de première classe.
Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques.
844, avenue Government, Winnipeg 15
Tel.: ED 4-6639

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Defense Civile dit:
Conservez une bonne provision de nourriture en boite, d'eau et de vêtements chauds dans des cartons. Ceci peut vous sauver la vie dans un cas d'urgence.
Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: 888-2351

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3
Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

JOS. PIERSON Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Agence CAMPUS Agencies
ST-NORBERT
A LOUER
Belle maison moderne: 3 chambres à coucher. Près écoles et église.
A VENDRE
Maison complètement meublée: 3 chambres à coucher. Environ 12 ans. Près écoles et église.
Appelez Paul Beaumont
Tél.: GR 4-1622
1-442-1C.
Courtier d'hypothèques et immeubles
Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes
PAUL BEAUMONT, gérant
49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

Vous êtes sûr d'avoir satisfaction si vous achetez une voiture de seconde-main chez Couture Motors
— Achetez et épargnez maintenant —
GARANTIE D'UN AN G-W

1964 Dodge (en démonstration), sedan 330, 4 portes, chaufferette, dégivreur, 8 cylindres, transmission automatique, enjoliveurs de routes, pneus à flancs blancs, feux arrières, lave-vitre, tablier de bord rembourré, 2 couleurs, batterie Heavy Duty, 2 chauffe-moteur $3050.00

1961 Chrysler Saratoga, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-conduite, servo-freins, radio et haut-parleur arrière, dégivreur, pneus à flancs blancs, lave-tre, rétroviseurs, glace Solex, toit rigide, 2 couleurs, rétroviseurs éloignés $2195.00

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction, servo-freins, radio, pneus à flancs blancs, lave-vitre, rétroviseur éloigné, 2 couleurs, chauffe-moteur $2395.00

1962 Chevrolet Biscayne, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, lave-vitre, 2 couleurs $1650.00

1958 Plymouth Belvedere décapotable, 8 cylindres, transmission automatique, servo-direction et servo-freins, lave-vitre, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, tout neuf, siège amovible, radio, glace Solex, fenêtres à contrôle électrique $1375.00

1961 Chevrolet Familiale, 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, lave-vitre, chauffe-moteur $1695.00

1962 Ford Galaxie, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, 2 couleurs, chauffe-moteur, lave-vitre $1595.00

1960 Valiant V100, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, clignotants (signaux) $995.00

1962 Consul 315, sedan 4 portes, radio, chauffe-moteur, 4 cylindres, lave-vitre, transmission manuelle $1095.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $795.00

1963 Dodge 220 Dart, sedan 2 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, chauffe-moteur, miroir, lave-vitre $1895.00

1960 Volkswagon Custom, 2 portes, chauffe-moteur, radio, pneus à flancs blancs, enjoliveurs de roues $725.00

1957 De Soto Fireflite, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus en nylon à flancs blancs, batterie neuve, 2 couleurs, 47,000 milles $895.00

1954 Pontiac, sedan 2 portes, pneus à flancs blancs, chauffe-moteur, clignotants $275.00

1960 Dodge Polara, sedan 4 portes, transmission automatique, 8 cylindres, servo-direction et servo-freins, radio, pneus à flancs blancs neufs, 2 couleurs, lave-vitre $1695.00

1958 Plymouth, sedan 4 portes, 6 cylindres, transmission manuelle, radio, 2 couleurs, miroirs, chauffe-moteur $650.00

Plusieurs autres aubaines à plus bas prix

CHOIX DE CAMIONS

1961 International 2 tonnes, série 150, roues en double, radio, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), miroir en double, chauffe-moteur, peinturé à neuf $1650.00

1964 G.M.C. 1 tonne, roues en double, chaufferette et dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $2450.00

1957 International Travelall, station wagon, chaufferette, dégivreur, clignotants (signaux), chauffe-moteur $595.00

1960 Camionnette Volkswagon, chaufferette au gaz, clignotants (signaux) $850.00

Financement à taux modérés
Venez les examiner, sans obligation de votre part
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Concessionnaire de Chrysler, Dodge, Valiant, Camions Dodge
CH 7-3767 CH 7-3955

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service
PROVENCHER et TACHE
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Pneus — Batteries — Filtres, etc.
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.